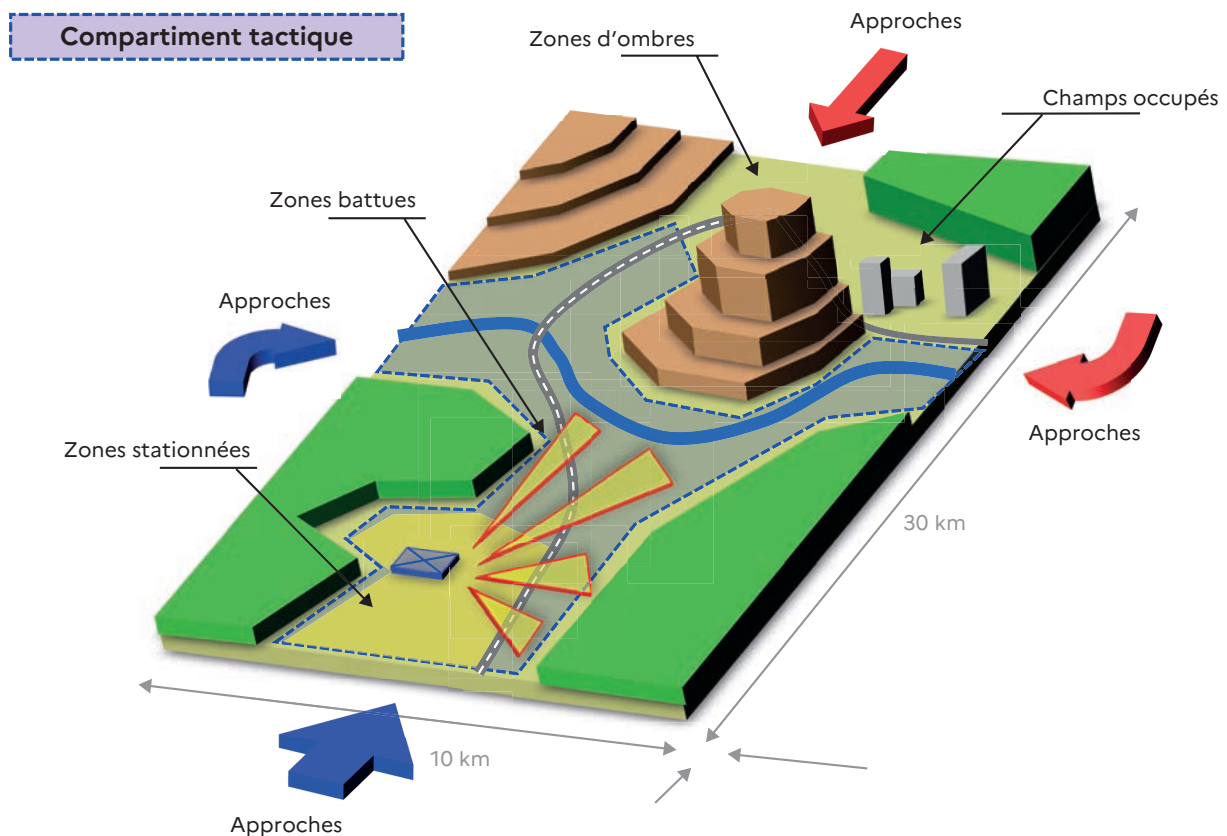


RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale



Les dimensions du compartiment tactique résultent de la prise en compte de l’empreinte tactique de **l’ensemble des éléments constitutifs du dispositif** qui participent à la mise en œuvre du pion de manœuvre. Ainsi, cette résultante multidimensionnelle (largeur, profondeur, hauteur, portée, audience) intègre non seulement les composantes de **combat** mais aussi les composantes d’**information**, de **commandement** et de **soutien** du niveau du pion de manœuvre considéré.

L’analyse du compartiment tactique permet d’identifier trois catégories de configurations clés conditionnant l’engagement de l’unité considérée :

- **les approches** (couloirs de mobilités, pénétrantes, rocares, zones de débouché, réseaux de partage de données...);
- **les champs occupés** (abris, zones de stationnement, bases d’assaut, points d’appuis, bases de stockage de données...);
- **les zones d’ombres** (couverts, caches, informations classifiés, secrets).

Le compartiment tactique est la zone de combat du niveau du pion de manœuvre. C’est la portion de la zone d’engagement dont les dimensions matérielles et immatérielles délimitent le champ optimal nécessaire à ses évolutions internes et à ses actions autonomes et qui n’imposent pas de conduite coordonnée par l’échelon supérieur dans le cadre de sa mission.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Pour faciliter la réflexion tactique, il est utile de définir en amont et dans le cadre de la préparation aux engagements, des normes d'occupation génériques en fonction de la taille des unités. Cependant les conclusions de l'analyse des caractéristiques du compartiment tactique permettent d'affiner les dimensions du dispositif général en tenant compte du choix :

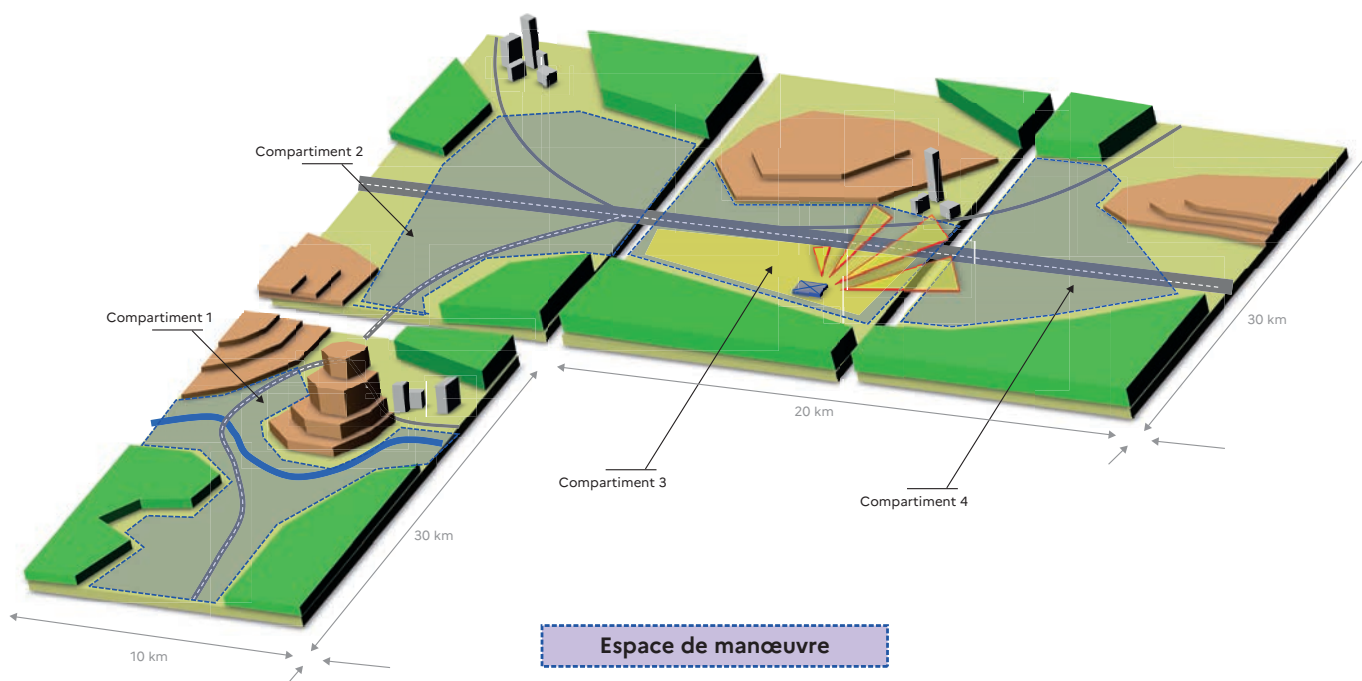
- **des positions ;**
- **de la dispersion induite du dispositif ;**
- **des possibilités d'accès et de liaison.**

Ces projections sur le schéma de manœuvre auront leur importance sur le choix des combinaisons des fonctions opérationnelles à travers l'échelonnement, la structure. Cela préfigurera le dispositif conçu pour la manœuvre.

1.1.1.2. L'espace de manœuvre

Le deuxième aspect de l'environnement à étudier concerne les possibilités offertes pour la manœuvre. Elles permettent de dimensionner la **zone planifiée d'évolution** de l'unité considérée : **l'espace de manœuvre**.

Cet espace découle des capacités fondamentales et des besoins essentiels du pion tactique dans le cadre de sa contribution à la manœuvre conçue par son échelon supérieur. La zone d'engagement primitive du subordonné se dilate ainsi selon une **logique tactique** définie par le supérieur³². Elle se formalise par la **juxtaposition** successive de plusieurs zones de combat autonomes, en fait par la somme des compartiments tactiques des unités subordonnées.



³² Idée de manœuvre.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La nature dynamique de la manœuvre pousse à raisonner ce déploiement de force de façon **vectorielle**. Rapportée aux caractéristiques des compartiments de manœuvre, cette translation détermine, en fonction des objectifs de la mission, **l'orientation** générale de l'espace de manœuvre.

Elle permet d'anticiper dans une certaine profondeur (portée de tirs, zone d'intérêt de renseignement, traîne logistique, convergence d'opinion...) des zones potentielles de **contestation** (au contact ou à distance) et des aires probables de **défilement** (à couvert ou à découvert). Elle implique enfin, de façon corollaire, l'identification de champs **lacunaires** et de points de **contrainte** (naturels ou artificiels).

Ces conclusions permettent de définir dans l'espace manœuvrable cinq catégories d'approches du dispositif de l'unité qui sont primordiales pour la manœuvre :

- **les fronts** linéaires ou discontinus ;
- **les flancs** exposés ou couverts ;
- **les arrières** contigües ou retranchées ;
- **les intervalles** ouverts ou cloisonnés ;
- **les accès** libres ou occupés (Point de passage obligés, points de franchissements, cols, APOD/SPOD³³, Information/Coordination Hub...).

L'espace de manœuvre est la zone d'évolution tactique orientée vers les objectifs de la mission et qui permet la mise en œuvre optimale des moyens du pion considéré. Sa dimension est égale à la somme de ses compartiments tactiques planifiés et nécessaires pour participer à la manœuvre coordonnée par l'échelon supérieur.

La doctrine d'emploi a vocation, entre autres, à définir des règles théoriques de dispositifs selon la nature des missions et le niveau des unités considérées. La réflexion tactique sous le prisme de la zone d'engagement dégage alors des conclusions sur l'espace de manœuvre en précisant :

- **la direction générale de la manœuvre ;**
- **l'articulation et l'échelonnement du dispositif ;**
- **les mesures de sûreté, d'appui et de soutien ;**
- **les modalités de coordination.**

La prise en considération des espaces de manœuvre des unités subordonnées facilite la conception, par l'échelon de commandement, d'une **idée de manœuvre cohérente** et **convergente**. Elle permet notamment de prévoir quelle composante de la force constitue **l'effort** du dispositif (menant) et quels sont celles disponibles pour offrir leur **contribution** afin de faciliter son action (concourant).

Ainsi enrichi, ce schéma tactique offre aussi la possibilité aux pions tactiques subordonnés de définir à l'avance s'ils agissent **directement** ou **indirectement** à la **préparation**, à la **réalisation** ou à l'**exploitation** de **l'effet majeur** de l'échelon supérieur.

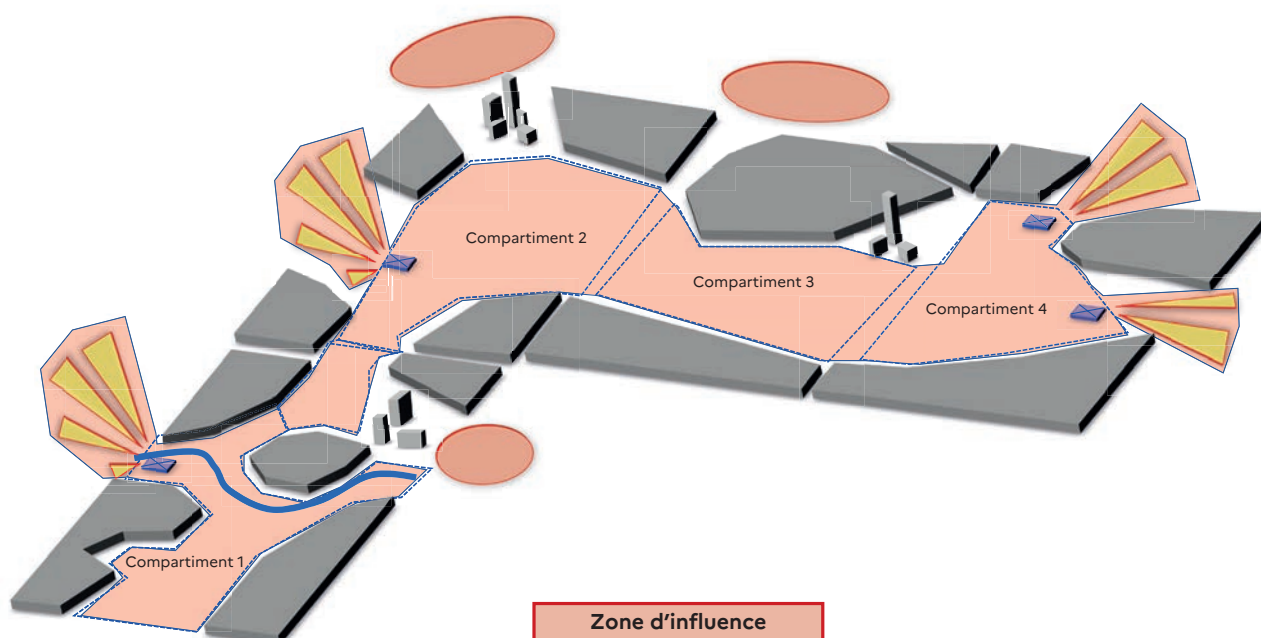
³³ Air point of Departure / Sea point of departure.

1.1.1.3. La zone d'influence

Le troisième aspect de l'environnement à étudier concerne les possibilités d'actions et d'informations contre l'ennemi et sur le contexte. Il délimite la **zone planifiée d'efficacité** tactique de l'unité considérée : **la zone d'influence**.

L'influence consiste à produire des **effets continus ou discontinus** sur l'adversaire et **mettre à jour la connaissance** de l'environnement opérationnel en dehors de la zone d'occupation du pion de manœuvre³⁴.

Les **portées techniques** de ses effecteurs et de ses capteurs s'échelonnent dans la profondeur tactique ; au **contact** (effet ou acquisition directs) et **à distance** (effet ou acquisition indirects), **à l'initiative** (conduite des effecteurs et des capteurs) ou de façon **programmée** (plan de manœuvre ou de collecte).



Les **reconfigurations** successives du dispositif tactique d'une unité impliquent que les caractéristiques de la zone d'influence évoluent, localement ou globalement, selon **l'idée de manœuvre** ou en **réaction à l'ennemi**.

Cette zone est déterminée par **l'orientation** interne des moyens mis en œuvre pour présenter des **lobes d'efforts** dirigés vers les zones réelles ou potentielles de contestation (fronts, couverture, zone d'intérêt prioritaire).

Elle relève enfin de la **responsabilité** du pion considéré aussi bien dans son compartiment tactique (zone d'**influence immédiate**) que dans son espace de manœuvre (zone d'**influence planifiée**) ou dans des zones à portée non contiguës désignées par le supérieur (zone d'**influence coordonnée**).

³⁴ Dans le cas de la mêlée après imbrication, toute notion tactique de combinaison d'effets devenant par essence caduque puisqu'elle consacre le combat singulier souvent dans sa forme la plus originelle.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ces considérations permettent de dégager dans l'espace manœuvrable trois types de zones d'efficacité tactique qui sont primordiales pour la manœuvre :

- **la zone des effets au contact ;**
- **la zone des effets à distance ;**
- **la zone d'intérêt tactique.**

La zone d'influence est la zone d'efficacité tactique à portée des effecteurs et des capteurs du pion considéré évoluant dans son espace de manœuvre et dirigé contre l'ennemi. Elle comprend les zones d'influence au contact, à distance et d'intérêt tactique.

Les **capacités techniques** et l'**efficacité théorique** des effecteurs et des capteurs délimitent également des **gabarits** d'influence génériques qui alimentent les doctrines d'emploi des différentes composantes des forces terrestres et ce, à travers la définition de **normes d'engagement** des unités.

Ces gabarits prévalent également pour la définition des normes d'engagement de l'ennemi. Les conclusions sur les caractéristiques de l'espace de manœuvre liées aux capacités d'influence des belligérants répondent donc au **principe duale influenceur-influencé** en analogie à celui de l'attaque-défense et permettent ainsi d'identifier pour une unité choisie et dans la cadre de sa mission :

- **la direction dangereuse ;**
- **les ligne des contacts ;**
- **les zones d'effort à distance ;**
- **la direction d'acquisition ;**
- **les zones d'intérêt prioritaire.**

La bonne appréciation des zones d'influence du pion de manœuvre va orienter la décision pour **l'arbitrage dans la répartition des itinéraires** de déplacement des principales composantes du pion de manœuvre pour, à la fois disposer d'une disponibilité maximum de leurs effecteurs et, assurer **la préservation de l'intégrité** d'autres éléments face à l'influence de l'ennemi.

La prise en compte des différentes hypothèses de lobes d'effort des belligérants va aussi servir à définir le rythme de la manœuvre qui se voudra **plus rapide hors des zones d'influence** ou d'influence secondaire et **plus en sûreté** lorsque la progression de l'unité s'opère **sous la contrainte** la plus efficace des effecteurs ennemis.

La **notion d'intérêt** comprend à la fois une dimension relative à l'acquisition et l'analyse du **renseignement** sur l'environnement et l'ennemi facilitant la manœuvre du pion tactique et aussi celle de **l'utilité tactique** que la zone revêt pour ce dernier en fonction de son niveau d'emploi et de ses capacités d'influence.

1.1.2. L'ennemi

L'engagement d'une composante terrestre tactique est fondamentalement **intégrateur des manœuvres interarmées** car il est le seul à traduire la volonté tactique de se porter partout **au contact de l'adversaire** afin de lui infliger la défaite.

C'est pourquoi, l'armée de Terre ne se résume pas à une composante ayant vocation à contrôler un milieu. En effet, son action, **éminemment tactique**, vise avant tout autre chose à **combattre un ennemi** dans tous les champs de la conflictualité.

Cette spécificité inhérente à la dialectique guerrière, provient du fait que, contrairement à un milieu, l'adversaire possède des **intentions** et une **capacité à réagir**. Son analyse constitue donc une donnée essentielle du raisonnement tactique pour l'emploi de la composante terrestre.

Les informations sur l'ennemi, **détenues** ou **extrapolées**, doivent ainsi permettre de **décider** de la conception d'une manœuvre permettant de réaliser les objectifs de la mission reçue tout en **contrecarrant** l'atteinte de ceux de l'ennemi.

Les conclusions sur l'analyse de l'ennemi orientent ainsi la conception de la manœuvre à l'aune d'hypothèses :

- **sur la nature et le volume de l'ennemi ;**
- **sur l'attitude de l'ennemi ;**
- **sur les besoins en informations tactiques.**

Les hypothèses sur l'ennemi sont des présuppositions fondées sur des appréciations théoriques³⁵ ou déductives³⁶ des capacités et intentions tactiques de l'adversaire. Elles servent au pion considéré à modéliser les interférences possibles de l'ennemi dans l'exécution de sa mission afin de choisir un mode d'action tactique et de décider de l'idée de manœuvre.

1.1.2.1. La déclinaison de l'ennemi

Quel que soit le mode tactique, l'unité agissant dans le cadre de sa mission évolue dans son espace de manœuvre et ne peut, par conséquent, entrer en interaction qu'avec la partie de l'ennemi déjà présent ou qui pénétrera dans sa zone d'influence : c'est **l'ennemi global** du pion de manœuvre.

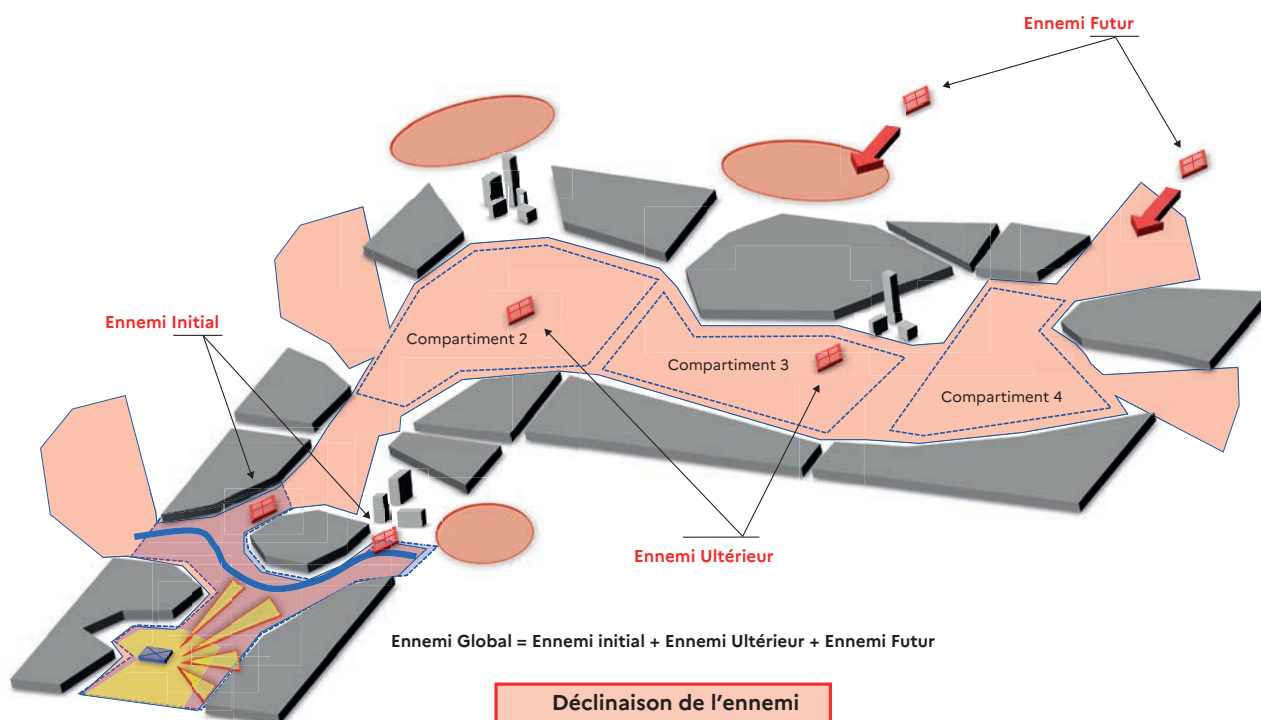
Au combat, la nature intrinsèquement dynamique de la manœuvre induit **une cinétique des interactions** entre belligérants définie par la confrontation de leurs idées de manœuvre. Cette dialectique intervient dans les portions de **chevauchement** entre leur zone d'influence et les espaces de manœuvre respectifs. Ces conceptions de manœuvre présentent toujours un séquençage comprenant au moins :

- **une phase de préparation (ou d'approche) ;**
- **une phase de réalisation des effets³⁷ (ou d'exécution) ;**
- **une phase d'exploitation (ou de consolidation).**

³⁵ Ennemi générique d'instruction.

³⁶ Analyse du renseignement militaire.

³⁷ Phase de culmination tactique des actions nécessaire à créer les conditions du succès de la mission.



L'échelonnement de l'ennemi se divise ainsi au moins en trois parties selon qu'il interagit avant, pendant ou après **la réalisation des effets** escomptés dans l'idée de manœuvre :

- **l'ennemi initial** avant ;
- **l'ennemi ultérieur** pendant ;
- **l'ennemi futur** après.

L'ennemi global d'un pion de manœuvre est la somme de son ennemi initial, de son ennemi ultérieur et de son ennemi futur. C'est la partie de l'ennemi de son supérieur dont la zone d'influence recouvre, toute ou partie, de son propre espace de manœuvre.

Les fonctions opérationnelles mise en œuvre lors de ces phases peuvent être très différentes en fonction du **rôle joué** par ces pions interagissant le plus souvent dans le cadre de la **manœuvre de leur supérieur**. Ces unités participent en effet, dans leur ensemble et dans les mêmes conditions de passage, à un temps précis de l'idée de manœuvre de leur chef.

Configurations des confrontations

Phases amies	Phases ennemies	Types de séquence tactique	Rapports de force	
			AMI	ENI
Préparation	Préparation	Marche à l'ennemi	=	
	Réalisation	Marquage		+
	Consolidation	Reconnaissance		+
Réalisation	Préparation	Offensive	+	
	Réalisation	Offensive/Défensive	=	
	Consolidation	Contre-attaque	+	
Consolidation	Préparation	Contre-reconnaissance	+	
	Réalisation	Défensive		+
	Consolidation	Garde	=	

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Les conclusions de l'analyse sur l'ennemi permettent d'imaginer **la configuration de la confrontation** des pions de manœuvre. Elle est essentiellement liée à la notion de **culmination tactique** qui influence notamment le rapport de force avec l'ennemi qu'il convient ainsi d'apprécier :

- **en nature**, selon les capacités techniques des effecteurs nécessaires à la phase supposée de sa manœuvre ;
- **en volume**, selon ses capacités tactiques d'action ou de réaction par la manœuvre.

L'essentiel du raisonnement tactique visant à **qualifier** et à **quantifier** l'ennemi du niveau du pion de manœuvre ne consiste pas à préempter de ses intentions ou de ses objectifs. L'enjeu est de **contextualiser tactiquement** la part et le type de forces adverses susceptibles d'**interférer** dans la préparation, la réalisation ou l'exploitation de l'effet majeur de sa propre manœuvre.

1.1.2.2. La manœuvre de l'ennemi

La déclinaison de l'ennemi du niveau du pion de manœuvre est **cadree** par les renseignements transmis par son échelon supérieur. Cela implique que le contexte d'engagement de son ennemi global découle des **présuppositions sur les intentions** de l'ennemi considéré du niveau de son propre supérieur.

Dans ce cadre logique, la réflexion permet l'identification d'**options tactiques** pouvant garantir à l'ennemi l'**atteinte des objectifs** nécessaires à la réalisation de sa mission. Son intention s'inscrivant **en cohérence avec le rôle désigné** par son supérieur dans son propre schéma de manœuvre.

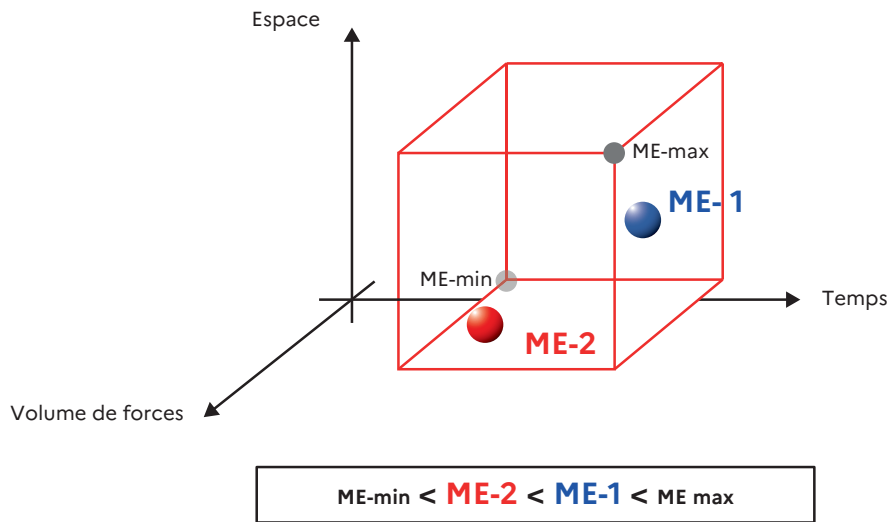
La connaissance d'une doctrine ennemie théorique, ou générique, facilite la définition de schémas de manœuvre possibles, mais, en absence de règles d'emploi tactique identifiées, **l'approche capacitaire** peut suffire à broser utilement le champ des possibles.

Le réflexe à développer en matière d'analyse de l'ennemi consiste ainsi à conserver à l'esprit **la nature dialectique** du combat. La description de chacune des **hypothèses de manœuvre ennemie** doit coller à l'échelonnement adverse envisagé et prendre en compte son interférence selon :

- **un dispositif initial de rencontre** (ennemi initial) ;
- **un mode de réaction autonome** (ennemi ultérieur) ;
- **un mode de réaction coordonné** (ennemi futur).

Ici encore, une doctrine ennemie théorique ou générique est utile pour apprécier les dispositifs de rencontre ou de procédé de réaction tactique coordonnée par l'échelon supérieur. C'est pourquoi, c'est surtout le mode de réaction autonome qui fait l'objet d'une recherche détaillée de **modes d'actions ennemies (ME)** possibles.

Champs possibles des hypothèses ennemies



Le raisonnement tactique qui guide la recherche du développement des modes d'action ennemis est identique à celui du pion de manœuvre considéré. Il se conforme aux principes de l'action militaire pour structurer la recherche d'hypothèses dans un espace des possibles limités par :

- un volume de forces ;
- une largeur de champ ;
- une durée de temps.

Les hypothèses de mode d'action ennemi sont des options de réaction tactique de l'ennemi ultérieur du pion considéré qui s'opposent à la manœuvre amie.

La recherche des hypothèses doit faire émerger nettement leurs caractéristiques **invariantes** et **spécifiques**³⁸ ainsi que leurs **limites**³⁹. Cette démarche révèle **les impondérables, les opportunités et les précautions tactiques** à prendre en compte dans la conception de la manœuvre.

Enfin, les hypothèses de modes d'action ennemis doivent être évaluées en termes de **probabilité et de criticité** d'entrave à l'atteinte des objectifs de la mission amie. Une hypothèse peut alors tout à fait se voir qualifiée d'hypothèse « **la plus probable et la plus dangereuse** ».

En résumé, cette phase du raisonnement tactique consiste à penser la réaction en lieu et place de l'ennemi⁴⁰. Il est préférable de se concentrer sur **deux** des hypothèses les plus probables. Leur confrontation aux modes d'action du pion de manœuvre par **jeux de guerre** améliore la qualité de la réflexion tactique.

³⁸ Regrouper sous un même intitulé les options qui ne sont que des variantes d'un même mode tactique (ME11 : « attaque en force », ME 12 : « attaque en souplesse »).

³⁹ Grille analytique basique : avantages, inconvénients, risques.

⁴⁰ L'expression consacrée étant « Penser rouge ».

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Dans le contexte précisé par ces hypothèses sur les modes d'action ennemi, l'effet majeur doit idéalement permettre de créer les conditions nécessaires au succès de la mission qu'elle que soit le choix de réaction de l'ennemi. En revanche, il sera influencé par **l'agencement des culminations** induites par les **configurations potentielles** du combat.

1.1.2.3. Le renseignement d'intérêt tactique

La réalisation efficace de la manœuvre résulte en partie d'une bonne Préparation Renseignement de l'Espace des Opérations (PREO) qui consiste, **en anticipation** ou **en conduite**, à corroborer des présuppositions ou des informations utiles sur l'ennemi et l'environnement opérationnel : **le renseignement d'intérêt tactique**.

Il fait l'objet d'une manœuvre d'orientation et de recherche par les capteurs selon **un plan de collecte**. Leur analyse est menée dans un souci de cohérence au sein d'**une chaîne du renseignement** qui agrège les informations intéressantes toutes les unités contiguës à la zone d'influence du pion considéré.

Le renseignement d'intérêt tactique est encadré par deux règles :

- **le droit d'en connaître** afin de garantir l'efficacité du renseignement d'intérêt tactique en cherchant à éviter la surcharge cognitive liée à l'afflux d'informations (saturation) ;
- **le besoin d'en connaître** afin de garantir la sécurité du renseignement d'intérêt tactique en cherchant à éviter la péremption prématurée des informations (compromission).

En plus des hypothèses sur l'ennemi, ces informations envisagent des **menaces** et des **dangers supplémentaires** qui ne relèvent pas directement du champ thématique de la manœuvre tactique mais qui peuvent **interférer** dans le déroulement de la mission soit par **induction** (minage, pollution, menaces hybrides...), soit en **résonance** (propagande, démoralisation, subversion...).

Au combat, le renseignement d'intérêt tactique permet de confirmer en conduite et par recoupement des indices révélateurs :

- la **direction**, la **distance** et **localisation** de l'ennemi (son espace utile de manœuvre) ;
- la **nature**, le **volume** et l'**attitude** de l'ennemi (son échelonnement et son articulation) ;
- l'**idée de manœuvre** ennemie (objectifs et intention) ;
- la **capacité tactique** et **technique** des effecteurs ennemis (sa zone d'influence tactique).

Le renseignement d'intérêt tactique est le processus fonctionnel d'expression, de collecte, de stockage et d'exploitation des informations d'intérêt opérationnel permettant de concevoir et de conduire la manœuvre en réduisant l'opacité dans tous les champs de la conflictualité.

Si l'acquisition et le traitement du renseignement nécessitent la mise en œuvre de compétences et de capacités très spécialisées, dans le contexte de la manœuvre tactique **le renseignement est l'affaire de tous**. Au moyen d'un partage approprié, son exploitation concourt à l'efficacité de l'action tactique.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Les **orientations** pour la recherche du renseignement d'intérêt tactique relèvent de la responsabilité du chef tactique. Elles visent à **soutenir la décision tactique** en conception, ou en conduite, et peuvent même faire l'objet d'une phase de la manœuvre :

- **phase préparatoire**, avant le contact, dans une logique d'aide à l'engagement (validation de l'ennemi initial) ;
- **phase de réalisation**, au contact, dans une logique d'optimisation de l'engagement, (validation de l'ennemi ultérieur) ;
- **phase d'exploitation**, après la réalisation de l'effet majeur, dans une logique d'évaluation de l'engagement (validation de l'ennemi futur, *Battle damage assessment*⁴¹).

En conception, **l'analyse du renseignement** participe à la bonne anticipation de la conduite de la manœuvre ou à la bonne préparation de future. Elle permet de piloter **des indicateurs de contingences** tactiques et doit être exploité le plus rapidement possible pour étudier les cas non conformes. Elle a vocation à décrire l'ennemi **au conditionnel**.

En conduite, **l'acquisition du renseignement** participe à la bonne appréciation de situation en alimentant **la situation tactique de référence** et doit être partagée le plus systématiquement possible⁴² (notamment grâce à une bonne utilisation des systèmes d'informations et de commandement) entre les échelons supérieurs et subordonnés. Il a vocation à décrire l'ennemi **au présent**.

L'analyse du renseignement d'intérêt tactique facilite la compréhension du degré d'interactions avec l'ennemi. Elle rationalise l'intuition relative au niveau de culmination de l'ennemi et aide à décider de **l'instant opportun** pour déclencher la réalisation de l'effet majeur.

1.1.3. Le temps

En tactique, **le temps** est une notion relative et complexe. De la conception de la manœuvre au contrôle de son exécution, c'est la dimension de l'engagement dont la bonne appréhension influence le plus significativement **le résultat** de la confrontation.

En effet, si la **stratégie** définit le « **quoi faire ?** » et la **stratégie de mise en œuvre** le « **comment le faire ?** », c'est bien à **la tactique** que revient avec le plus de déterminisme sur l'issue victorieuse du combat soit de décider du « **quand le faire ?** ».

Le temps dans **l'action militaire** relève à la fois d'un **déterminisme scientifique** et d'une **spéculation artistique**. La capture doctrinale de cette dimension du combat consiste donc plus avantageusement à en dégager **les principes d'appréhension**. En effet, si ces derniers ne garantissent en rien le succès, ils permettent au moins d'établir une grille d'analyse pertinente pour le raisonnement tactique.

Le combat étant duale par essence, les effets du temps jouent en faveur ou en défaveur de chacun des belligérants. *In fine*, tirer le meilleur profit de ce « commerce » du temps tactique consiste donc à **identifier** dans la manœuvre **des plages d'opportunités**⁴³ à utiliser à son propre avantage.

⁴¹ BDA : évaluation des dommages du combat.

⁴² Au niveau de granularité approprié.

⁴³ L'opportunité en tactique consiste à saisir l'initiative localement et temporairement afin de prendre l'ascendant sur l'ennemi.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ces fenêtres d'action conditionnent **la capacité d'initiative tactique** sans pour autant garantir la maîtrise de sa propre culmination. En effet, l'initiative seule ne permet pas de créer **les conditions tactiques irréversibles** visées par l'effet majeur.

Comme ce dernier ne dépend pas uniquement du fait de disposer de la liberté d'action, l'importance de la conquête et de la préservation de l'**initiative** est **relative** et ne doit pas représenter une fin en soi. Elle est en revanche **nécessaire** à la **décision intuitive** de la réalisation de l'effet majeur au **moment idéal**.

Cette intuition est étayée par le raisonnement tactique en retenant des conclusions clefs sur le temps dans ses dimensions de :

- **durée** entendue comme **contrainte incompressible** technique ou tactique liée au seuil de temps nécessaire à l'achèvement de tous les **événements** et les **activités** inhérentes au combat ;
- **rythme** définie comme la **synchronisation** de la manœuvre en fonction des différentes **fréquences** des actes élémentaires produit par les unités combinées au sein du pion de manœuvre ;
- **séquence** comprise comme le laps de temps découlant du **schéma chronologique** de l'idée de manœuvre décomposée **en phases** selon les composantes de la mission et rapportée aux caractéristiques de l'espace de manœuvre.

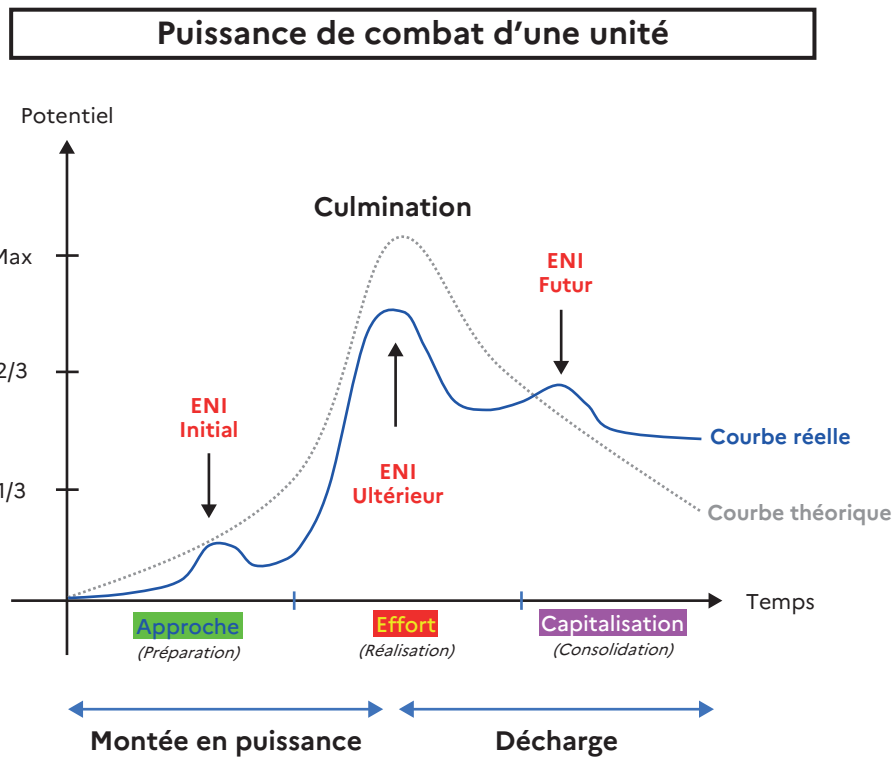
L'initiative en tactique est la capacité à décider de l'instant de la mise en œuvre tactique de ses effecteurs indépendamment des contraintes pesant sur la manœuvre.

1.1.3.1. La durée tactique

Le combat prend du temps... L'engagement au combat passe par la prise en considération d'impératifs et de contraintes matériels et immatériels. Ces paramètres et ces frictions inévitables nécessitent des délais souvent incompressibles voire imprévisibles. Il est ainsi illusoire en conduite de disposer **en permanence** d'un **potentiel de combat optimal** et d'en garantir l'intensité **dans la durée** de l'engagement.

Donc, si des normes d'engagement sont envisagées en doctrine, il est obligatoire de raisonner leur application à l'aune des caractéristiques de l'environnement opérationnel. **L'accélération tactique** s'impose alors comme un choix résultant d'un compromis entre **la logique chronologique et temporelle** de la manœuvre et un certain niveau de **prise de risque**.

Rapportée au contexte de l'engagement, la norme se transforme en une durée théorique qui s'inscrit dans la manœuvre comme seuil nécessaire pour achever l'action tactique. Dans ce laps de temps, le potentiel de combat de l'unité est délivré en deux étapes distinctes séparées par la décision d'engager le combat ; **la montée en puissance et la décharge**.



La durée tactique type de l'action globale d'une unité se divise ainsi en trois étapes d'amplitudes horaires hétérogènes :

- **l'approche**, déterminée et mesurée, rapide hors des coups et lente sous contrainte, ayant pour objectif de déployer le dispositif pour l'aborder sous l'angle choisi ;
- **l'effort**, déclenché et brutal, foudroyant dans une direction choisie, visant la destruction du potentiel de combat ennemi ;
- **la capitalisation**, décidée et méthodique, ralentie jusqu'à devenir statique, ayant pour but de jeter un dispositif sommaire de sûreté pour parer toute contre-réaction.

L'intensité de chacune de ces étapes dépend significativement de la nature du premier contact avec l'ennemi et de sa réaction à ce contact. L'action terminée, l'unité nécessite **une pause tactique** mise à profit en sûreté pour sa **remise en condition** afin de recouvrir son potentiel de combat avant d'être réengagée au maximum de son potentiel.

La durée tactique d'une action correspond au temps théorique nécessaire pour délivrer un effet militaire contre l'ennemi rapporté aux conditions d'engagement. En conséquence, elle se répartie en une phase d'approche et une phase d'effort.

Avant la décision d'engager le combat :

- le principe d'économie des moyens préconise de **retarder le temps de la montée en puissance** du potentiel de combat pour n'employer que l'énergie nécessaire à prendre et préciser le contact avec l'ennemi puis **valider l'approche** de son dispositif (éventuellement de constater aussi les premiers indices confirmant l'hypothèse ennemie).

Après la décision d'engager le combat :

- le principe de concentration des efforts préconise **d'accélérer l'atteinte de la juste puissance** de combat en prélude à l'action des effecteurs permettant **la prise d'ascendant** sur l'ennemi par la **destruction de son potentiel** de combat.

La conquête ou la préservation de la liberté d'action tire généralement bénéfice de facteurs de succès dont le plus influent en matière de temps est sans aucun doute **l'initiative**. Il faut alors noter que cette autonomie a plus d'impact sur le choix du **niveau de potentiel de combat à engager** que sur la durée propre à l'action. Ainsi, si la situation permet d'achever la montée en puissance, alors la décision de retarder l'engagement peut considérablement allonger la durée de l'action⁴⁴.

La durée tactique relative aux conditions d'engagement s'exprime généralement dans le libellé de la mission à travers le groupe date-heure prévu pour l'atteinte des objectifs. Comparée aux données théoriques, elle conditionne **l'appétence pour le risque** au cours de la manœuvre.

Dès lors, elle a pour effet, si elle est **courte**, de nécessiter **la réalisation de l'effet majeur très tôt** après l'approche de l'ennemi pour concentrer un maximum des délais sur l'effort (donc vers un tiers de l'action globale telle que décrite plutôt). En revanche, si elle est plus généreuse, elle offre de monter méthodiquement au juste potentiel de combat pour déclencher **la réalisation de l'effet majeur à l'instant choisi comme bascule de l'équilibre tactique** pour exploiter les délais restants et pour capitaliser l'effort produit (donc à la moitié de l'action globale telle que décrite plutôt).

1.1.3.2. Le rythme tactique

Le rythme tactique découle de la notion de **fréquence opérationnelle** comprise comme **la cadence** avec laquelle les différentes unités constituant un pion de manœuvre lui permettent de délivrer **plusieurs actions combinées successives**.

Chacune des unités homogènes⁴⁵ composant un pion de manœuvre possède une fréquence d'emploi **théorique** qui lui est nécessaire pour accomplir efficacement ses actions. Dès lors, le **rythme tactique optimal** de l'ensemble est dimensionné par celui de l'élément **le plus lent du dispositif**⁴⁶ et demeure, bien évidemment, **relatif** aux conditions d'engagement.

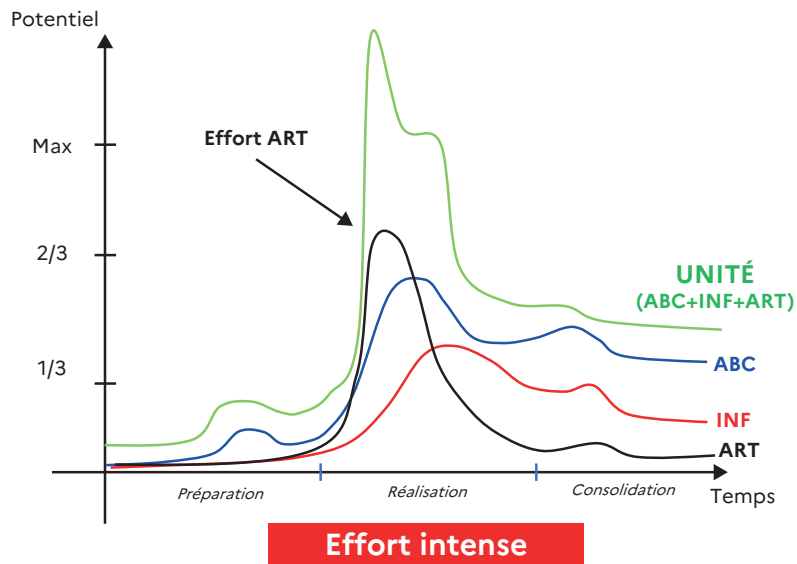
L'idée de manœuvre conditionne ainsi **la performance** du pion tactique et **l'intensité** des effets qu'elle produit selon qu'elle prévoit la mise en œuvre de **tout ou partie** des unités qui le composent. L'idée de manœuvre signifie donc implicitement le choix d'un **rythme tactique spécial** illustrant généralement la prise en compte de certains **facteurs de succès**.

⁴⁴ Si cette situation peut résulter de l'absence ou de la fuite de l'ennemi, elle est généralement celle liée au concept même de la posture d'attente en défensive qui correspond à une culmination maîtrisée et entretenue. La capacité à durer et alors tributaire en grande partie du soutien aux opérations.

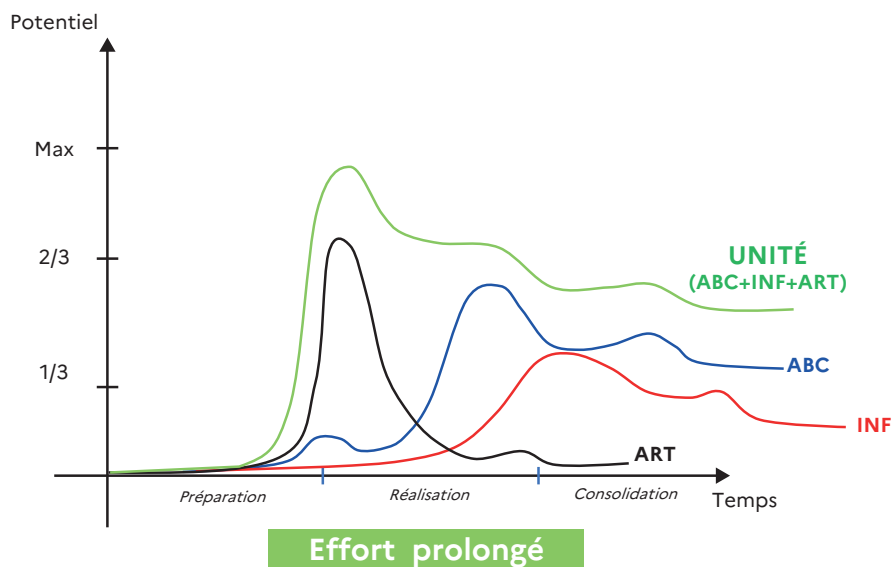
⁴⁵ En tactique, par essence combinatoire, cette notion est relative et dépend du niveau d'emploi considéré. On peut ainsi envisager à la fois le concept d'hétérogénéité d'un bataillon à dominante infanterie et celle de l'homogénéité de brigades interarmées selon qu'on se situe au niveau du brigadier ou du divisionnaire.

⁴⁶ En tactique, le dispositif possède la force équivalente à celle de son élément le plus faible.

**Puissance de combat d'une unité hétérogène
Effort intense**



**Puissance de combat d'une unité hétérogène
Effort prolongé**



Il apparaît que c'est **la variation de rythme** qui permet de moduler le principe de concentration des efforts du pion de manœuvre dans le temps :

- **l'effort prolongé** consistera donc à choisir un rythme **progressif** d'engagement partiel des unités qui permette de maintenir un niveau **relatif** de potentiel de combat disponible dans la durée ;
- **l'effort intense** consistera, *a contrario*, à choisir un rythme **instantané** d'engagement total des unités qui permette d'atteindre rapidement un niveau **maximum** de potentiel de combat disponible sur un court instant.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'effort est prolongé quand il permet plus aisément de moduler le niveau de potentiel de combat engagé **en retardant** la perspective de **sa propre culmination**. Il illustre ainsi la manière de concentrer ses efforts en ménageant le plus possible les deux autres principes que sont la liberté d'action et l'économie des moyens. *A priori*, il convient mieux à une force **en défensive**.

L'effort est intense quand il promet d'obtenir rapidement les conditions d'un rapport de forces avantageux tout **en accélérant**, par voie de conséquence, l'atteinte de **sa propre culmination**. Il illustre le moment critique ou le principe de concentration des efforts s'avère décisif par rapport aux autres principes. *A priori*, il convient mieux à une force **en offensive**.

Le rythme tactique se définit en intensité et en durée par rapport au nombre d'actions combinées programmées dans une séquence de combat. Il est relatif aux caractéristiques du contexte d'engagement et au rythme propre de l'ennemi.

Le rythme tactique résulte d'un compromis par contrainte. Pour en tirer bénéfice dans la prise d'ascendant, ses caractéristiques déterminantes à maîtriser sont :

- sa vitesse : représente la perspective de la conquête et de la préservation de la liberté de manœuvre, notamment grâce au facteur de succès de la conservation de l'initiative ;
- son **intensité** : illustre la concentration des efforts nécessaires pour gagner le rapport de force notamment grâce au facteur de succès dit de la foudroyance ;
- sa **synchronisation** : démontre la volonté d'économiser les moyens par la juste combinaison d'effets amplifiés notamment par le facteur de succès de la surprise.

Au combat, la bonne gestion du rythme tactique consiste ainsi à culbuter l'ennemi en imprimant une cadence tactique dont il ne peut pas soutenir l'intensité. La réalisation de l'effet majeur correspond souvent à un changement de rythme tactique pour maîtriser les conditions de sa propre culmination et influencer négativement celle de l'adversaire.

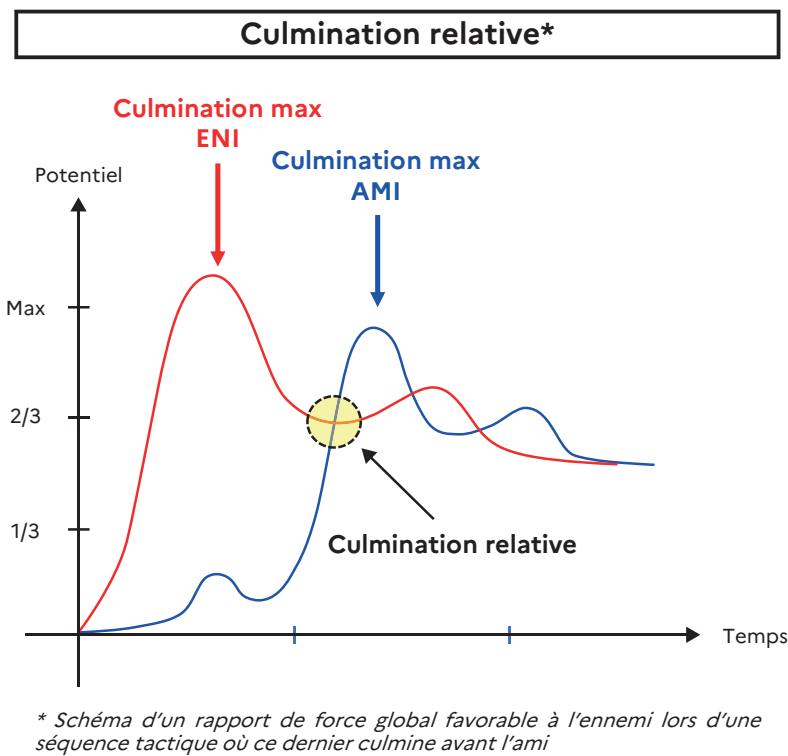
1.1.3.3. La séquence tactique

Les missions se divisent en **composantes ou actions** correspondant aux **effets à produire** dans la zone d'influence rapportés aux conditions d'engagement et à l'ennemi. Ce séquençage ne doit pas être confondu avec le phasage triptyque de la durée tactique d'une action puisque plusieurs actions sont souvent nécessaires à la création d'un effet.

La séquence possède son **rythme tactique propre** car elle correspond à l'engagement d'une combinaison partielle d'unités composant un pion de manœuvre pour atteindre un objectif qui peut être considéré comme un point d'étape vers la réalisation de la mission.

La disposition du **rapport de force favorable** nécessaire à produire l'effet désiré s'érige comme condition indispensable à la fois pour **achever sa séquence** ou **interrompre celle de l'ennemi**.

Inflexion du rapport de force au contact avec l'ennemi, l'intersection des séquences tactiques définit un **point de culmination relatif** conditionnant la possibilité de dérouler la séquence jusqu'à la réalisation de l'effet désiré.



La séquence tactique représente **la combinaison chronologique des actions** qui vise l'achèvement sous contrainte d'une composante de mission se caractérisant par :

- **sa durée tactique** qui correspond au délai estimé de réalisation de l'effet désiré ;
- **son rythme tactique** qui illustre la vitesse d'enchaînement des actions nécessaires à sa réalisation ;
- **son seuil favorable de culmination relative** qui représente l'instant d'opportunité pour produire l'effort de réalisation de l'effet avant l'inversion potentiel du rapport de force avec l'ennemi.

La séquence tactique est l'enchaînement ordonné d'actions produites par les unités constituant un pion de manœuvre qui produit l'effet recherché par la composante de mission.

Dans le *continuum* d'une idée de manœuvre, les différentes séquences participent soit à la préparation, à la réalisation ou à l'exploitation de l'effet majeur. Dans la séquence visant la réalisation de l'effet majeur, le seuil favorable de culmination relative doit correspondre au niveau de potentiel de combat maximum du pion de manœuvre.

La confrontation des séquences tactiques des adversaires interrompt *de facto* leur déroulement. La séquence induite dans ce laps de temps relève alors du combat pur, en dehors de toute logique de mission. Elle vise essentiellement à créer, de façon autonome ou coordonnée par l'échelon supérieur, les conditions de la reprise du déroulement de la séquence inachevée par le même pion ou l'engagement d'un autre.

1.2. APPROCHE FONCTIONNELLE DU COMBAT

La nécessité d'**économie des moyens** découle de la volonté d'**optimiser leur emploi** afin de maîtriser sa propre culmination tactique plus que de gérer le potentiel de combat disponible. Le niveau de **performance tactique** du pion manœuvre demeure néanmoins relatif **à la lettre et à l'esprit** de sa mission ainsi qu'aux conditions d'engagement.

Le raisonnement tactique vise ainsi leur bonne appréhension pour orienter **l'intégration tactique** des **justes moyens** suffisants pour l'accomplissement de la mission et ce, en tenant compte des **facteurs de succès** liés aux spécificités de l'engagement.

Pour un emploi tactique de la composante terrestre conforme à l'application des principes, l'approche fonctionnelle permet de préciser :

- **les capacités et les aptitudes** des unités liées à leur rôle au combat⁴⁷ ;
- **l'articulation** des unités reflétant la combinaison choisie pour la mission ;
- **le niveau** des unités conditionnant leurs responsabilités tactiques.

Cette **modularité fonctionnelle** des unités de combat illustre la capacité de l'armée de Terre à générer une composante de forces répondant à un large **choix de style tactique** qui se retrouve dans la formulation de **l'effet majeur** comme la bonne prise en compte des facteurs de succès pour la réussite de la mission.

1.2.1. La fonction

L'action des forces terrestres contribue à remplir les contrats opérationnels fixés aux forces armées autour de trois priorités stratégiques : la **protection**, la **dissuasion** et **l'intervention**. Dans ce cadre, elles remplissent des fonctions stratégiques permanentes (**postures**) ou de circonstances (**opérations**).

La **cohérence** et la **différenciation** étant les deux principes directeurs de modèles d'armées⁴⁸. Dès lors, **l'armée de Terre** s'impose comme **la composante opérationnelle tactique** par excellence. Seule apte **à s'imposer au contact de l'adversaire**, en tout temps et dans tous les champs de la conflictualité, la composante terrestre est **indispensable pour mener le combat**.

Modélisée et équipée pour **le combat multi-milieux et multi-champs**, la composante terrestre constitue **la plate-forme intégratrice des effets** de toute manœuvre interarmées visant **la défaite tactique de l'ennemi**. S'appuyant sur une masse critique et une technologie permettant d'acquérir **la supériorité opérationnelle** jusqu'au combat en **haute intensité**, elle opère sur **l'ensemble du spectre** des interventions militaires.

Au niveau **national** ou **à l'international**, elle cultive **l'interopérabilité interministérielle et interalliée** ainsi que **l'approche duale** nécessaire pour assurer le *continuum* sécurité-défense. Dans ces conditions, elle est apte à mener ou à concourir à des opérations de **maintien de la paix**, de **contrôle de milieux** et de **protection des populations**.

⁴⁷ Cette approche naît du paradigme de la différence de nature entre les configurations organique et opérationnelle.

⁴⁸ Autonomie stratégique, cohérence, différenciation et mutualisation (CIA-01(A)_CEF).

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La composante terrestre contribue aux fonctions opérationnelles⁴⁹ nécessaires à la réalisation des missions majeures des armées en agrégeant des forces provenant d'un vivier d'**armes** :

- qui remplissent des **fonctions tactiques essentielles** ;
- qui possèdent des **capacités tactiques fondamentales** ;
- qui entretiennent des **aptitudes tactiques spécifiques**.

Une arme est une composante des forces terrestres regroupant les capacités ainsi que les aptitudes de combat et permettant de produire des effets tactiques spécifiques. Elle remplit sa fonction au sein d'un pion de manœuvre pour contribuer aux fonctions tactiques combinées dans le cadre d'une mission particulière.

1.2.1.1. Les fonctions tactiques

La composante terrestre contribue directement ou indirectement à toutes les missions majeures des armées. Elle possède en effet les capacités et la masse critique nécessaires pour **combattre** à des fins de **protection**, de **dissuasion conventionnelle**, de **contrôle** ou d'**intervention** multi-milieux et multi-champs.

Engagée principalement au contact de l'ennemi, la composante terrestre tactique s'impose naturellement comme **la composante prédominante** pour assumer les fonctions opérationnelles tactiques nécessaires **au combat**.

Ainsi, quand l'opération militaire vise l'anéantissement du potentiel de l'adversaire, cela se traduit au combat par la combinaison dynamique d'effets faisant des fonctions tactiques l'essentiel des fonctions opérationnelles destinées à imposer sa volonté à l'ennemi.

Fonctions opérationnelles interarmées	Fonctions tactiques essentielles de la composante terrestre	Fonctions tactiques essentielles de la composante terrestre
OPÉRER	COMBATTRE	COMBATTRE
	Et intégrer les actions interarmées	
MAÎTRISER L'INFORMATION	INFORMER	INFORMER
	Et intégrer les données interarmées	
COMMANDER	COMMANDER	COMMANDER
	Et intégrer les effets interarmées	
SOUTENIR	SOUTENIR	SOUTENIR
	Et intégrer les Directions et Services interarmées	
		+
		INTÉGRER

Au sein d'une opération interarmées, la composante terrestre tactique est engagée conformément aux principes de l'action militaire en assurant les **5 fonctions tactiques essentielles** suivantes :

- **la fonction tactique « Combattre »** : elle consiste à agresser l'ennemi et à se soustraire à ses agressions afin de lui nier toute velléité de poursuite du combat. Elle met principalement en œuvre les actes élémentaires : se déplacer, se poster et utiliser ses effecteurs ;

⁴⁹ Opérer, maîtriser l'information, commander, soutenir.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

- **la fonction tactique « Informer »** : elle consiste à rechercher et exploiter des informations pour disposer de connaissances utiles à la prise d'ascendant au combat. Elle met principalement en œuvre les actes élémentaires : collecter, analyser, partager et protéger ;
- **la fonction tactique « Commander »** : elle consiste à gouverner les autres fonctions tactiques essentielles afin de créer la combinaison dynamique des effets permettant d'atteindre les objectifs de la mission. Elle met en œuvre principalement les actes élémentaires : comprendre, décider et diriger ;
- **la fonction tactique « Intégrer »** : elle consiste à prendre en considération toutes les dimensions du combat pour diriger la convergence des effets de tous les composants agissant dans le cadre de la manœuvre tactique. Elle met en œuvre principalement les actes élémentaires : agréger, mutualiser et arbitrer ;
- **la fonction tactique « Soutenir »** : elle consiste à garantir un niveau de potentiel de combat en fournissant des ressources et des services. Elle met en œuvre les actes élémentaires : administrer, approvisionner et maintenir en condition.

La fonction tactique est le rôle opérationnel joué par une unité au combat agissant dans le cadre d'une manœuvre combinée visant à neutraliser le potentiel de combat ennemi.

1.2.1.2. Les capacités tactiques

Chacune des **5 fonctions tactiques essentielles** de la composante terrestre implique la détention de capacités tactiques fondamentales permettant de **produire, combiner et intégrer l'ensemble des effets** envisagés pour créer les conditions du succès de la mission reçue.

Fonctions tactiques essentielles de la composante terrestre	Capacités tactiques fondamentales de la composante terrestre
COMBATTRE	COMBAT AU CONTACT
	COMBAT À DISTANCE
	ENGAGEMENT
	INFLUENCE
INFORMER	RENSEIGNEMENT
	INFORMATION
	LIAISON
COMMANDER	CONCEPTION
	CONDUITE
	COORDINATION
	CONTRÔLE
SOUTENIR	ADMINISTRATION
	LOGISTIQUE
INTÉGRER	INTERACTION
	INTEROPÉRABILITÉ
	INTERPRÉTATION

► Les capacités tactiques fondamentales de la fonction tactique « **Combattre** » :

- capacité de « **combat au contact** » pour produire l'effet de destruction par le choc ou la mêlée ;
- capacité de « **combat à distance** » pour produire l'effet de destruction par le feu indirect ;
- capacité « **d'engagement** » pour produire l'effet d'agilité par le mouvement ;
- capacité « **d'influence** » pour produire l'effet de persuasion des forces morales par la manipulation.

► Les capacités fondamentales de la fonction tactique « **Informer** » :

- capacité de « **renseignement** » pour produire l'effet de levée de l'incertitude par la recherche et le recoupement d'indices ;
- capacité de « **communication** » pour produire l'effet de vulgarisation voire d'influence par le récit ;
- capacité de « **liaison** » pour produire l'effet de transmissions par l'interface humaine et technique.

► Les capacités fondamentales de la fonction tactique « **Commander** » :

- capacité de « **conception** » pour produire l'effet d'enchaînement logique des effets tactiques par la planification des opérations ;
- capacité de « **conduite** » pour produire l'effet de direction des actions tactiques par l'élaboration des ordres et le suivi de la situation ;
- capacité de « **coordination** » pour produire l'effet de combinaison dynamique des effets tactiques par la synergie des actions ;
- capacité de « **contrôle** » pour produire l'effet d'amélioration du rendement tactique par la mesure de l'efficacité et de la performance des actions.

► Les capacités fondamentales de la fonction tactique « **Intégrer** » :

- capacité « **d'interaction** » pour produire l'effet de convergence multi-domaine et multi-champs par le processus collaboratif ;
- capacité « **d'interopérabilité** » pour établir la valence multi-domaine et multi-champs par l'interfaçage technique voire culturel (processus et pensée tactique partagés) ;
- capacité « **d'interprétation** » pour produire l'effet de liberté d'emploi sans mimétisme en coalition⁵⁰, afin que la norme ne soit pas un préalable à l'action des forces françaises en mesure de faire abdiquer leur engagement.

► Les capacités fondamentales de la fonction tactique « **Soutenir** » :

- capacité « **d'administration militaire** » pour produire l'effet de gestion des effectifs ;
- capacité de « **logistique** » pour produire l'effet de maintien en condition opérationnel des unités.

⁵⁰ ONU, OTAN, UE, accords de défense bilatéraux dont les mandats sont très cadrés juridiquement.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La capacité tactique est l'aptitude opérationnelle à produire un effet dans un domaine ou dans un champ donné.

1.2.1.3. Les aptitudes tactiques

Les capacités tactiques fondamentales de la composante terrestre permettent la réalisation d'effets qui concourent au succès de la mission. Ces effets sont le résultat d'actions qui nécessitent que les unités composant les différents pions de manœuvre développent des aptitudes tactiques principales.

Ces prédispositions opérationnelles sont le fruit d'un équipement et d'un entraînement spécifiques des unités. Hors combat, ces dernières sont regroupées en armes selon une logique organique de concentration des efforts de formation et d'économie de ressources dédiées à la préparation opérationnelle.

Le réservoir de force de l'armée de Terre est constitué d'unités organiques spécifiques ou armes qui fournissent, à la requête du commandant des opérations, des modules constitutifs de la composante terrestre engagée sur un théâtre d'opération à des fins tactiques.

Fonctions tactiques essentielles de la composante terrestre	Capacités tactiques fondamentales de la composante terrestre	Aptitudes tactiques spécifiques des armes de la composante terrestre	ARMES
COMBATTRE	COMBAT AU CONTACT	COMBAT DÉBARQUÉ	INF
		COMBAT EMBARQUÉ	ABC
		AÉRO-COMBAT	ALAT
	COMBAT À DISTANCE	COMBAT DANS LA PROFONDEUR	ART
	ENGAGEMENT	COMBAT AVEC LE TERRAIN	GEN
INFORMER	INFLUENCE	COMBAT POUR LA DÉCISION	Toutes armes
	RENSEIGNEMENT		
	INFORMATION		
COMMANDER	LIAISON	COMBAT POUR LA DÉCISION	Toutes armes
	CONCEPTION		
	CONDUITE		
	COORDINATION		
SOUTENIR	CONTRÔLE	COMBAT POUR LE MOUVEMENT	TRN
	ADMINISTRATION		
INTÉGRER	LOGISTIQUE	COMBAT POUR LA RÉSILIENCE	MAI
	INTERACTION	Toutes armes	
	INTEROPÉRABILITÉ		
	INTERPRÉTATION		

L'aptitude tactique est disposition naturelle d'une unité à développer la compétence opérationnelle et à entretenir la capacité matérielle nécessaires à mener des actions permettant la réalisation d'effets spécifiques.

► L'arme de l'infanterie (INF)

Son aptitude tactique spécifique est **le combat débarqué**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- d'investigation et de renseignement de contact ;
- de combat rapproché jusqu'au corps à corps ;
- de combat anti-char ;
- de protection rapprochée ;
- d'occupation durable de l'espace de manœuvre.

Arme du combat exposé, l'infanterie est celle où les forces morales et les frictions liées à l'environnement de la bataille sont les plus prégnantes.

L'infanterie a besoin de temps pour se déployer comme se déplacer et son efficacité dans la manœuvre est liée à la qualité des appuis et des soutiens apportés pour pouvoir se concentrer sur son combat.

► L'arme blindée cavalerie (ABC)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat embarqué**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- d'éclairage et de reconnaissance ;
- d'intervention rapide sous blindage ;
- d'exploitation ;
- d'accompagnement ;
- d'emporter la décision.

Arme du combat dynamique et discontinu, l'arme blindée cavalerie est celle qui promeut l'audace dans la prise d'initiative et l'anticipation pour la saisie d'opportunité.

L'arme blindée cavalerie a besoin de profondeur de champ et d'autonomie pour s'engager. Son efficacité dans la manœuvre est liée à l'agilité de son soutien pour pouvoir relancer son action et exploiter les opportunités.

► L'arme de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT)

Son aptitude tactique spécifique principale est **l'aérocombat**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- d'éclairage et de reconnaissance dans la profondeur ;
- d'intervention rapide dans la profondeur ;
- d'appui feu aux troupes au sol ;
- d'aéromobilité ;
- de s'affranchir du terrain ;
- de développer l'ubiquité chez l'adversaire en créant la décision localement.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Arme du combat véloce proche du sol, l'aviation légère de l'armée de Terre est celle de la liberté d'intervention dans des délais brefs et de la plus grande allonge du combat au contact.

L'aviation légère de l'armée de Terre a besoin de conditions météorologiques favorables et de coordination dans la 3^e dimension pour s'engager mais aussi d'un espace de manœuvre préservé de défense sol-air adverse. Son efficacité dans la manœuvre est liée à la qualité du renseignement et du soutien spécifique fournis pour fondre sans préavis sur l'ennemi.

► L'arme de l'artillerie (ART)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat dans la profondeur.**

Elle détient en outre des capacités tactiques spécifiques :

- de renseignement dans la profondeur ;
- de feux dans la profondeur ;
- de conquête de la supériorité des feux ;
- d'appui feu au contact ;
- de défense sol-air.

Arme du combat foudroyant par la poudre, l'artillerie est celle qui fait peser et porte la menace dans la profondeur et sur les esprits. Elle agit également sur le terrain par des effets de cloisonnement ou d'interdiction. Elle peut contribuer à la protection de la force dans la 3^e dimension mais aussi au ciblage ou au modelage de l'adversaire.

L'artillerie a besoin de renseignements et de positions proches des axes pour se déployer et son efficacité dans la manœuvre est liée à sa portée comme à l'anticipation de son soutien pour pouvoir assurer la permanence de son action.

► L'arme du génie (GEN)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat pour la mobilité.**

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- de renseignement technique ;
- de contre-mobilité ;
- d'appui à la mobilité ;
- d'organisation du terrain ;
- 'administration et de gestion de l'espace terrestre.

Arme du combat par la brèche et la fortification, le génie est celle qui préserve la liberté de manœuvre et tire parti de l'espace de manœuvre.

Le génie a besoin de temps comme de protection rapprochée et son efficacité dans la manœuvre est liée à la cohérence de son emploi et à l'anticipation des besoins en mobilité et en protection.

► L'arme des transmissions (TRS)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat pour la décision**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- de gestion de l'information ;
- de protection des données ;
- de cyber-combat ;
- de liaisons de commandement.

Arme du combat cohérent, l'arme des transmissions est celle qui garantit l'accès à la connaissance de la situation et permet d'influencer le cours de la manœuvre d'ensemble.

L'arme des transmissions a besoin de liaisons et de discipline. Son efficacité dans la manœuvre est liée à la possession de point haut et de directives de partage d'informations précises pour soulager la charge cognitive pesant sur les combattants en général et du commandement en particulier.

► L'arme du train (TRN)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat pour le mouvement**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- de transport ;
- de circulation ;
- d'appui au mouvement ;
- d'escorte ;
- de ravitaillement ;
- d'évacuation.

Arme du combat fluide, l'arme du train est celle qui garantit le rythme tactique et le bon cadencement des échelonnements de combat dans la manœuvre en facilitant notamment la concentration des efforts.

L'arme du train a besoin de réseaux et d'escorte. Son efficacité dans la manœuvre est liée à l'anticipation des mouvements pour pouvoir se concentrer sur la gestion de la coordination des flux tactiques.

► L'arme du matériel (MAT)

Son aptitude tactique spécifique principale est **le combat pour la résilience**.

Elle détient en outre les capacités tactiques spécifiques :

- de remise en condition ;
- de maintien en condition ;
- d'extraction ;
- d'évacuation.

Arme du combat dans la durée, l'arme du matériel est celle qui limite l'érosion des forces et affûte les capacités de combat pour prolonger leurs potentiels tactiques en contribuant de fait à l'économie des moyens.

L'arme du matériel a besoin d'approvisionnement et de zone spécifique de déploiement en sûreté pour accompagner en permanence la manœuvre et irriguer la ligne d'opérations du flux de potentiel nécessaire au combat.

1.2.2. L'articulation

Le principe d'articulation est fondamental puisqu'il est à l'origine théorique de la tactique, comprise comme **la science de l'agencement** des forces et à l'origine pratique de la tactique, comprise comme **l'art de combiner** les unités élémentaires pour s'adapter aux contextes opérationnels et à l'ennemi. L'histoire de la tactique est intimement liée à l'évolution de l'articulation des forces au combat.

L'articulation répond essentiellement aux nécessités fonctionnelles identifiées lors du raisonnement tactique pour aboutir, avant l'engagement (ou le réengagement en conduite), à une configuration appropriée de l'outil de combat. Illustrant le choix d'un compromis opérationnel dans le cadre de la mission fixée, l'articulation reflète le bon équilibre né de l'affrontement entre **l'obligation de cohérence** (ou d'esprit de corps) pour converger vers les objectifs et **la nécessaire différenciation** induite par les facteurs clefs spécifiques au contexte d'engagement. L'emploi de ressources rares (moyens de franchissement, capacités d'acquisition du renseignement...) impose également de faire des choix dans l'articulation des différents pions de manœuvre.

Dès lors, si des **normes de combinaison interarmes** existent désormais en doctrine, il demeure important de souligner que le principe d'**articulation est temporaire** par essence et qu'il doit être **réévalué à chaque changement de mission**, voire dans des conditions extrêmes et avec toutes les difficultés que cela peut représenter à l'occasion de changement de phase de la manœuvre.

Les périodes de changement d'articulation sont des instants **de vulnérabilité critique** notamment du fait des **différences de tempo** opérationnel des différentes armes mais aussi à cause des **difficultés d'intégration** qu'elle représente dans tous les domaines de toutes les fonctions tactiques essentielles. L'articulation est enfin une décision sensible car **elle conditionne la cohérence d'emploi et des responsabilités de commandement** des différents modules intégrés au pion de manœuvre.

L'approche fonctionnelle permet ainsi de décider d'une juste articulation du pion de manœuvre selon **trois critères** essentiels qui peuvent s'appliquer totalement ou en partie, seul ou de manière combinée :

- **la place dans le dispositif** du fait de son rôle dans la géométrie de la force ;
- **son échelon dans la manœuvre** du fait de sa fonction dans la mécanique opérationnelle de la mission ;
- **sa spécialité au combat** du fait de sa capacité à produire des effets spécifiques et à les combiner.

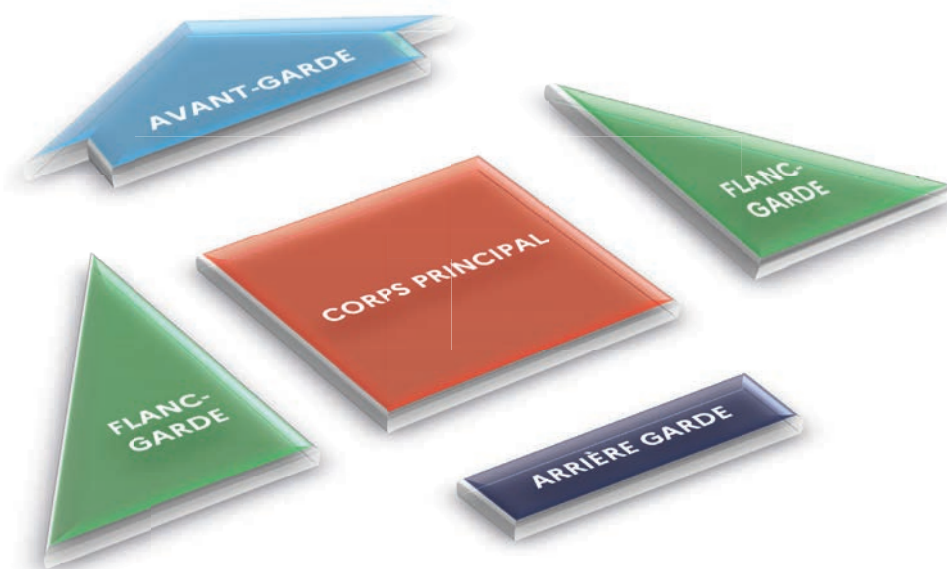
L'articulation est l'organisation temporaire du pion de manœuvre qui vise à configurer l'outil de combat pour détenir les capacités et les aptitudes adaptées à l'esprit et à la lettre de la mission.

1.2.2.1. La géométrie tactique

L'articulation se formalise d'abord par essence à travers **l'agencement physique** des unités dans l'espace de manœuvre. Il est bon de rappeler à ce stade que la répartition géométrique répond à des notions qui relèvent aussi de l'étude analytique puisqu'elle permet entre autres de **se présenter à l'ennemi** selon une direction conditionnée à la fois par **l'approche choisie** dans l'idée de manœuvre et les possibilités offertes par **les caractéristiques de l'espace** de manœuvre.

Cependant, c'est bien l'approche fonctionnelle qui va diriger la nécessité **de division géométrique** du pion de manœuvre pour participer à la maîtrise de sa propre culmination selon les principes de l'action militaire. En effet, l'enjeu étant de préserver suffisamment de potentiel de combat pour remplir **l'action principale** de la mission en déclenchant la juste concentration de moyens à l'instant opportun, il devient primordial d'encadrer cette masse critique de force par des sous-ensembles qui dessinent, autour d'elle, un dispositif hétérogène de sûreté.

La possibilité d'emporter la décision étant essentiellement liée à la capacité à surclasser l'ennemi dans le rapport de force, la division géométrique en sous-ensembles est plus aisée. L'articulation géométrique se décline donc avec plus de pertinence comme un macro-agencement révélant *de facto* les sous-ensembles de la force qui vont préparer, réaliser ou exploiter l'effet majeur.



L'articulation appréciée selon le critère de la position géométrique au sein du dispositif tactique divise le pion de manœuvre en quatre types de sous-ensembles :

- **l'avant-garde** : elle devance le corps principal pour le préserver de la phase initiale de contact et marquer le gros ennemi ;
- **le corps principal ou gros** : il suit l'avant-garde à distance de manœuvre contre le gros de l'ennemi et exploite éventuellement ;
- **l'arrière-garde** : elle suit le corps principal sur la même direction de marche pour le préserver d'un combat par l'arrière ;
- **les flanc-gardes** : ils progressent latéralement pour préserver le corps principal d'un combat sur ses flancs.

L'articulation géométrique est une configuration physique du pion de manœuvre en sous-ensembles localisés de telle sorte que les corps de gardes préservent la manœuvre du corps principal chargé de réaliser la mission.

La forme d'articulation selon le principe de position géométrique a des limites. Chaque sous-ensemble peut constituer **une garantie** de pouvoir préserver suffisamment de potentiel pour faire l'effort. Mais ils constituent aussi paradoxalement **un investissement** quantitatif et qualitatif qui peut hypothéquer la bonne application des principes de l'action militaire, surtout si le corps principal finit par progresser sous contrainte ennemie avant même d'avoir déclenché la réalisation de l'action principale.

Tirer parti des caractéristiques de l'espace de manœuvre permet d'économiser des sous-ensembles de sûreté :

- **la possession d'observatoires** peut pallier une faible avant-garde ;
- **l'adossement** à des coupures constitue une arrière-garde naturelle ;
- **la progression flanquée** par des masques impénétrables offre d'économiser une flanc-garde.

Le choix des proportions à respecter pour la répartition des forces du pion de manœuvre dans les différents sous-ensembles **est relatif**. Un déséquilibre du dispositif peut être volontairement choisi pour influencer la réaction ennemie. Il convient cependant de **conserver un potentiel de combat** au corps principal suffisant **pour pouvoir prendre l'ascendant** sur l'ennemi au moment de la réalisation de l'effet majeur.

1.2.2.2. L'échelon tactique

L'articulation évoque intuitivement l'organisation des liaisons entre les sous-ensembles fonctionnels d'un même dispositif sollicité dans un processus cinématique d'actions.

L'articulation, selon le critère de cinématique tactique, procède de façon analogue en **distribuant les capacités tactiques spécifiques** du pion de manœuvre au sein de **sous-modules opérationnels** chargés de réaliser des **séquences d'actions** nécessaires à l'atteinte des objectifs **de la mission**.

L'agencement de ces sous-ensembles s'opère par leur **l'échelonnement** dans le dispositif global pour interagir en conduite selon **la cinématique des actions composantes de la mission** et selon les interférences liées aux **caractéristiques de la zone d'engagement** voire aux **actions de l'ennemi**.

L'articulation possède donc **une dimension doctrinale** prise en compte avant le déploiement par la **génération de forces** requise pour le concept d'opération et **une dimension pratique** avant l'engagement exprimée par **un besoin en renforcements**⁵¹ à l'échelon supérieur après analyse du contexte d'engagement.

⁵¹ Notamment concernant les capacités tactiques spécifiques rares (Moyens de franchissement, drones, cyber...).

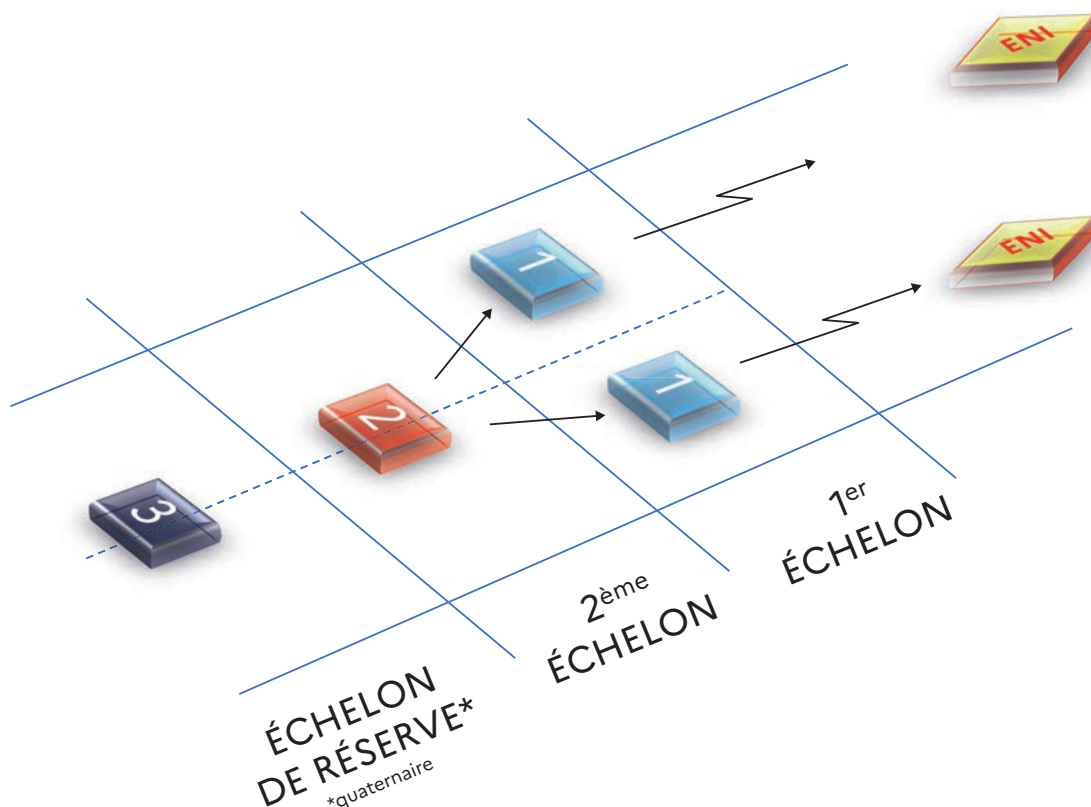
RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Fondamentalement, la conception de manœuvre minimum consiste à prévoir une cinématique tactique quasi-immuable impliquant la division du pion de manœuvre en deux échelons au moins :

- **un échelon de prise de contact** correspondant à la phase **d'établissement du contact** avec l'ennemi selon les possibilités d'approche offertes par l'espace de manœuvre ;
- **un échelon principal** correspondant à la phase de **réalisation des actions** permettant d'atteindre l'objectif de la mission.

Cette vision minimaliste de la manœuvre offre pourtant peu de satisfaction tactique au regard des principes de l'action militaire ainsi que dans la prise en compte des facteurs de succès. En effet, la cinématique faisant abstraction des causes des actions, **elle n'intègre pas les notions de rapport de force et de culmination** qui représente **les lois de la mécanique du combat** contre l'ennemi.

L'articulation cinématique se définit comme la répartition tactique des unités composant le pion de manœuvre en échelons fonctionnels. Ces échelons intègrent les capacités tactiques spécifiques nécessaires au développement des actions composantes de la mission sous contrainte des actions de l'ennemi.



Au contact, **la réaction de l'ennemi** à la cinématique du pion de manœuvre **est inévitable** et elle impose donc, en plus de la prise de contact, de se garder contre son interférence dans la réalisation de l'action principale. De plus, la menace de contre-réaction qu'il fait peser sur le pion après sa culmination nécessite d'envisager **l'exploitation des résultats de la mission**.

Par conséquent, la prise en compte au combat **des phénomènes d'interaction mécanique entre adversaires** ne modifie certainement pas la cinématique tactique de la mission mais elle influence aujourd'hui significativement l'articulation d'un pion de manœuvre de la composante terrestre :

- **doctrinalement**, en privilégiant pour l'emploi tactique des unités :
 - **au moins une structure ternaire**, pour disposer organiquement d'un troisième élément capable de couvrir l'action principale ou de consolider⁵² son résultat ;
 - **au mieux une structure quaternaire**, pour disposer organiquement d'un quatrième élément capable d'exploiter les résultats de l'action principale et compenser l'attrition.
- **tactiquement**, en recommandant de créer, pour l'emploi tactique des unités dans certaines conditions⁵³ et sur la ressource propre à l'unité ou par renforcement :
 - **un échelon de réserve**, pour disposer mécaniquement d'une capacité autonome de sûreté ou d'exploitation.

L'échelon de réserve est un élément du dispositif du pion de manœuvre généré en propre ou reçu en renforcement et qui ne participe à la mission que sur ordre, en conduite, afin de parer un imprévu ou d'exploiter une opportunité lors de la cinématique tactique de la mission.

1.2.2.3. La dominante tactique

La dernière forme d'articulation qui peut influencer la décision d'organisation du pion de manœuvre tire directement son avantage de l'exploitation des capacités tactiques spécifiques des armes. Ces dernières, assurant de pouvoir réaliser des effets spécifiques, s'agrègent dans **des sous-ensembles interarmes à dominante spécialisées** et participent ainsi au principe **de différenciation** des unités pour s'adapter à la mission et aux conditions d'engagement.

Une fois encore, le principe qui régit l'articulation par spécialisation présente des limites. À vouloir faire effort partout, on ne fait effort nulle part. Dès lors, il convient de conserver à la fois **la cohérence** globale du dispositif de manœuvre et de définir **des priorités** d'intégration interarmes. Ceci est particulièrement le cas en ce qui concerne les spécialités rares.

Cette articulation commence donc par la définition **d'un noyau dur d'unité** qui représente **la plateforme d'intégration des autres effecteurs** afin de constituer une **chaîne de commandement unique** qui assure la **cohérence de la manœuvre**. Ensuite, le raisonnement tactique mettant en lumière **des facteurs clefs** dans le déroulement de la manœuvre, il convient de définir quelles actions des composantes de la mission nécessitent **un renforcement de capacités spécialisées** (franchissement, cloisonnement, échelonnement, marquage, etc.).

⁵² Posture permettant d'opter pour un dispositif assurant la sûreté nécessaire à la réarticulation de l'unité en vue de la mission suivante. À différencier de la notion d'exploitation liée à la saisie d'opportunité pour imprimer un rythme tactique insoutenable à l'ennemi par la relance de l'action et impliquant en particulier la conservation de l'initiative tactique.

⁵³ Rapport de force avec l'ennemi équilibrée ou non-participation à l'effort du supérieur (perdant *a priori* le bénéfice de ses renforcements).

Ainsi, la listes des capacités tactiques spécifiques des armes représentent un catalogue d'effets potentiels qui détermine l'articulation des unités à mettre en œuvre pour les actions composantes des missions :

► **Fonction tactique essentielle « Combattre » :**

- l'arme de l'infanterie :
 - Effets : saisir, occuper, harasser.
 - Plateforme d'intégration et de commandement pour le combat rapproché.
- l'arme blindée cavalerie :
 - Effets : contrer, déborder, renverser.
 - Plateforme d'intégration et de commandement pour le combat dans la profondeur.
- l'arme de l'aviation légère de l'armée de Terre :
 - Effets : frapper, dévoiler, projeter.
 - Plateforme d'intégration et de commandement pour l'aérocombat.
- l'arme de l'artillerie :
 - Effets : foudroyer, disloquer, cloisonner, arrêter, protéger.
 - Plateforme d'intégration et de commandement des feux dans la profondeur et de défense sol-air.
- l'arme du génie :
 - Effets : ouvrir, renforcer, modeler, protéger.
 - Plateforme d'intégration et de commandement de l'organisation de l'espace de manœuvre.

► **Fonction tactique essentielle « Informer » :**

- l'arme des transmissions :
 - Effets : lier, partager, chiffrer.
 - Plateforme d'intégration et de commandement des liaisons.

► **Fonction tactique essentielle « Soutenir » :**

- l'arme du train :
 - Effets : fluidifier, approvisionner, évacuer.
 - Plateforme d'intégration et de commandement des flux.
- l'arme du matériel :
 - Effets : réparer, remplacer, prolonger.
 - Plateforme d'intégration et de commandement du maintien en condition.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Ainsi l'articulation par spécialisation permettra de configurer une force devant remplir une fonction⁵⁴ dans la manœuvre en la dotant d'une dominante valorisée par des capacités lui permettant de s'adapter au mieux aux conditions de l'engagement :

- **Fonction de conquête :**
 - Dominante : INF
 - Renforcements : GEN, ART

- **Fonction de recherche :**
 - Dominante : ABC
 - Renforcements : ALAT, TRS, TRN

- **Fonction de diversion :**
 - Dominante : ALAT
 - Renforcements : INF, GEN, ART

- **Fonction de modelage :**
 - Dominante : ART
 - Renforcements : GEN, ART

- **Fonction de sûreté :**
 - Dominante : ABC
 - Renforcements : INF, ART

- **Fonction de sécurisation :**
 - Dominante : TRN
 - Renforcements : MAT, GEN, INF, ABC.

Les fonctions tactiques essentielles « Commander » et « Intégrer » constituent par essence la double **plateforme intégratrice des autres fonctions**. Cette logique de gouvernance ultime assure à la manœuvre d'être **unique** et **coordonnée** afin de demeurer **cohérente** et **efficace**. À un certain niveau, elle doit placer sous le commandement **d'officiers généralistes** maîtrisant l'emploi de la composante terrestre. Ils sont aidés dans cette responsabilité par un poste de commandement composé de **pôles de conception, de conduite, de contrôle et de coordination** articulés en **bureaux**⁵⁵ **gérant les capacités tactiques fondamentales** des unités.

⁵⁴ Exemples non exhaustifs de configuration de force thématique portant effort sur les capacités statiques spécifiques jugées primordiales.

⁵⁵ Administration, renseignement, conduite, logistique, planification, systèmes d'information et de communication, entraînement et enseignements, budget, actions sur les perceptions et l'environnement, communication.

1.2.3. Le niveau tactique

La manœuvre est unique. Pour garantir sa cohérence, l'organisation de la chaîne de décision est centralisée à travers **une architecture de commandement unique**. Cependant, à cause des frictions inhérentes au combat, **sa performance** impose aussi **localement** de prendre en compte des dimensions spécifiques des caractéristiques d'engagement, la nécessité de faire effort dans certains domaines ou, tout simplement, celle de laisser **une marge d'autonomie et d'initiative** aux échelons subordonnés.

Ainsi, la notion d'articulation permet effectivement **l'adaptation** de l'outil de combat à la mission et à l'environnement tout en mettant en lumière **les limites de la modularité**⁵⁶ et de la polyvalence des unités. *In fine*, les **configurations** doivent être **arbitrées** par la chaîne de commandement dans un dosage choisi pour conserver **la cohérence** de la manœuvre **globale** (priorité donnée à l'unicité) ou augmenter la **performance** de la manœuvre **locale** (priorité donnée à l'effort).

Par conséquent, **la taille et le nombre** des masses à manœuvrer (et donc à commander, soutenir et intégrer) ainsi que la préparation et la conduite de **l'engagement d'unités très spécialisées** (qualifiées « de rares ») mettent en exergue une réalité tactique qui **étage hiérarchiquement** le dispositif tactique **en niveaux tactiques** d'unités de manœuvre.

Ainsi selon ces niveaux, les postes de commandement dédiés revêtent **des statuts de responsabilité et de décision** tactiques différents et concentrent leurs attentions sur des aspects **parcellaires** de la manœuvre globale. Cette architecture permet, de surcroît, de réduire **le nombre de subordonnés** dont le nombre peut difficilement excéder **six** sans faire peser de fortes contraintes sur **la rapidité et la coordination** de l'exécution de la manœuvre.

L'organisation militaire au combat prévoit un processus d'aménagement des responsabilités en matière d'articulation et d'emploi des unités qui obéit aux préceptes :

- **de déconcentration tactique ;**
- **de décentralisation tactique ;**
- **de subsidiarité tactique.**

Le niveau tactique se définit comme le statut de responsabilité d'une unité lui donnant autorité et légitimité à décider de l'organisation et de l'emploi des forces mises à sa disposition. Cela lui permet de choisir les orientations de la manœuvre dans la limite de la décentralisation et de la déconcentration tactiques ne remettant pas en cause sa mission et le caractère unitaire de la manœuvre comme de la chaîne hiérarchique.

⁵⁶ Quand la polyvalence devient standard et accouche de concept inepte comme celui du « lourd/léger ».

1.2.3.1. La déconcentration tactique

La déconcentration tactique est un précepte d'**aménagement des responsabilités d'emploi** permettant de **distribuer temporairement** des unités et des compétences spécifiques à tous les échelons et niveaux subordonnés de la manœuvre **sans perdre ni le pouvoir de décision** sur leur utilisation, **ni la responsabilité juridique** corollaires à leurs actions.

Les moyens déconcentrés sont dits « **conservés** » et agissent **au profit de la manœuvre de l'unité qui la distribue** dans l'espace de responsabilité tactique de ses unités subordonnées. Même lorsque ces moyens participent directement à valoriser le dispositif de ces dernières, **ce détachement** formalise en fait l'effort de la manœuvre d'ensemble du supérieur.

La déconcentration tactique place temporairement le détachement conservé aux ordres sous **le contrôle tactique** de l'unité dans l'espace de responsabilité tactique duquel il va évoluer et user de ses effecteurs. La relation fonctionnelle qui lie ces entités est la fonction tactique essentielle d'**intégration** qui permet de **coordonner, synchroniser et faciliter** l'action du détachement **sans** toutefois pouvoir **changer ni sa mission, ni son idée de manœuvre**.

Il existe deux types de déconcentration tactique :

- **la déconcentration capacitaire.** C'est celle qui vise **le renforcement de l'unité subordonnée** par la fourniture de moyens supplémentaires. Elle intervient le plus souvent après requête du subordonné et constat par le supérieur de la disponibilité des moyens ;
- **la déconcentration fonctionnelle.** C'est celle qui vise à **marquer l'effort de la manœuvre du supérieur** par l'engagement de moyens et d'unités spécifiques. Elle intervient le plus souvent par nécessité due aux caractéristiques de l'environnement opérationnel ou pour donner de l'ampleur à l'action (profondeur, anticipation, acquisition).

La délégation du contrôle tactique est l'attribution temporaire au commandant d'une unité de la responsabilité d'intégration tactique dans son espace de manœuvre d'un élément conservé aux ordres de l'autorité qui le détache.

Dans tous les cas de déconcentration, le détachement de moyens organiques du supérieur découle de caractéristiques spécifiques de son idée de manœuvre voire de son intention. Ainsi, la déconcentration sert généralement le bénéfice de l'action principale dans des actions :

- **d'anticipation** par **insertion de capteurs**, de différentes portées plus ou moins discrets et vulnérables, à vocation essentielle de **renseignement** et de **marquage** de l'échelon principal adverse ;
- **de modelage** par **distribution d'effecteurs**, de différentes natures d'influence, a vocation essentielle de **durcissement** du dispositif et de **sape** de celui de l'adversaire ;
- **d'amplification** par **dissémination de vecteurs**, de différentes forces et allonges, à vocation essentielle d'**exploitation** de la manœuvre et de **ciblage** dans la profondeur adverse.

La déconcentration tactique correspond toujours à la volonté du supérieur d'utiliser toutes ses capacités pour **optimiser l'action de ses subordonnés** puisque celle-ci s'inscrit logiquement dans son intention. Paradoxalement, cette tâche supplémentaire d'intégration qui peut déjà représenter en soit **une surcharge technique ou logistique** pour le subordonné, peut, en plus, s'accompagner de **limitations et de contraintes tactiques** liées à l'emploi et la mise en œuvre du détachement.

1.2.3.2. La décentralisation tactique

La décentralisation tactique est un précepte d'**aménagement des responsabilités d'emploi** permettant de **distribuer temporairement** des unités et des compétences spécifiques à tous les échelons et niveaux subordonnés de la manœuvre en **transférant le pouvoir de décision** sur leur utilisation ainsi que la **responsabilité juridique** corollaires à leurs actions.

Les moyens décentralisés sont dits « **prélevés** » ou **adaptés** et agissent alors intégralement **au profit de la manœuvre des unités qui les reçoivent** dans leur espace de responsabilité. Contrairement à la déconcentration tactique qui formalise par ce type de renforcement l'effort de la manœuvre du supérieur, la décentralisation témoigne de sa **priorité tactique** notamment **pour réaligner dans le temps et dans l'espace** le dispositif général.

La décentralisation tactique place temporairement le détachement prélevé sous **le commandement tactique** de l'unité dans l'espace de responsabilité tactique duquel il va évoluer et user de ses effecteurs. L'unité bénéficiaire l'emploie alors exactement comme un moyen affecté **en fixant, en particulier, sa mission et en validant son idée de manœuvre**.

Il existe deux types de décentralisation tactique:

- **la décentralisation homogène.** C'est celle qui vise le **renforcement égale** de l'ensemble des unités de même niveau par la fourniture de moyens supplémentaires équivalents. Ce type de décentralisation démontre que la priorité tactique du supérieur se porte **sur une phase de sa manœuvre** (afin de garantir l'alignement général du dispositif) ;
- **la déconcentration hétérogène.** C'est celle qui vise le **renforcement discrétionnaire** d'une unité parmi d'autres de même niveau par la fourniture de moyens surclassant. Ce type de décentralisation démontre que la priorité tactique du supérieur se porte **sur une partie de son dispositif** (afin de combler une faille de son dispositif ou de percer celui de l'adversaire).

Le transfert du commandement tactique est l'attribution temporaire au commandant d'une unité de l'entière responsabilité tactique dans son espace de manœuvre d'un élément affectée à l'autorité qui la détache.

Dans tous les cas de décentralisation, l'adaptation de moyens organiques du supérieur est contrainte par :

- **les limites des performances d'emploi** des détachements par échantillonnage de leurs capacités intrinsèques qui agissent souvent mieux et durablement lorsqu'elles demeurent conservées aux ordres ;
- **les limites des capacités d'intégration** de l'unité bénéficiaire dans toutes les fonctions tactiques essentielles notamment celle du soutien tant quantitatif que qualitatif ;
- **la nécessité de maintenir l'esprit de corps** acquis par partage d'expériences dans l'adversité et qui consolide la cohésion des unités pour développer les forces morales et les affinités opérationnelles.

La décentralisation tactique est la marque de la volonté du supérieur **de suppléer aux besoins** tactiques de son subordonné **sans intervention** sur la conduite de sa manœuvre. L'objectif est d'établir la juste subsidiarité qui permettent à la fois la cohérence de la manœuvre globale et la bonne prise en compte des caractéristiques spécifiques de l'environnement opérationnel.

1.2.3.3. La subsidiarité tactique

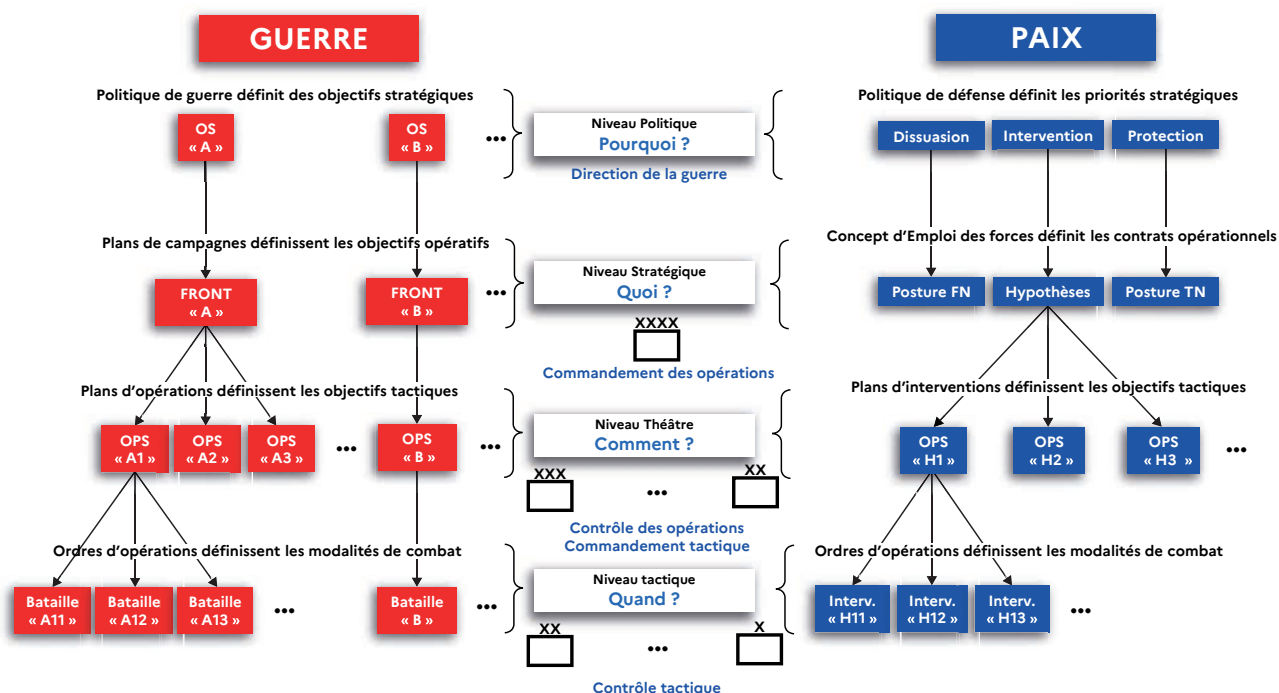
Le principe de subsidiarité **n'est pas le transfert ou la délégation de l'autorité** aux subordonnés. En effet, il repose essentiellement sur la recherche du **niveau hiérarchique pertinent** pour exercer la responsabilité des actions. Dès lors la subsidiarité nécessite que la manœuvre soit dirigée par **l'entité compétente** la plus proche de ceux concernés par l'action et **capable** de prendre en compte tous les aspects tactiques de la situation.

Ce principe de **modularité fonctionnelle**⁵⁷ de l'architecture de commandement renforce donc paradoxalement la liaison entre les échelons de décision et d'exécution en reflétant dans **une chaîne directe et unique** le double mouvement, à la fois de **non-intervention** (subsidiarité) et de **capacité d'intervention** (suppléance).

La délimitation des attributions des différents niveaux tactiques dans la préparation et la conduite de la manœuvre résulte de la définition de domaines de compétence tactique qui s'appréhende selon :

- le rôle opérationnel ;
- le rôle tactique ;
- le rôle spécifique.

Une politique de Défense peut engendrer la multiplication de fronts stratégiques. Par voie de conséquence, elle dirige l'élaboration de contrats opérationnels qui modélise les forces armées. En phase d'intervention, elle commande alors la génération et la projection de plusieurs groupes de forces armées différents chargés de mener chacun leur propre campagne d'opérations de guerre sur ces théâtres.



⁵⁷ Concept consacré par l'adage « le chef se place à l'endroit où il peut commander le mieux ».

Néanmoins, on considère en tactique générale que le niveau de responsabilité exclusivement militaire se situe à l'échelle d'une force autonome de théâtre. En haute intensité, cette force peut nécessiter la mobilisation de toute ou partie de l'armée de Terre.

Ses subdivisions sont réparties en 9 niveaux de commandement et d'emploi :

► Niveau 1 : le corps d'armée – niveau de campagne interarmes

- c'est le niveau disposant de toutes les fonctions opérationnelles pour exercer **le contrôle opérationnel d'une campagne**. Il détient la capacité à **intégrer les composantes d'armées** nationales ou internationales constituant **la force interarmées** déployée sur le théâtre. Il conçoit et conduit **le plan des opérations militaires** contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques du **plan de campagne** définit dans le plan de guerre ;
- c'est le niveau disposant des fonctions tactiques essentielles pour exercer **le commandement tactique d'une composante terrestre** nationale ou internationale intégrée au sein d'une force interarmées. À ce titre, il conçoit et conduit **la manœuvre des divisions** en fixant **leurs objectifs tactiques** et en facilitant **leur engagement au contact de l'ennemi** ;
- c'est le niveau qui facilite la manœuvre des divisions en les allégeant **de la gestion de la zone arrière** et de **l'entretien du lien** avec le niveau stratégique. Il **prolonge** les effets tactiques des divisions **dans le temps et dans la profondeur** du théâtre par leur **renforcement en moyens rares** ou par la conduite d'**opérations de modelage** d'ensemble, qu'elles soient dans le champ matériel ou immatériel.

► Niveau 2 : la division – niveau de la manœuvre interarmes

- c'est le niveau disposant de toutes les fonctions opérationnelles pour exercer éventuellement **le contrôle opérationnel d'une intervention** à dominante terrestre. À cet effet, il peut se voir renforcé, pour un temps donné, de la capacité à **intégrer les détachements d'armées** nationales ou internationales constituant **le groupement interarmées** déployé sur la zone d'opération. Elle conçoit et conduit **le plan de l'opération militaire** contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques du **plan d'intervention** ;
- c'est le niveau disposant des fonctions tactiques essentielles pour exercer **le commandement tactique d'un groupement de forces terrestres** national ou international intégré au sein d'un corps d'armée ou dépendant éventuellement directement du niveau stratégique. À ce titre, il conçoit et conduit **la manœuvre des brigades** en fixant **leurs missions tactiques** et en coordonnant **leurs actions au contact de l'ennemi** ;
- c'est le niveau qui **optimise la combinaison des effets interarmes** de la manœuvre des brigades en **facilitant la synergie** de ces pions de manœuvres interarmes et ce, par le renforcement en moyens et effets complémentaires permettant de **catalyser l'effort** de la manœuvre globale.

► Niveau 3 : la brigade – niveau du combat interarmes

- c'est le niveau disposant de toutes les fonctions opérationnelles pour exercer exceptionnellement **le contrôle opérationnel d'une mission d'intervention** à dominante terrestre. À cet effet, elle peut se voir renforcée pour la phase d'intervention de la capacité à intégrer **les effets d'autres armées** quand ils sont réalisés dans sa zone d'opération. Elle conçoit et conduit **l'ordre d'opération** contribuant à atteindre le but de la mission fixée dans **l'ordre d'intervention** ;

- c'est le niveau disposant des fonctions tactiques essentielles pour exercer le **commandement tactique d'un ou plusieurs groupements de combat interarmes** utilisés comme pions de manœuvre. À ce titre, elle conçoit et conduit **la manœuvre de combat interarmes des groupements** en fixant **la nature des effets tactiques** à produire pour **combinaison le feu, le choc et le mouvement au contact de l'ennemi** ;
- c'est le niveau qui combat par **la combinaison des effets interarmes** des GTIA.

► Niveau 4 : le bataillon ou groupement interarmes – pion de combat

- c'est le niveau **d'unité de mise en œuvre d'une fonction opérationnelle** en s'intégrant au sein d'une force interarmées ou interarmes ;
- c'est le niveau disposant des capacités tactiques fondamentales pour **remplir une fonction tactique essentielle** au sein d'un groupement interarmes. À ce titre, il participe à la conception et à la conduite de la manœuvre interarmes et il conçoit et conduit **les ordres particuliers** qui définissent **les modalités de contribution** de son arme à la manœuvre interarmes. Il peut enfin exercer **le contrôle tactique sur les unités interarmes rattachées** à son profit temporairement pour faciliter sa manœuvre ;
- c'est le niveau qui combat par **la combinaison des effets** par la **coordination des actions** des unités élémentaires. C'est le niveau du **train de combat le plus avancé** disposant de **capacités spécifiques de soutien** ne reposant pas sur l'utilisateur.

► Niveau 5 : la compagnie ou escadron – niveau des missions de combat

- c'est le niveau **de mise en œuvre d'une fonction opérationnelle** au sein d'un bataillon ou d'un groupement ;
- c'est le **niveau d'unité⁵⁸ élémentaire d'actions tactiques** d'un groupement. Il peut exercer **le contrôle tactique sur les unités interarmes rattachées** à son profit temporairement pour faciliter sa manœuvre ;
- c'est le niveau qui réalise **l'effet** par la manœuvre des sections ou pelotons. C'est le premier niveau de coordination tactique qui repose seulement et directement **sur les seules capacités d'un commandant d'unité unique**. C'est le niveau du **train de combat le plus avancé** disposant de **capacités autonomes de soutien** reposant uniquement sur l'utilisateur.

► Niveau 6 : la section ou peloton – niveau des actions de combat

- c'est le niveau **élémentaire d'exécution d'une fonction opérationnelle** au sein d'une compagnie ou d'un escadron ;
- c'est **le niveau d'actions tactiques** d'une unité élémentaire. Il peut exercer **le contrôle tactique sur les modules/détachements interarmes rattachés** à son profit temporairement pour faciliter sa manœuvre ;
- c'est le niveau qui contribue à la réalisation de **l'effet** par la manœuvre des groupes ou des patrouilles.

⁵⁸ Unité à comprendre comme la combinaison tactique qui dépend seulement et directement d'un chef unique.

► Niveau 7 : le groupe ou patrouille

- **il peut renforcer** temporairement toutes unités pour faciliter sa manœuvre ;
- c'est le niveau de **combinaison du choc et du feu par le mouvement** des équipes.

► Niveau 8 : l'équipe – niveau de combinaison des actes élémentaires

- c'est le **niveau des actes tactiques** au sein du groupe ou de la patrouille ;
- c'est le niveau de **réalisation des effets de choc et de feu** par l'exécution collective des **actes élémentaires du combat**⁵⁹.

► Niveau 9 : le combattant – niveau de l'acte élémentaire

- c'est le **niveau d'exécution des actes élémentaires** mettant en œuvre **des actes réflexes**⁶⁰ du combattant.

Face au danger du combat, les frictions et l'importance du facteur moral impose que le combattant au contact de l'ennemi puisse **recevoir des ordres clairs** et **mettre en œuvre des actes simples**. Cette répartition en niveau de commandement et d'emploi procède donc d'un **principe d'atomisation des actes tactiques** pour qu'aussi élaborée que soit la manœuvre globale, elle se traduise aux plus bas échelons en une combinaison simple d'actes méthodiques.

La conception de manœuvre établit clairement cette **relation logique** entre les différentes combinaisons tactiques à chaque niveau de commandement et d'emploi qui se traduisent, *in fine*, en actes élémentaires d'un combattant. Elle participe de la cohérence de la manœuvre au prix d'**un exercice rigoureux du principe de subsidiarité** pour éviter **l'entrisme des échelons supérieurs**⁶¹ dans la manœuvre des subordonnés et la conscience de ces derniers de **l'impact d'ensemble**⁶² de leurs actions.

En fonction du déroulement d'une intervention, tous les niveaux de commandement et d'emploi ne sont pas forcément déployés sur le théâtre. Fidèle au principe de **l'allègement de l'avant**, on assume alors **la compression des rôles et fonctions sur les niveaux supérieurs** pour s'assurer que l'ensemble des fonctions opérationnelles et tactiques soient remplies.

Enfin, chaque niveau de commandement et d'emploi déployé doit apporter une plus-value pour formaliser l'effort de la manœuvre d'ensemble, notamment par la fourniture d'effets et de moyens rare. Dès lors, chaque niveau doit **disposer effectivement des moyens organiques de son niveau d'emploi** pour influencer réellement la manœuvre globale.

⁵⁹ Se déplacer, utiliser ses armes, se poster.

⁶⁰ Garder la liaison, rendre compte, observer, se camoufler, s'orienter, se protéger, apprécier une distance, communiquer, tirer ou lancer une grenade, progresser, désigner un objectif.

⁶¹ Phénomène d'entrisme « POL-TAC ».

⁶² Concept de « caporal stratégique ».

1.3. APPROCHE SYSTÉMIQUE DU COMBAT

La faculté d'opérer localement et temporairement **la concentration des efforts** joue un rôle majeur dans l'intention de créer les conditions d'**un rapport de force favorable** contre l'adversaire. Cette convergence tactique résulte de la **combinaison des effets**. Elle consiste à établir **des interactions** entre des sous-ensembles et à synchroniser leurs conséquences tactiques dans une **synergie⁶³ positive globale**.

Ainsi, l'approche systémique facilite l'analyse des voies et des moyens nécessaires à l'atteinte d'une **combinaison dynamique des effets** plus performante et efficace. La **modélisation** de l'engagement dans **un système** composé de plusieurs **dimensions spécifiques** et **interdépendantes** permet d'optimiser le développement d'**actions particulières** tout en maîtrisant **les impacts** qu'elles produisent **sur l'ensemble**.

Pour un emploi tactique d'une composante terrestre conforme à l'application des principes d'action tactiques l'approche systémique offre de mieux comprendre :

- **le système tactique** pour en dégager les secteurs essentiels et les acteurs clefs ainsi que la nature de leurs interdépendances ;
- **les effets tactiques** pour évaluer leur efficacité et leur performance sectorielles ainsi que leur impact général ;
- **les combinaisons tactiques** pour anticiper la nature de leurs résultantes et décider des cinématiques particulières et générales de la manœuvre.

Cette **synergie opérationnelle** vise, par essence, l'atteinte d'un paroxysme tactique. Elle consacre **l'intention du chef** de concentrer le plus habilement possible les justes ressources dont il dispose. Elle lui permet de créer les conditions pour **surclasser l'ennemi, prendre l'ascendant sur lui**, localement, au moins pendant le temps suffisant à achever les objectifs sa mission. C'est **l'effet majeur** de son idée de manœuvre.

1.3.1. Le système

L'évolution de la conflictualité ne permet plus de concevoir aujourd'hui le combat comme une partie indépendante et décisive de **la compétition générale** que se livrent désormais des adversaires. Quand les approches analytique et fonctionnelle empruntent la déductive cartésienne pour réduire l'affrontement à des éléments simples dirigés par des interactions linéaires, **l'approche systémique** rend dorénavant mieux compte de **la complexité des dynamiques d'interactions** qui sous-tendent les confrontations.

Le chef militaire ne peut plus s'exonérer de l'analyse **des conséquences évolutives des actions tactiques**. Elles infèrent désormais dans toutes les dimensions d'un environnement opérationnel qui nécessite une nouvelle représentation de **la réalité complexe de la conflictualité**.

La modélisation systémique de l'espace de manœuvre est donc un outil précieux pour décider et agir au combat car il force à réfléchir sur **sa finalité propre** au sein d'un **contexte plus global** dont on peut mieux appréhender les possibles évolutions et choisir celles à exploiter.

L'environnement peut être ainsi **modélisé dans un système** caractérisé par une multitude de **champs, de domaines** et de **milieux** différents. Il est partagé par de nombreux **acteurs** ou groupes d'acteurs entretenant entre eux **des relations spécifiques et évolutives**. L'espace de manœuvre vient, dans

⁶³ Synergie : concours dynamiques d'actions.

des conditions très particulières, **se superposer** à cet environnement où se déroulent de nombreuses autres activités qui vont interférer avec le combat.

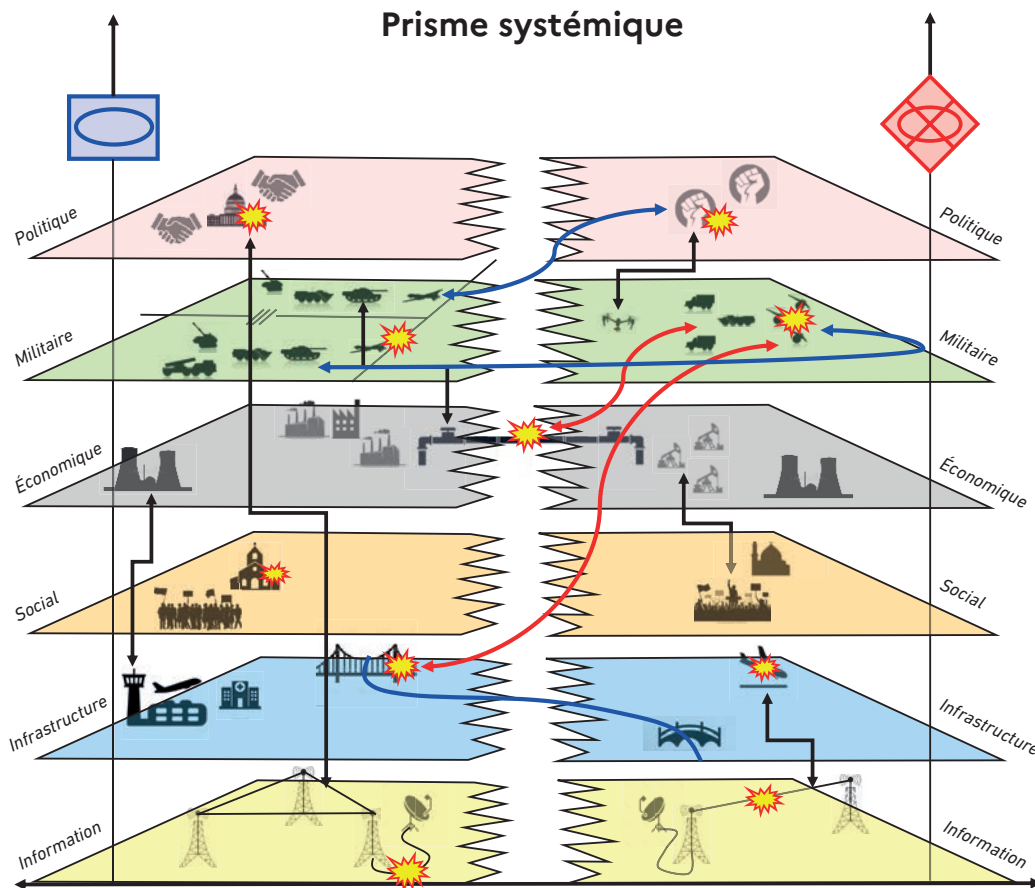
L'analyse systémique de l'environnement opérationnel menée dans le cadre du raisonnement tactique doit ainsi permettre une meilleure compréhension des impacts de l'engagement sur :

- **ses dimensions ;**
- **ses acteurs ;**
- **ses états.**

Le système opérationnel est constitué de l'ensemble des dimensions liées aux phénomènes matériels et immatériels se réalisant dans l'espace utile de manœuvre d'une unité et dont la nature peut interagir directement ou indirectement avec sa manœuvre.

1.3.1.1. Les dimensions du système

Au niveau de planification stratégique, la modélisation de l'environnement opérationnel constitue un système de **calques thématiques**⁶⁴ qui sont généralement proposés dans **une synthèse cartographique**. La mise en perspective de ces dimensions choisies, soit deux à deux, soit groupées, met souvent en lumière des macro-interactions que la simple analyse thématique ne révèle pas de façon intuitive.



⁶⁴ La grille d'analyse systémique en vigueur à l'OTAN étant PMESII pour *Political, Military, Economy, Social, Infrastructure and Information*.

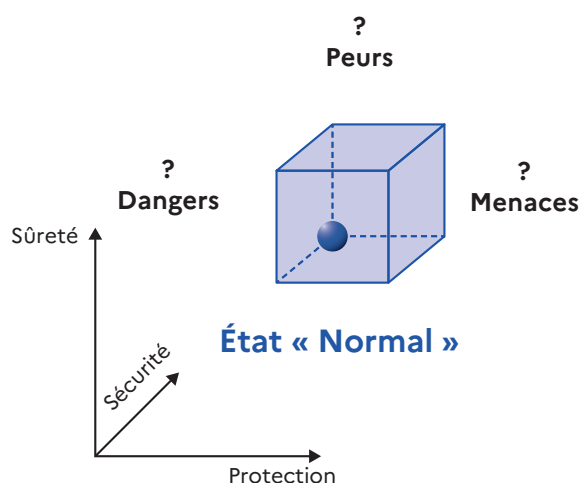
RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

En tactique, l'enjeu n'est pas de calibrer les effets menant aux objectifs de campagne, mais plus simplement à **appréhender les conséquences de la manœuvre** dans un environnement opérationnel devenu plus complexe. L'approche systémique doit donc mener à des conclusions beaucoup plus simples et facilement transposable dans des ordres.

L'espace de manœuvre tactique est par essence un système en équilibre instable puisque le combat vise par nature à déstabiliser la cohérence du dispositif d'un des belligérants. Au combat, l'ensemble des acteurs en interactions vont subir des stress provenant de la **menace**, du **danger** et de **la peur**.

Ces trois *stimuli* sont générateurs des dimensions essentielles du système tactique. C'est dans ces champs que toute action de combat va produire une influence dont il convient de tenir compte dans la conception et la conduite de la manœuvre :

- **la protection** en réponse à l'agression déclenchée par les menaces liées aux adversaires ;
- **la sécurité** en référence à l'exposition au dangers liés à l'environnement dégradé par le conflit ;
- **la sûreté** en écho au sentiment d'insécurité perçue comme le manque protection et de sécurité.



Environnement à l'équilibre
(Avant la crise)

Le système tactique est la superposition de l'espace de manœuvre avec un environnement dans lequel des acteurs interagissent normalement au bénéfice d'un certain degré de protection, de sécurité et de sûreté.

Le raisonnement tactique tire de l'approche systémique une meilleure anticipation **des frictions potentielles** liées aux caractéristiques spécifiques de certains compartiments de manœuvre (zone habitée, zone industrielle, zone sacrée, minorités ethniques, niveau d'accès aux ressources vitales ou à l'information) ainsi que les **dangers possibles** inhérents au combat (entraves aux mouvements, dommages collatéraux, rumeurs, résistance).

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

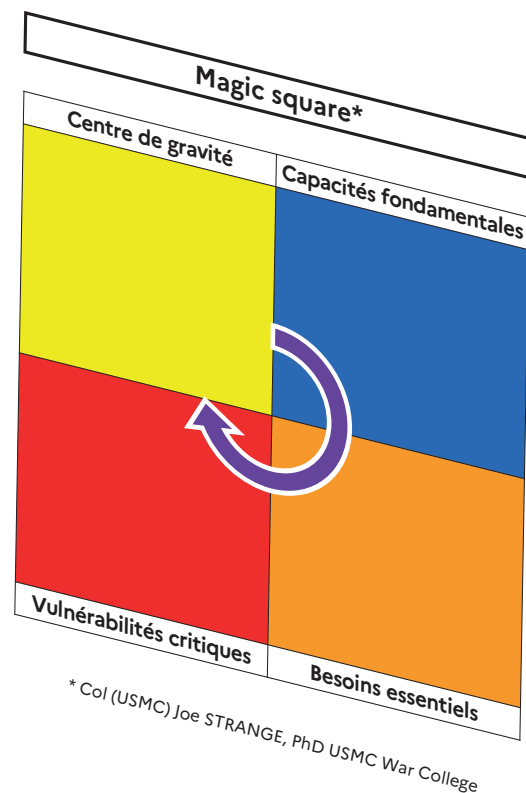
Ainsi, ces dimensions permettent de réviser la conception de manœuvre et d'appeler la vigilance dans sa conduite dans trois domaines majeurs pour l'action militaire :

- **le champ militaire** relatifs à la prise de mesures de protection face aux menaces ;
- **le champ non-militaire ou civil** relatifs à la nécessité d'assurer la sécurité contre les dangers ;
- **le champ des perceptions** relatifs à la conviction de sûreté pour rassurer les opinions en proie à la peur.

Aussi élémentaire et spécifique soit-il, chaque effet tactique induit par une action de combat peut **être simulé à l'avance** dans le système pour évaluer de façon théorique **l'amplitude de ces interférences** dans ces trois champs essentiels. L'enjeu de ce type d'**études d'impacts** consiste à éviter qu'un succès spécifique ne se transforme en échec global ou qu'une opportunité d'amplifier les résultats ne soit manquée.

1.3.1.2. Les acteurs du système

La globalisation des phénomènes de compétition en tout genre a largement contribué à l'évolution de la conflictualité du fait de la banalisation et de la pratique de plus en plus désinhibée de la violence physique et psychologique. L'instabilité d'un système se traduit plus que jamais par l'inefficacité des outils de régulation traditionnels et transforme radicalement la relation au réel des acteurs du système dans ses trois dimensions essentielles.



Dès lors, les acteurs du système vont interférer dans les opérations et on peut les classer selon leur appétence pour l'action de la force en éléments **amis, neutres et ennemis**. La nature de l'interférences des acteurs neutres va du **soutien passif** à l'**entrave spontanée**. Leurs actions entretiennent des liens avec tous les autres acteurs qu'il s'agit de comprendre pour éventuellement les traiter tactiquement.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'approche systémique permet de développer **des stéréotypes d'acteurs** qui facilite l'anticipation des conséquences liées à l'action de la force en déterminant pour chaque groupe :

- **ses objectifs matériels ;**
- **ses objectifs immatériels ;**
- **son centre de gravité.**

Le centre de gravité d'un acteur du système est la source matérielle ou immatérielle dont il tire sa puissance, sa liberté d'action ou sa volonté de résister.

Identifier le centre de gravité d'un acteur du système (ami, ennemi, neutre) sert la réflexion tactique parce qu'il trahit généralement où se situent **les intérêts prioritaires** de l'ennemi. L'approche systémique permet de le trouver par la méthode dite « de l'escargot » qui consiste à remplir circulairement une grille de ses **caractéristiques intrinsèques**.

L'appréciation des caractéristiques de centre de gravité d'un système permet de sortir le raisonnement tactique de la seule logique du rapport de force direct pour imaginer l'adaptation de l'idée de manœuvre en tenant compte de :

- **ses capacités fondamentales ;**
- **ses besoins essentiels ;**
- **de ses vulnérabilités critiques.**

La résilience du système, ou sa faculté à surmonter l'épreuve et continuer à résister, se concentre sur la **source de puissance** résultante des forces du système ; le **centre de gravité**. Ce dernier ne peut être raisonnablement l'objectif privilégié de l'effet majeur d'une intention tactique puisqu'elle équivaut à choisir de s'attaquer à l'élément le plus fort de l'adversaire.

Au niveau stratégique, l'exploitation des besoins essentiels ou des vulnérabilités critiques permet d'envisager une **neutralisation systémique**⁶⁵ de l'adversaire. Cette option reste toutefois trop globale et relative pour reposer uniquement sur l'action tactique, à plus forte raison si le centre de gravité échappe au domaine militaire.

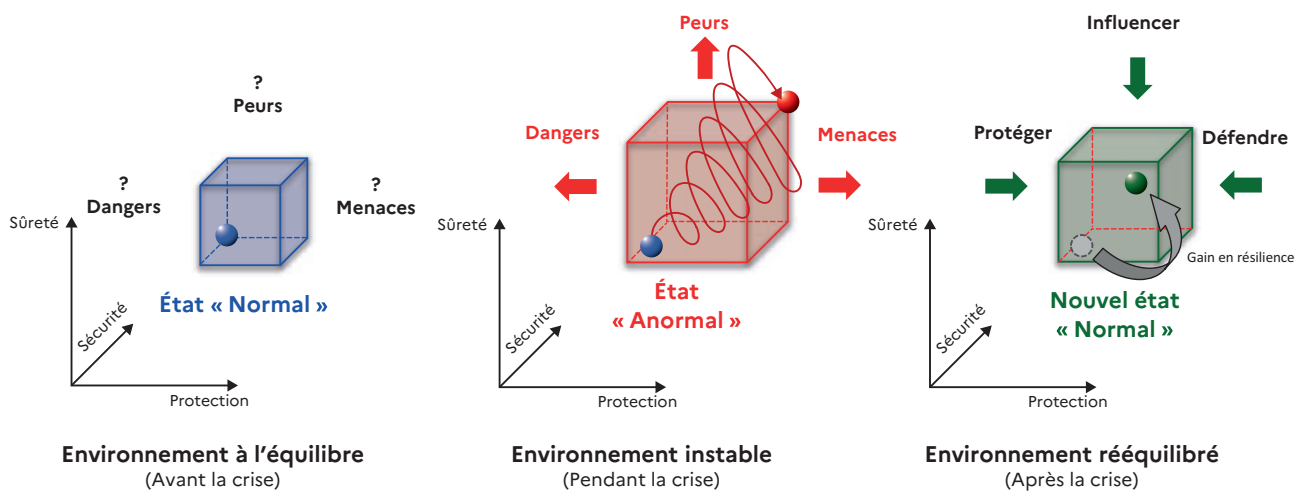
Pour résumé, cette modélisation du comportement des acteurs permet **d'anticiper leurs réactions** aux différentes actions de la force et de **préfigurer leurs intentions** pour influencer l'équilibre du système tactique **extrapolant leurs objectifs** matériels et immatériels.

1.3.1.3. Les états du système

L'équilibre d'un système repose en premier lieu sur sa **résistance autonome**. Soumis à l'influence **de dangers, de menaces et de peurs**, il fait reposer sa stabilité sur ses **capacités matérielles et immatérielles** à résister à aux contraintes critiques pour **son fonctionnement normal**.

⁶⁵ Théorie des cercles de Warden.

EFFETS DE L'INTERVENTION



La gestion de crise n'est pas l'objet de la tactique générale. En revanche, les implications de la manœuvre d'une composante terrestre dans un environnement en crise va conditionner pour une bonne partie **les caractéristiques de la victoire**. Qu'il participe à la résolution de la crise ou qu'il en soit lui-même la cause, le combat nécessite une juste concentration des efforts pour atteindre les objectifs qui sont les siens sans toutefois participer globalement à entretenir les raisons du conflit.

Donc, il faut être conscient que chaque effet tactique va avoir pour conséquence de produire un impact sur toute ou partie des dimensions du système et, en fonction de sa résistance puis éventuellement de sa résilience (pendant la crise), participer à faire évoluer son état pour atteindre :

- un état normal ou d'équilibre nouveau ;
- un état de crise sectorielle ou générale ;
- un état de transition de stabilisation ou de normalisation.

L'état normal d'un système est le niveau d'équilibre suffisant de protection, de sécurité et de sûreté des personnes et des biens pour garantir le déroulement paisible et légal des activités humaines ne nécessitant pas pour y parvenir au recours d'actions exogènes.

Il est manifeste que la dimension **de protection du système en état de crise** est le champ d'application de la tactique générale. C'est en effet le cœur du combat que de **lutter contre les menaces** qui hypothèquent l'intégrité physique et psychologique du système. Ainsi, hors crise, la place du combattant ne peut s'envisager que dans une logique concourante pour pallier les défaillances des outils de régulation traditionnels du système.

En revanche, l'état de crise fait que le militaire prend en main **l'intégralité de la gestion** de l'espace de manœuvre dans les trois dimensions essentielles du système (sécurité des arrières, des voies d'approvisionnement, des secteurs d'importance vitale) et doit ainsi **dévoier des moyens** et **divertir son effort** au détriment de la manœuvre (sécurisation des stocks, escorte des convois, prise en charge des réfugiés et des déplacés).

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'approche systémique de l'état de l'environnement opérationnel permet de cadrer globalement l'action tactique pour concentrer ses efforts :

- **sur l'intervention** pendant le conflit ou saisie de crise ;
- **sur la protection** pendant la stabilisation du conflit ;
- **sur la dissuasion** pendant le retour à la normale.

Ainsi, l'état du système détermine **l'ampleur des responsabilités** de gestion de la crise qui pèse sur le chef tactique et conditionne les facilités d'engagement des forces au combat en prenant en compte tous **les paramètres amplificateurs de crise** sur lesquels l'action tactique est susceptible d'exercer une influence.

1.3.2. Les effets

Les effets tactiques sont **les résultats des actions de combat** sur le système comprenant à la fois l'environnement et les acteurs qui y interagissent. Ces conséquences engendrent des modifications qu'il convient de prévoir afin, qu'au moins elles ne gênent pas et au mieux qu'elles servent à atteindre des objectifs de la mission. La concentration des efforts signifie **la combinaison dynamique des effets** comme objectif de synergie de la manœuvre.

Dès lors, la tactique générale doit étudier finement l'agencement des actions de combat sous l'angle de leurs conséquences pour imaginer comment les résultats de la manœuvre participent à **un bon agencement d'effets tactiques** permettant les conditions du succès. Ce raisonnement « aval » de la recherche de la bonne combinaison tactique propose une synchronisation à rebours de la manœuvre grâce à l'évaluation de la meilleure synergie de ses effets (intensification des appuis au débouché, conquête de la supériorité aérienne pour un franchissement) sur l'environnement et sur l'ennemi (et autres acteurs).

Pour bien les agencer par la manœuvre, il faut connaître les informations caractéristiques des effets tactiques sur :

- **leur nature ;**
- **leurs conséquences ;**
- **leurs logiques d'interactions.**

Un effet tactique est la conséquence physique et psychologique résultante des actions de combat portées par une unité dans les champs matériels et immatériels de sa zone d'influence tactique.

1.3.2.1. La nature des effets

Le système tactique comporte **deux dimensions matérielles** et **une dimension immatérielle**. Les premières s'expriment dans les champs des menaces (protection) et des dangers (sécurité). Elles représentent **l'expérimentation sensible** du combat. La seconde intervient dans le champ des peurs (sûreté). Cette dernière représente **l'expérimentation perceptible** du combat

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Puisque le combat vise, dans une certaine mesure, à restaurer l'équilibre du système en **neutralisant les agressions** dans tous les champs de la conflictualité, alors il est établi que **la nature des effets tactiques** découle de la nécessaire faculté d'influencer le système dans **les champs matériels et immatériels**.

C'est pourquoi, la nature des effets tactiques se divise en deux grandes catégories :

- **les effets cinétiques** dont l'influence résulte des mouvements de matières ;
- **les effets non-cinétiques** dont l'influence ne nécessite pas de mouvements de matière.

La cinétique en tactique est l'ensemble des phénomènes physiques, coordonnées ou non, créés, volontairement ou par induction, sur l'environnement et les acteurs du système par mouvement de matière.

Deux caractéristiques majeures différencient ces deux catégories d'effets. Les effets cinétiques nécessitent **la consommation d'énergie** mais **leur concentration** permet **d'accélérer leur réalisation**. Les effets non-cinétiques quant à eux ne nécessitent pas **d'engagement de potentiel** de combat mais **leur coordination** qui permet **d'amplifier leurs conséquences**.

Cette classification par nature des effets n'éluide pas leurs **interdépendances** puisqu'elle propose d'étayer la réflexion tactique à partir **des circonstances implicites d'emploi** de tel ou tel type d'effecteur sans pousser l'analyse, pour le moment, sur l'évaluation de leurs conséquences.

Ainsi, l'emploi des armes et des effecteurs au sens large se raisonne d'abord en fonction de leur nature cinétique ou non cinétique selon qu'ils ont vocation à :

- agresser ou protéger, directement ou indirectement, **l'intégrité physique du système** (personnes et matériels) ;
- agresser ou protéger, directement ou indirectement, la **stabilité psychologique du système** (perception).

La nature des effets influence le raisonnement tactique dans le phasage de la manœuvre. Les séquences cinétiques sont par essence **consommatrice de potentiel** de combat mais posent de **façon très concrètes** les dividendes du combat. Les phases non-cinétiques offre **une respiration tactique** mais leur résultat entre de **façon plus abstraite** dans le tempo tactique. C'est la **combinaison dynamique des effets** qui, tenant compte de ces différences de nature, doit mener la réflexion pour le choix de l'idée de manœuvre.

1.3.2.2. Les conséquences des effets

Les frictions au combat et l'importance **des forces morales** rappellent que l'approche systémique est surtout proposée pour étayer la réflexion par une **approche globale** du système opérationnel. En effet, si la nature des effets les prédestine à influencer de **façon sectorielle** les aspects du système, il n'en demeure pas moins que **leurs conséquences** agissent sur **l'ensemble** de ses dimensions.

Les effets tactiques qui sont par nature cinétiques ou non-cinétiques vont avoir pour **conséquences primaires ou implicites de faire évoluer l'amplitude** (augmenter ou diminuer) de la résistance du système dans une des trois dimensions essentielles (protection, sécurité et sûreté) qui définissent son équilibre.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Il est bon de rappeler à ce stade que le franchissement de ce seuil de résistance dans cette seule dimension suffit à faire basculer l'ensemble du système en état de crise à cause des relations d'interdépendances qui garantissent son état normal. Les effets tactiques produisent alors des **conséquences secondaires ou induites** par réaction aux conséquences primaires.

Finalement, ces variations intempestives de niveau de menaces, de dangers et de peurs font entrer le système, dans son ensemble, dans **une réaction en chaînes** qui, si elles sont contrôlées (ou non d'ailleurs) stabilise ou déstabilise l'état du système. Il est ainsi dit que c'est **la conséquence globale ou systémique** de l'effet tactique par synergie de ses conséquences primaires et secondaires.

Les caractéristiques des interdépendances entre dimensions du système permettent de classer les effets tactiques en trois catégories relatives à leurs conséquences :

- **les effets ciblés** si sa conséquence primaire n'impacte pas significativement les autres dimensions du système (pas ou faibles conséquences induites) ;
- **les effets de zone** si sa conséquence primaire déclenche des conséquences induites significatives mais réduite à une seule autre dimension du système (sans réaction en chaînes) ;
- **les effets d'ensemble** si sa conséquence primaire influence significativement toutes les dimensions du système réaction en chaînes de conséquences induites.

La zone d'effet est l'espace correspondant à la portion de la zone tactique d'influence d'une unité exposée aux conséquences d'un effet tactique dans les trois dimensions du système opérationnel.

Les **capacités techniques** et l'**efficacité théorique** des effecteurs délimitent aussi en termes de conséquences différents gabarits d'emplois. Cette **capacité de pénétration du système** résulte donc de la portée pratique des effecteurs relative aux contre-mesures dont dispose l'adversaire pour opposer un « **déni d'accès** ».

Les conséquences des effets tactiques majeures au combat se répartissent ainsi techniquement, **pour les effets cinétiques**, en effets :

- **mécaniques** visant la dislocation des composants du système ;
- **thermiques** visant la fusion des éléments du système ;
- **biologiques** visant l'infection des organes du système.

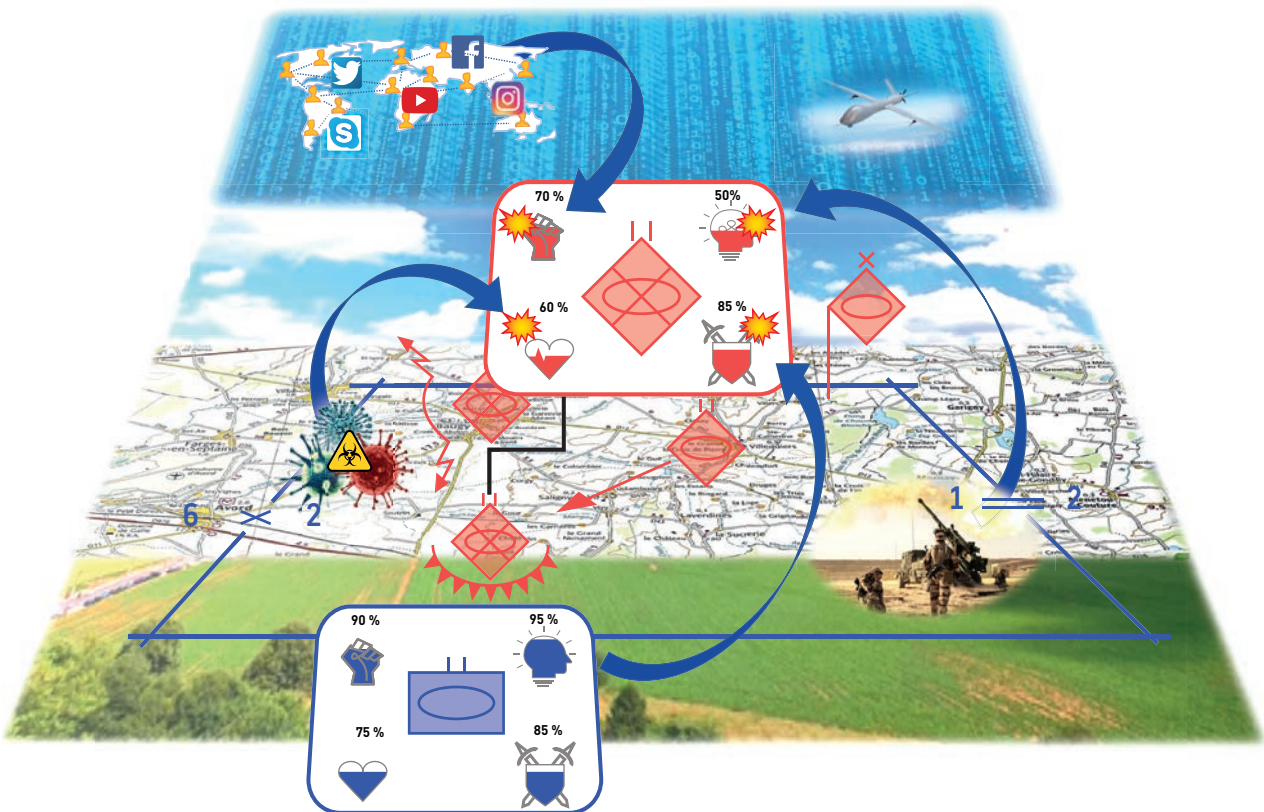
Les conséquences des effets tactiques majeures au combat se répartissent ainsi techniquement, **pour les effets non-cinétiques**, en effets :

- **psychologiques** visant l'affaiblissement des forces morales du système ;
- **électromagnétiques** visant la syncope des flux de système ;
- **cybernétiques** visant la paralysie du fonctionnement du système.

Les conséquences des effets tactiques influencent le raisonnement tactique dans **la répartition des responsabilités d'influence** aux unités en tenant compte de leur **capacité de propagation** et de leur **portée** dans l'espace de bataille.

L'**alternance** d'approche de l'adversaire par différents types d'effets permet de maintenir une certaine forme de **pression tactique** sur l'ennemi en variant les angles d'influence sur le système selon qu'on veuille produire des conséquences locales, zonales ou globales. *In fine*, la concentration des efforts résulte du choix des approches pour déclencher une **synergie programmée des conséquences**.

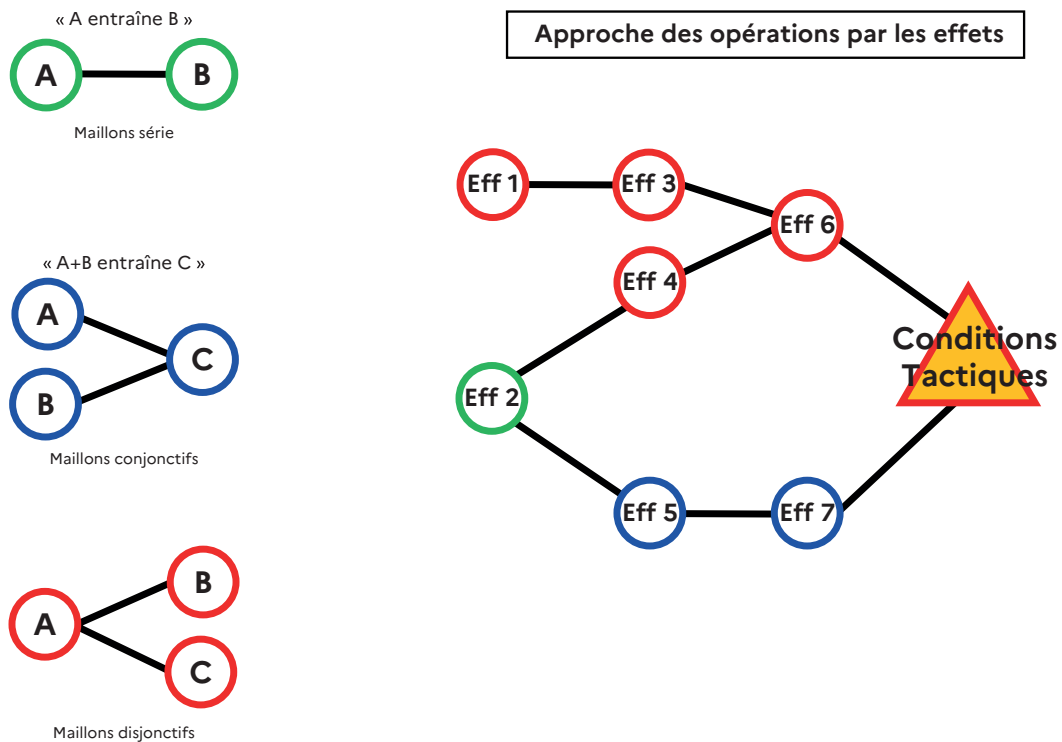
Prisme multichamps



1.3.2.3. Les logiques d'interactions entre effets

Après la nature et les conséquences des effets tactiques, l'approche systémique permet d'analyser de façon particulière et générale les interactions qui les relient entre-deux. La typologie de ces relations de causes à effets renseigne sur les possibilités et la pertinence des **approches du système**.

Pour utiliser convenablement les effets tactiques et produire, par concentration habile des efforts, une **synergie opérationnelle** par combinaison dynamique des effets. Il est primordiale de comprendre **les mécanismes d'occurrence et d'amplification** des conséquences des effets en fonction de **leurs relations logiques**.



Les conséquences des effets tactiques apparaissent selon une logique de causalité obéissant aux préceptes de relations :

- **en chaîne**, un effet entraîne en série une conséquence ;
- **conjonctive**, plusieurs effets sont nécessaires pour produire une conséquence ;
- **disjonctive**, un effet entraîne plusieurs conséquences.

L'approche par les effets⁶⁶ consiste à penser la manœuvre comme un arrangements rationnel d'effets à produire sur le système pour atteindre le niveau d'influence voulu sur son fonctionnement. La réalisation des actions n'étant alors qu'une liste de tâches précises et coordonnées à remplir sans aucune notion de dispositif ou d'idée de manœuvre.

La **relation en chaîne** est entièrement liée au principe de **rapport de force** favorable qui permet de **dépasser la résistance du système** qui se retrouve dans l'incapacité d'empêcher le **déroulement complet du processus** jusqu'au terme des conséquences prévisibles de l'effet tactique.

La **relation conjonctive** suit essentiellement une **logique conditionnelle** d'apparition des conséquences sur le système qui demeure, de fait, subordonnée à la présence effective et dans les dispositions de synchronisation requises de l'ensemble des **effets tactiques nécessaires** à leur déclenchement.

La **relation disjonctive** constitue la forme la plus exigeante en matière d'anticipation et de contrôle car elle suit, à partir d'un seul effet tactique, un schéma de **propagation fractale et asynchrone** de conséquences multiples et différentes sur l'ensemble des dimensions du système.

⁶⁶ Notion anglo-saxonne connue sous l'appellation *Effect-based operations*.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La réflexion sur les interactions entre les effets participe au plan tactique à déterminer la meilleure approche systémique du combat par les effets :

- **l'approche directe** pour casser les relations en chaîne d'effets linéaires imposant la concentration des efforts pour gagner le rapport de force ;
- **l'approche indirecte** pour cibler les vulnérabilités d'une relation conjonctive d'effets imposant la concentration des efforts en un point précis du système ;
- **l'approche globale** pour déclencher une relation disjonctive des effets imposant la concentration des efforts sur leur combinaison dynamique.

Ici, l'approche systémique atteint les limites de la vision scientifique de l'action militaire dans la culture française. En effet, cette dernière n'envisage pas le combat comme une pratique scientifique précise régie par des règles intangibles dont il suffit d'appliquer les axiomes comme une liste de tâches pour obtenir les effets désirés.

Il n'en demeure pas moins que l'étude de la nature, des conséquences et des interactions des effets tactiques permet de prendre en compte, dans la réflexion tactique, des dimensions du système qui donne accès à **des alternatives plus globale** pour opérer la concentration des efforts.

1.3.3. Les combinaisons

Déjà envisagée implicitement dans l'étude des interactions, la combinaison des effets mérite une attention particulière au cours de la réflexion tactique pour évaluer son influence sur les conséquences sectorielles et globales. Ainsi, **l'art de combiner les effets** peut être considérée comme **la manœuvre des conséquences des effets**.

La combinaison des effets tactiques n'intervient pas forcément dans la même temporalité que celui du phasage de la manœuvre. En effet, s'il est facile à comprendre que la production des effets coïncide avec l'achèvement des actes, il est moins intuitif de concevoir que **l'apparition de leurs conséquences** ne participe pas immédiatement à l'achèvement des objectifs de la phase de la manœuvre en cours.

La combinaison des effets représente ainsi l'intention d'anticiper et de contrôler leur influence sur le déroulement de la manœuvre en fonction de :

- **leur typologie ;**
- **leur dynamique ;**
- **leur impact.**

La combinaison dynamique des effets est la manœuvre consistant à concentrer rationnellement les actions des effecteurs pour produire des effets tactiques de façon contrôlée et synergétique dont les conséquences permettent l'amplification optimale de l'influence globale de l'action tactique.

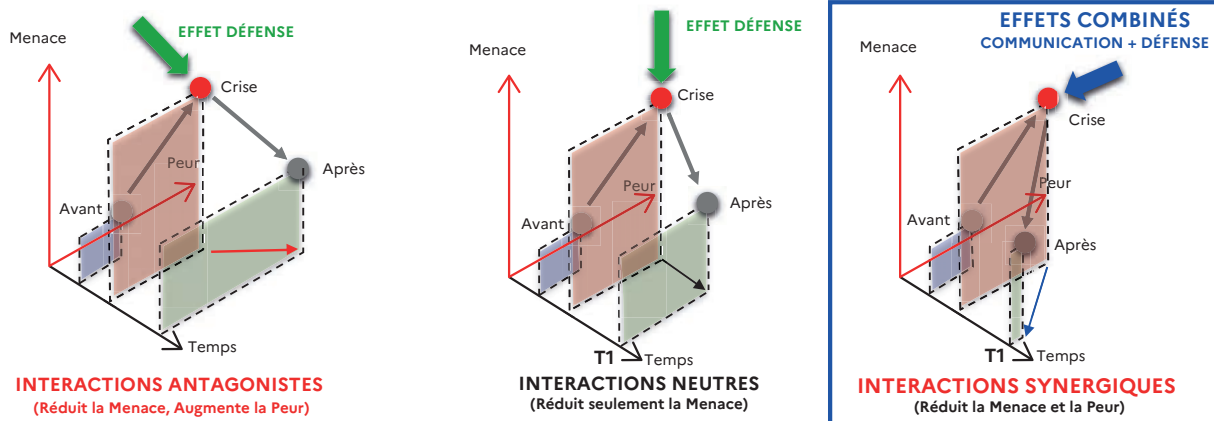
1.3.3.1. Les types de combinaison

La combinaison d'effets peut échapper au contrôle du commandant de la manœuvre puisque, par essence, ces derniers vont interagir dans une logique qui est davantage liée à la réponse du système qu'à l'intention qui préside la manœuvre.

Dès lors la nature fondamentalement dialectique du combat laisse toujours une part d'**imprévisibilité** à la façon dont l'ensemble (l'environnement et les acteurs) va réagir aux conséquences des effets produits. Cette notion amène en creux le principe de **prise de risque**.

Aussi, il peut sembler plus pertinent de se concentrer sur l'identification de **la nature prévisible des interactions** entre les effets en prenant soin d'imaginer quelle orientation d'amplification produira leur combinaison. Cette orientation nécessite l'évaluation des conséquences portées sur **toutes les dimensions de l'environnement** ainsi que sur **tous les acteurs impliqués** dans la séquence tactique.

Combinaison synergique des effets



Cette analyse des réponses du système permet de catégoriser la combinaison des effets selon les types suivants :

- **combinaisons antagonistes** pour les effets dont les conséquences divergent dans l'influence de stabiliser ou de déstabiliser le système ;
- **combinaisons neutres** pour les effets dont les conséquences n'influencent pas les autres dimensions du système ;
- **combinaisons synergiques** pour les effets dont les conséquences convergent dans l'influence de stabiliser ou de déstabiliser le système.

La synergie des effets tactiques est le résultat de combinaison d'effets dont les conséquences convergent et amplifient l'influence générale recherchée sur le système.

La différence de type de combinaisons ne signifie pas implicitement qu'il y a de bonnes ou de mauvaises combinaisons d'effets pour l'atteinte des objectifs d'une mission. En effet si des **actions**, dont les conséquences se combinent par des **effets antagonistes** par exemple, sont jugées **essentiels** pour la manœuvre, alors il faudra les exécuter. Elles correspondent alors à des **contraintes** de la mission.

Dès lors, les types de combinaison influence la manœuvre par des **boucles de rétroaction**⁶⁷ selon **une causalité complexe et non linéaire** où les conséquences des combinaisons rétroagissent sur la manœuvre selon deux sortes d'influence :

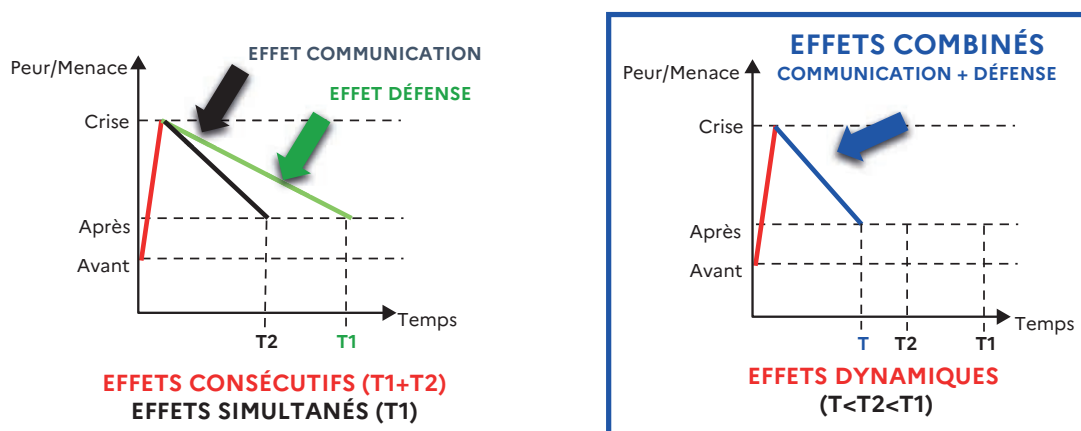
- **rétroaction positive** qui permet l'**amplification** de l'action et donc la concentration des efforts ;
- **rétroaction négative** qui permet la **compensation** de l'action et donc l'économie des moyens.

Dans cette perspective, **la combinaison d'effets cinétiques et non-cinétiques** apparaît comme une solution non-consommatrice de potentiel de combat et propre à palier un déficit de moyens matériels. Cette notion prend une dimension importante notamment dans des manœuvres de **dissuasion** (intimidation) ou **déception** (ruse) en influençant la perception de l'adversaire.

1.3.3.2. La dynamique des combinaisons d'effets

La dynamique des combinaisons d'effets s'attache à la façon dont ces effets vont être propagés pour **influencer globalement l'évolution du système** soit dans une **logique conservatrice** en participant à son autorégulation (défense) ou **transformatrice** en participant à sa réforme (offensive).

Combinaison dynamique des effets



Cette dynamique résulte de l'idée de manœuvre pour l'emploi des effecteurs sachant que certains effets (brouillage, contre-mobilité) représentent **une contrainte pour tous les adversaires**. De plus, l'agencement des effets doit tenir compte du fait que l'intention de manœuvre dépend de **la réversibilité des conséquences** des effets (destruction d'un point de franchissement lors d'un repli, perturbations électromagnétique, saturation de l'espace de manœuvre).

L'émergence de nouvelles capacités d'influence sur l'environnement et l'adversaire élargit le panel d'outils à disposition pour concentrer les efforts. Cependant, **leurs spécificités techniques** deviennent plus complexes à appréhender et rend infiniment **plus difficile leur synchronisation** puisque les conséquences de leurs effets s'étalent désormais sur **des temporalités** parfois significativement **différentes**.

⁶⁷ Concept connu aussi sous le libellé anglo-saxon de *feedback*.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'évolution du système est influencée par les combinaisons d'effets selon les principes dynamique suivants :

- **les combinaisons d'effets successifs**, qui permettent d'apprécier l'impact des effets avant le déclenchement des suivants ;
- **les combinaisons d'effets simultanés**, qui permettent d'influencer toutes les dimensions du système en même temps.

La synchronisation des effets tactiques consiste à coordonner dans le temps l'action des effecteurs en tenant compte du délai d'apparition des conséquences désirées pour réguler une dynamique de combinaison successives ou simultanée.

Ces différences de synchronisation des effecteurs résultent du choix des dynamiques de combinaison. Ce choix va qualifier le style d'influence de la manœuvre d'ensemble sur le système :

- **le style d'influence affiné** traduisant une approche graduelle et par étapes et qui additionne successivement les conséquences des effets ;
- **le style d'influence exponentielle** traduisant une approche holistique d'emblée et qui multiplie simultanément les conséquences des effets.

Ces différentes dynamiques présentent des **avantages**, des **inconvenients** et des **risques**. Ainsi, si en tactique la maîtrise de la culmination représentant un enjeu majeur, le choix de **la simplicité des combinaisons** permettra un **meilleur contrôle** de l'influence de la manœuvre. Cette simplicité se fera au prix d'une réduction de **l'ampleur des impacts**.

1.3.3.3. L'impact des combinaisons d'effets

La combinaison dynamique des effets engendre par conséquent un faisceau de conséquences dans toutes les dimensions de la conflictualité. Cette synchronisation action-effets-conséquences a pour but d'influencer le système dans son ensemble en amplifiant les synergies entre les différents acteurs du combat.

Cette amplification du rendement des actions isolées par une meilleure **synchronisation d'effets** améliore non seulement **l'impact de la manœuvre** mais évite aussi d'en générer des négatifs dans d'autres dimensions et faire d'un succès tactique, un échec d'ensemble.

Les impacts de la combinaison dynamique des effets peuvent être divisés en deux grandes catégories :

- **les impacts rayonnants** qui sont généralement le fruit d'influence affiné d'effets neutres ou synergiques de zone ou d'ensemble ;
- **les impacts paralysants** qui sont généralement le fruit d'influence exponentielle d'effets synergiques ciblés.

L'impact de la combinaison des effets tactiques est l'orientation d'évolution du système produit par le faisceau de conséquences produites et qui définit la nouvelle nature de son état après la manœuvre.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Les impacts rayonnants se propagent dans l'environnement comme une « tâche d'huile » de façon progressive et sectorielle en ayant un impact durable et irréversible sur la stabilité du système.

Les impacts paralysants touchent toutes les dimensions vitales d'un système d'acteurs ciblés du système de façon instantanée et méthodique en ayant pour impact temporaire de désorganiser ce réseau.

Ces catégories d'impacts font l'objet de genres d'opération distinctes :

- **les opérations d'influence** qui mettent en œuvre des actions sur la perception en l'environnement opérationnel pour un impact de rayonnement sur le système ;
- **les opérations spéciales** qui mettent en œuvre des actions de ciblage et d'engagement des acteurs clefs pour un impact paralysant le système.

En conclusion, les effecteurs à portée systémique sont souvent des moyens très techniques ou spécifiques qui en font, par essence, des moyens rares. Ils sont en général conservés et leur détachement auprès des unités subordonnées nécessite un niveau **d'appropriation et d'acculturation** que ne peuvent être atteints efficacement qu'à l'occasion de **la préparation opérationnelle** et **en conduite de façon beaucoup plus aléatoire.**

CHAPITRE 2

EXÉCUTER LA MANŒUVRE TACTIQUE D'UNE COMPOSANTE TERRESTRE

La mise en œuvre d'une composante terrestre selon les **principes d'action tactiques** trouve sa consécration dans **la manœuvre**. Consubstantielle à la tactique, elle s'impose non seulement comme **la science des arrangements rationnels** des moyens de combat mais aussi comme un véritable **art combinatoire** permettant le plein rendement des effets du choc, du feu et du mouvement.

Le combat est fondamentalement **une action collective** et **complexe** dont l'unité dépend d'un **schéma de conception ou plan de manœuvre**. Ce dernier régit l'enchaînement des actions dont l'adaptation à l'environnement opérationnel nécessite **des mises au point**. Sa mise en œuvre s'opère ainsi **progressivement et par décisions successives** qui visent à combiner l'action des moyens disponibles suivant une idée directrice généralement appelée **idée de manœuvre**.

Pour exécuter une manœuvre tactique, il convient dès lors de bien combiner :

- **la force** soit la définition de l'emploi des armes ;
- **la ruse⁶⁸**, c'est-à-dire de décider des formes générales de la manœuvre.

Ainsi, la manœuvre tactique d'une composante terrestre se conduit par **choix successifs du chef** dont **l'intention** résulte de l'examen des caractéristiques :

- **de la manœuvre ;**
- **des dispositions de combat ;**
- **des modes tactiques.**

La manœuvre tactique, combinaison du choc, du feu et du mouvement, est l'emploi rationnel de la force au combat dans un but précis.

2.1. LA MANŒUVRE

Au fil de l'évolution des conflits, les interactions implicites entre tactique et technique font que l'action de combat finit par présenter aujourd'hui deux caractères particuliers : elle s'entend désormais fondamentalement comme **une œuvre interarmées** et par voie de conséquence comme le résultat d'un **enchaînement ordonné d'actions et d'effets** successifs dans une logique d'efficacité.

⁶⁸ Au sens de stratagème qui possède la même racine étymologie que la stratégie ; maniement habile.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'unicité de l'action de combat nécessite par conséquent d'imaginer, ou plus exactement de concevoir, cet agencement en vertu d'un plan de convergence des effets à produire : l'**idée de manœuvre**. Cette **conception** de manœuvre se formalise à travers l'énoncé d'une **intention de manœuvre** (le but poursuivi) et d'un **plan de manœuvre** (le phasage).

Même si l'exécution de la mission impose de se conformer à l'idée de manœuvre, il n'en demeure pas moins que la manœuvre nécessite, dans la conduite de son exécution, la prise de décisions pour la coordination **des actions** planifiées et ce, afin de s'adapter convenablement aux caractéristiques de l'engagement. Cette double **approche théorique** et **pratique** autorise la **subsidiarité** et l'**initiative** des subordonnés tout en garantissant la **convergence** d'ensemble des actions au sein d'**une manœuvre unique**.

La manœuvre est une **opération limitée** par le cadre espace-temps défini dans l'énoncé de la mission et se caractérisant par :

- **ses combinaisons élémentaires ;**
- **ses répartitions d'efforts ;**
- **ses formes principales.**

In fine, le choix d'une manœuvre intervient dans un catalogue infini de variantes d'un même combat et lui confère ainsi fondamentalement un caractère unique.

2.1.1. Les combinaisons

L'évolution de la conflictualité est naturellement liée à celle des outils de combat. **Le développement capacitaire** en la matière offre ainsi des possibilités tactiques nouvelles qu'il convient de prendre en compte dans la conception de la manœuvre. L'examen attentif de leurs caractéristiques communes et spécifiques permet d'opérer une différenciation d'emploi qui structure la **répartition des tâches**.

L'art tactique réside alors dans la capacité du chef à **organiser la combinaison et la liaison des différentes armes** en tenant compte de **leurs particularités** et **des nécessités de l'action**.

La particularité des armes impose qu'elle soit réfléchie **aux conditions les plus favorables** de leurs actions. Leur combinaison comporte ainsi pour chacune d'elles **une servitude en compensation d'un supplément de force**.

La nécessité de l'action garantit qu'il n'y a pas de **subordination** d'armes à d'autres armes mais uniquement **au but commun** fixé par le chef. Cette convergence de la manœuvre résulte **des combinaisons ordonnées** et **spontanées** pour agir selon l'intention du chef tout en gardant la possibilité de parer aux imprévus. Cette dynamique combinatoire est assurée par **les liaisons** (matérielles et intellectuelles) qui offre d'alimenter **le dialogue interarmes** pour améliorer l'effort commun.

La manœuvre organise rationnellement l'emploi des armes par des combinaisons :

- **de phases ;**
- **d'attitudes ;**
- **de directions.**

La manœuvre interarmes est la répartition coordonnée des tâches imposées pour la mission aux différentes armes en prenant en compte leurs aptitudes et moyens tactiques spécifiques permettent d'envisager pour atteindre un but commun.

2.1.1.1. De phases

Rapportée à la situation, **la mission** prescrit au subordonné **une action spécifique** et **un but poursuivi** qui concourent, **dans l'esprit et dans la lettre**, à la manœuvre de l'échelon supérieur. Ainsi, le rythme des actions tactiques, composantes de la mission du supérieur, s'écoule selon des phases qui sont elles-mêmes déclinées en **missions induites** aux subordonnés.

Une manœuvre représente donc implicitement **une séquence tactique** d'une autre manœuvre. Inscrite dans une certaine durée, elle combine les **actions composantes de la mission** et suit un de rythme qui se module naturellement **en trois temps ou phases** :

- **la préparation** dont le but consiste à créer les conditions favorables (isolement de l'adversaire) au déclenchement de l'action qui atteint l'objectif principal de la mission reçu ;
- **l'exécution** dont le but est d'exécuter l'action contre l'ennemi (prise de l'ascendant l'adversaire) qui permet d'atteindre l'objectif principal de la mission ;
- **l'exploitation** dont le but est de développer (entretien de l'ascendant sur l'adversaire) les résultats acquis.

Le plan de manœuvre ou phasage tactique est le scénario logique du déroulement coordonné des actions élémentaires composantes de la mission.

Ces trois phases peuvent **se succéder plus ou moins rapidement et avec recouvrement possible**. Néanmoins, s'affranchir de ces étapes présente le risque de dérouler une manœuvre dans des conditions qui ne respectent pas les principes d'action tactiques. Elle devient donc susceptible de représenter un bénéfice insatisfaisant vis-à-vis de l'investissement consenti. Cette division du rythme de la manœuvre se répercute **logiquement** et **« en principes »** à tous les niveaux de mise en œuvre d'une combinaison tactique d'effets jusqu'aux actions élémentaires de combat.

La combinaison en trois phases de la manœuvre provient du rythme élémentaire d'application des principes d'actions tactiques d'engagement du corps principal d'un adversaire à sa mesure⁶⁹ : Pour prendre une métaphore proche de l'escrime :

- **ouvrir la « garde » de l'adversaire.** Instant de préparation de l'action principale qui consiste à prendre et préciser le contact avec l'adversaire, le fixer et l'isoler de ses renforcements (ou se couvrir) ;
- **frapper le corps principal de l'adversaire.** Moment de l'action principale menée sur le front vulnérable de l'adversaire qui consiste à appuyer son débordement et le réduire ;

⁶⁹ Le schéma type illustrant le mieux le phasage étant la combinaison d'actions élémentaires de la réduction de résistance isolée qui est le cœur de la formation initiale des chefs tactiques.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

- **parer la riposte de l'adversaire.** Moment de consolidation du dispositif et de relance vers l'action future qui consiste à tomber en garde dans la direction dangereuse et achever la réduction ou créer les conditions favorables de préparation de la manœuvre future.

La synchronisation efficace des rythmes des différentes manœuvres découle à la fois du parfait **enchaînement logique** de l'idée de manœuvre du supérieur et de la **bonne compréhension**, par le subordonné, du but poursuivi par la sienne. Dès lors, toute unité qui manœuvre doit attacher une attention particulière à **l'anticipation des dispositions futures** permettant les transitions de phase dans les meilleures conditions tactiques (potentiels, direction, orientation des capteurs de renseignement).

2.1.1.2. Des attitudes

Quelque soient les buts politiques suivis par l'intervention à laquelle les forces armées contribuent à travers le combat, il s'avère que **l'objectif tactique** demeure **invariablement simple** et **duale** : agresser ou parer une agression. La manœuvre définit des objectifs intermédiaires par le biais des missions induites comme un chapelet d'étapes successives et nécessaires visant le but ultime de l'opération.

Ainsi, c'est bien la nature de l'objectif poursuivi pour la mission qui qualifie l'attitude générale des forces engagées dans l'opération selon qu'il représente **un gain (objectif positif)** ou qu'il empêche l'adversaire d'en obtenir (**objectif négatif**).

La tactique générale distingue **deux attitudes fondamentales** résultant de cette dialectique du combat :

- **l'attitude offensive** dont l'action principale est **l'attaque** et qui poursuit un but positif ;
- **l'attitude défensive** dont l'action principale est **la défense** et qui poursuit un but négatif.

L'attitude tactique est la manière de diriger la manœuvre en fonction de la nature du but poursuivi par la mission.

La notion d'**action principale** est dirigée par **le but** de la manœuvre. C'est donc la nature de la mission et du but poursuivi qui va déterminer **l'attitude générale** de cette dernière. Implicitement, cette réflexion propose en creux que certaines phases de la manœuvre peuvent chercher l'achèvement **d'objectifs intermédiaires** qui impose de prendre **l'attitude tactique contraire** à celle qui est normalement prescrite par la **dominante de la mission**.

En fonction du déroulement de la campagne, les engagements tactiques vont donc se dérouler selon **ces manœuvres à dominante d'attitude**. Ces dernières vont se différencier par leur degré d'intensité de l'action. Ces degrés d'intensité sont infinis mais chacune des attitudes fondamentales peut être divisées en trois grandes familles d'intensité :

Pour l'offensive :

- **la marche à l'ennemi** pour rechercher le contact ;
- **l'attaque d'objectif limité** pour conquérir un point majeur ;
- **l'attaque profonde** pour provoquer la décision.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Pour la défensive :

- **l'attente de l'ennemi** pour surveiller/comprendre ses manœuvres ;
- **la défense limitée** pour préserver un point majeur ;
- **la défense ferme** pour provoquer la décision et priver l'ennemi de sa capacité à développer sa manœuvre.

Le niveau d'intention de la manœuvre s'exprime à travers ses objectifs en conditionnant *de facto* son degré d'intensité. Les moyens à engager seront d'autant plus importants que l'attitude reste uniforme sur l'ensemble des phases tactiques. S'ils sont insuffisants, alors il faut opter pour l'alternance d'attitude afin de créer **la respiration tactique** nécessaire à recouvrer des forces pour relancer l'action.

2.1.1.3. Des directions

Les combinaisons de directions tactiques sont davantage liées à la configuration du dispositif ennemi qu'aux caractéristiques physiques de l'espace de manœuvre. En effet, l'enjeu consiste en fait à déterminer **sous quel(s) angle(s)** les forces vont **porter leurs effets** sur les différents types d'**approches** de l'adversaire.

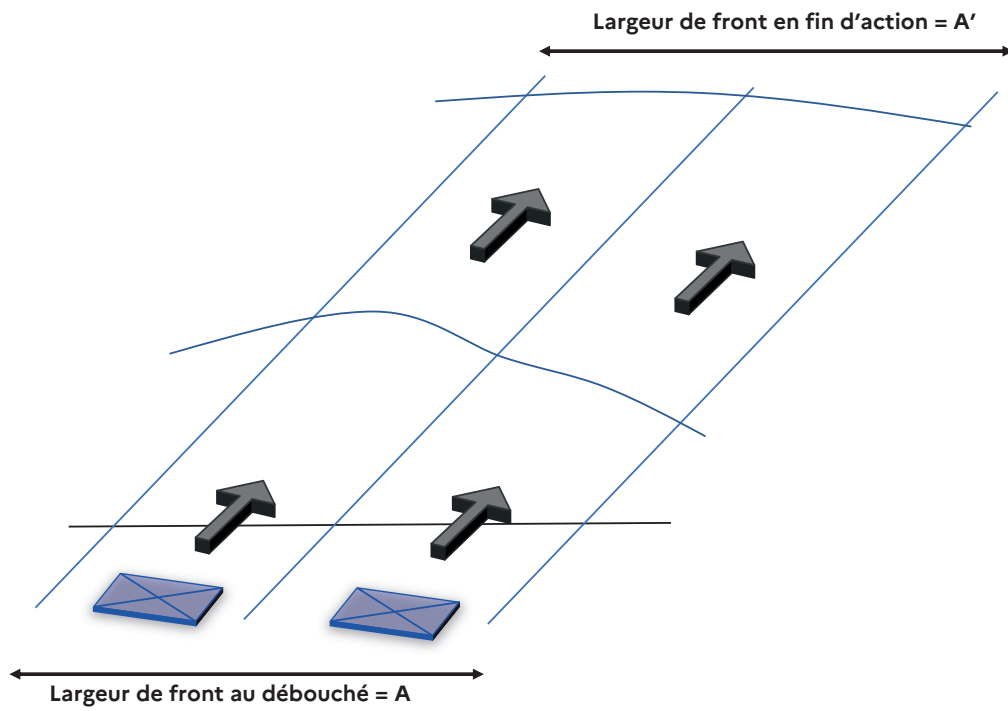
En défensive, le principe étant de laisser l'initiative du contact à l'ennemi, **la combinaison des directions** ne se réalise pas dans une géométrie des mouvements d'unités mais dans **les trajectoires des effets** (directs ou croisés) portés à distance. Ces dispositions font en général l'objet d'un plan des trajectoires afin de définir les modalités de combinaison (efforts) et de coordination (délimitations).

Les axes suivant lesquelles interagissent les unités juxtaposées dans la manœuvre peuvent être catégorisées en :

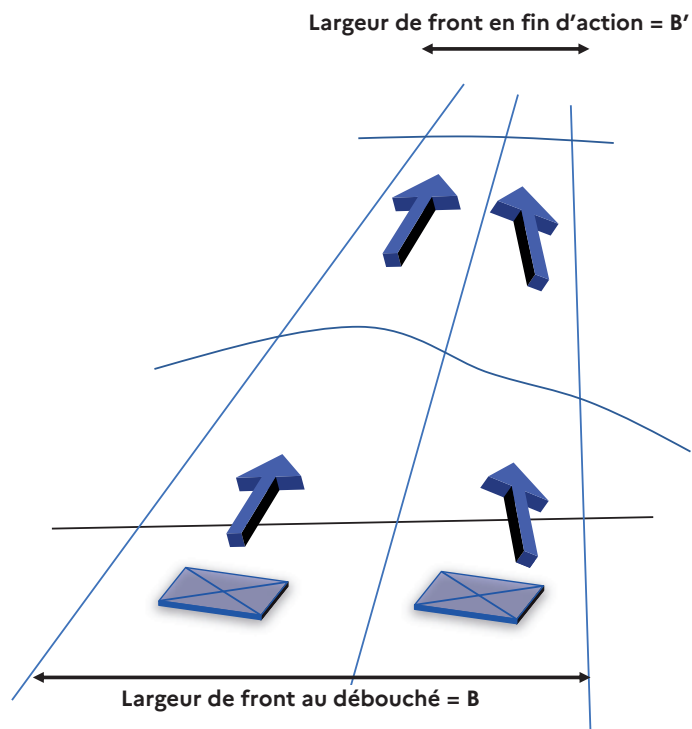
- **directions parallèles** pour un effort puissant ou pour multiplier les points d'attaque;
- **directions convergentes** pour tourner par les flancs (tenaille) une position difficilement abordable de front par le choc ou les feux ;
- **directions divergentes** pour exploiter une brèche dans le front adverse par la combinaison de directions parallèle (au centre) et convergentes (extrémités de la trouée).

Une direction tactique est le tracé du sens du développement de la manœuvre dans le temps et dans l'espace. En statique, la notion analogue est celle des trajectoires tactiques des effecteurs.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

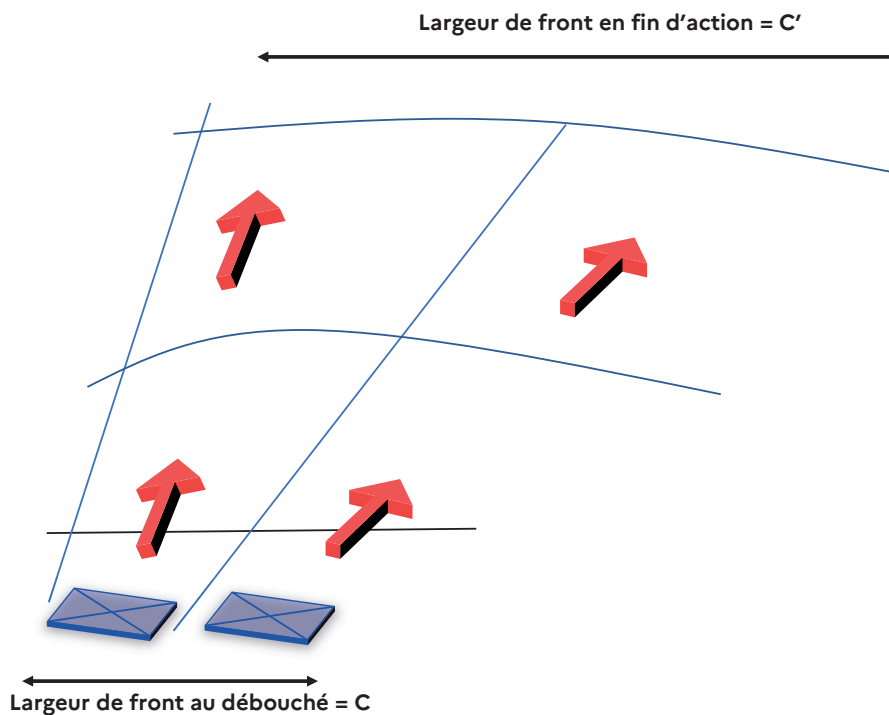


DIRECTIONS PARALLÈLES
 $A = A'$
ISOMÉTRIE DU FRONT



DIRECTIONS CONVERGENTES
 $B > B'$
RÉTRÉCISSEMENT DU FRONT

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale



DIRECTIONS DIVERGENTES
 $C < C'$
ÉLARGISSEMENT DU FRONT

La coordination des différentes unités impliquées dans les attaques (en offensive) ou les effets à distance (en défensive) revêt une importance capitale car **les frictions** du combat rendent **statistiquement impossible** d'espérer rencontrer une **réalisation des actions homogène sur toutes les directions ou trajectoires**. Comme les unités présentent une configuration rectangulaire en largeur et en profondeur, tout défaut de coordination expose les approches les plus vulnérables des unités (flancs, arrières, ligne d'opérations).

Les risques d'une mauvaise coordination des combinaisons de directions prennent deux formes :

- **les décrochements** d'unités faisant involontairement obliquer le dispositif général jusqu'à proposer des intervalles à l'ennemi ;
- **les enchevêtrements** d'unités faisant obliquer volontairement leurs dispositifs jusqu'à exposer leurs flancs dans des zones battues.

Les décrochements surviennent principalement dans les combinaisons comprenant des directions parallèles. Par nature simple à coordonner, elles nécessitent des **positions ou lignes intermédiaires** qui permettent de **réaligner les dispositifs** d'attaque pour **prévenir la création d'une diagonale** (ou pire d'intervalles) qui serait fatale à une contre-attaque du flanc ainsi proposé à l'ennemi.

Les enchevêtrements surviennent principalement quand il s'agit de suivre des directions ou des trajectoires convergentes ou divergentes qui présentent par nature, à un moment ou à un autre, **un dispositif ou une trajectoire oblique** qui **coupera la direction de front** de l'ennemi et d'une autre unité. La progression impose ainsi une double mise en sûreté de l'unité par **la couverture de sa réorientation oblique** ainsi que **la soudure** des attaques (coordination et report des effets de contact et à distance) de façon à éviter les enchevêtrements.

2.1.2. Les efforts

L'atteinte du but poursuivi par la mission passe par l'achèvement d'objectifs intermédiaires dépendant de l'environnement et de l'ennemi et qui changent au gré des phases de la manœuvre. Ainsi, **l'intensité requise** dans les différentes séquences tactiques d'une mission peut varier significativement. Comme le suggère **le principe de concentration des efforts**, il est par conséquent inepte de répartir ses moyens de façon uniforme, **car faire effort partout revient à ne faire effort nulle part.**

De fait, la manœuvre doit être conçue de façon à proposer **une répartition des efforts** qui dirige l'engagement des moyens nécessaires pour l'exécution **des actions principales** soutenues avec les moyens restant par des **actions secondaires**. Ces actions principales sont celles qui font effort pour **réaliser l'atteinte des objectifs** de la manœuvre.

En fonction de la situation, l'idée de manœuvre va donc préciser en particulier la manière d'opérer cette répartition des efforts :

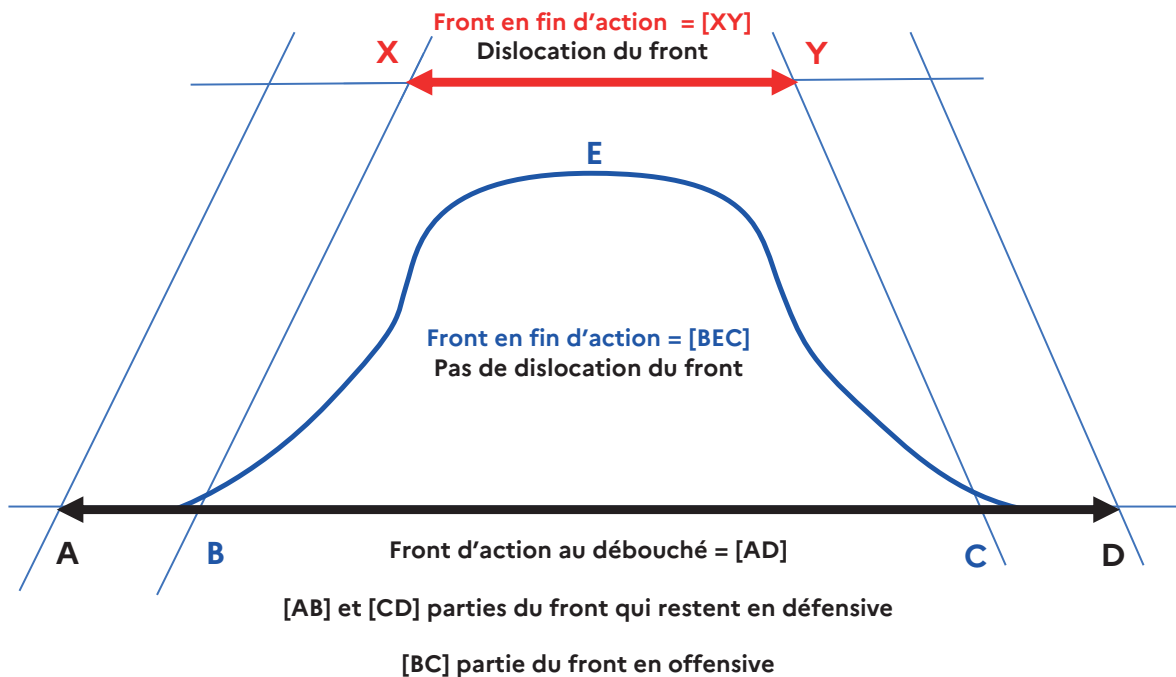
- **dans l'espace ;**
- **dans la durée ;**
- **sur les phases.**

L'effort de la manœuvre est l'amplification de l'intensité du combat par l'investissement quantitatif et qualitatif de moyens supplémentaires afin d'atteindre localement et temporairement la supériorité tactique sur l'adversaire.

2.1.2.1. Répartitions des efforts dans l'espace

Le principe d'économie des forces préconise d'engager les justes besoins nécessaires à la réalisation de l'action principale de la mission. Ainsi **le front** sera calculé en fonction **des moyens suffisants** pour produire **l'effort principal de la manœuvre** et des **moyens nécessaires** à affecter aux tâches **secondaires** (préparer, participer à l'exécution). Le reste des moyens pourra opportunément demeurer **en réserve** afin de pouvoir exploiter les résultats (reproduire l'effort, consolider, relancer) de **l'action déterminante**.

Répartition des efforts pour éviter la dislocation



Cette répartition géographique des moyens marque l'effort de la manœuvre dans l'espace en direction de l'objectif⁷⁰ et délimite :

- **des zones principales** dirigées vers les objectifs dont les caractéristiques représentent un avantage (rapporté généralement à celle de l'espace de manœuvre) pour développer l'attitude choisie avec succès ;
- **des zones secondaires** raccordant une ou les extrémités du front d'action principale avec les parties du front du dispositif resté immobiles ou contigües à une autre unité ;
- **la zone décisive** qui est la zone principale particulière choisie pour concentrer les efforts nécessaires à la réalisation de l'effet majeur.

La zone d'effort de la manœuvre est le point d'application de l'espace de combat sur lequel converge les moyens ou les effets chargés de réaliser l'action principale.

La simplicité de la manœuvre demeurant un facteur de succès, il faut veiller à concevoir des efforts dans l'espace qui permettent à la fois **la meilleure façon d'atteindre l'objectif partiel** (notamment l'approche la plus performante du dispositif ennemi) et aussi la création **des conditions favorables à la poursuite** du phasage de la manœuvre (notamment l'orientation des directions dans le sens des futurs objectifs). Ainsi, il est sans doute **rarement satisfaisant** de porter effort dans une **zone opposée à la direction** de la manœuvre (risques d'enchevêtrement).

⁷⁰ L'objectif est l'objet vers lequel on oriente ses effecteurs, à ne pas confondre avec le but qui est un état recherché.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

Le choix du point d'application de l'effort principal doit être décidé en fonction de la capacité à exploiter l'atteinte de l'objectif (la constitution ou reconstitution d'une réserve est implicite dans la notion d'exploitation) :

En offensive,

- **dans la largeur** pour **consolider le front acquis** en élargissant l'effort aux zones secondaires à ses extrémités pour uniformiser l'effort dans l'espace et parer également partout une éventuelle contre-réaction ennemie ;
- **dans la profondeur** pour constituer une base d'opérations pour **la relance de la manœuvre** afin de transformer l'effort dans l'espace en effort dans la durée et imposer un rythme insoutenable à l'ennemi.

En défensive,

- **en renforçant le front** du point d'appui en cas de relance parallèle ou convergente de l'attaque ennemies ;
- **en renforçant les flancs** du point d'appui pour enrayer la progression de l'ennemi qui tenterait de dépasser les résistances isolées sans les réduire.

La délimitation théorique d'un front d'effort d'une unité s'appelle en doctrine **la norme d'engagement**. Pour la même unité, elle varie **en fonction de l'attitude** (offensive-défensive) et tient à la fois compte des **portées des effecteurs** pour les trajectoires et des **capacités de mobilité** pour les directions. La profondeur de ces zones théoriques est définie par **l'allonge** autorisée par **l'autonomie logistique** de l'unité au combat sans réapprovisionnement externe.

2.1.2.2. Répartitions des efforts dans la durée

Le principe de liberté d'action est primordial dans **la maîtrise de la culmination** d'une unité, entendue comme l'instant où tous les moyens dont dispose le chef sont affectés à la réalisation d'une action et qu'il ne dispose donc plus de capacité d'initiative. **La répartition des efforts dans la durée** se matérialise ainsi par la proportion du chef à décider du **rythme d'engagement de ses moyens**.

Le commandant tactique rencontre le problème classique de décider de **la manière de porter ses efforts** :

- **successivement**, pour adapter progressivement l'intensité de l'action et répartir l'effort de la manœuvre notamment en fonction de la réaction de l'ennemi ;
- **simultanément**, pour modifier significativement l'intensité de l'action et concentrer l'effort de la manœuvre notamment pour atteindre un objectif même sous la contrainte de l'ennemi.

L'intensité de l'effort tactique d'une unité est le niveau de puissance de combat délivrée par rapport au niveau de potentiel de combat détenu (degré de culmination).

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La répartition des efforts dans la durée se matérialise ainsi souvent par la décision du chef de **se constituer d'emblée, ou en conduite, d'une réserve** afin de pouvoir à tout moment **renforcer sa ligne de combat** engagée dans l'action principale ou **saisir une opportunité** d'atteindre plus rapidement ses objectifs.

La réflexion relative à la balance des efforts entre réserve et renforcement du front s'arbitre en évaluant :

- **l'intensité nécessaire à donner à l'action** pour remporter le rapport de force imposé par l'adversaire ;
- **la durée nécessaire pour accomplir l'action** avec les moyens suffisants pour ne pas dépasser le temps dévolu à cette séquence de la manœuvre et hypothéquer les délais fixés pour la mission.

Le dosage des efforts dans la durée constitue très probablement la partie la plus difficile de l'art de manœuvrer. Le rôle du chef est de **discerner les moments particulièrement importants** dans le développement de la manœuvre et d'en profiter afin de donner à l'action son **intensité maximale**.

2.1.2.3. Répartition des efforts sur les phases

La répartition des efforts sur les phases découle directement du **principe de concentration des efforts**. Cette **culmination tactique** locale et temporaire est censée garantir la création des conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs de la phase de la manœuvre **au prix de compromis consentis** en matière de liberté d'action et d'économie des moyens.

Parmi les actions des différentes phases d'une manœuvre classique, l'une d'entre-elles est celle qui va permettre l'atteinte **d'un objectif décisif** pour le succès de la mission. Cette action décisive correspond à la culmination d'intensité de la manœuvre en réalisant l'**effet majeur**.

Mais la répartition des efforts sur les phases n'est pas liée *a priori* au concept d'**effet majeur** alors qu'il émane pourtant de **l'intention du chef** qui fixe par nature **les priorités tactiques**. En effet, elle correspond davantage à **la bonne interprétation du rôle joué** par l'unité **au profit de l'effet majeur de son supérieur** tandis que son propre effet majeur concerne les conditions décisives du succès de la mission confiée.

La décision de porter l'effort de la manœuvre sur une phase peut intervenir par conséquent sur :

- **la préparation** de l'action principale pour placer la priorité sur l'établissement rapide des conditions favorables permettant le déclenchement immédiat de l'intensité nécessaire à la manœuvre, on parle parfois de modelage ;
- **l'exécution** de l'action principale pour placer la priorité sur la création des conditions nécessaires à la réussite de la mission en atteignant éventuellement l'intensité maximale de la manœuvre ;
- **l'exploitation** de l'action principale pour placer la priorité sur la saisie d'opportunités permettant d'amplifier le succès de la manœuvre en réservant un potentiel de combat à ces fins.

L'exploitation tactique se définit comme l'ensemble des réalisations tactiques supplémentaires développées après et grâce à l'atteinte du but de la mission.

Le choix de répartition des efforts sur une des phases de la manœuvre caractérise l'intention du chef qui se veut :

- **réactif** s'il opte pour la phase de préparation (préconisée en défensive) ;
- **décisif** s'il opte pour la phase d'exécution (préconisée en offensive par attaque d'objectif limité) ;
- **proactif** s'il opte pour la phase d'exploitation (préconisée en offensive par attaque profonde).

En conclusion, ce principe de répartition des efforts sur une phase rentre **en collusion** avec ceux des répartitions dans l'espace et dans la durée. Le choix de telle ou telle phase va conditionner **la capacité à maintenir** un niveau d'intensité maximal **dans la durée** ou **sur l'étendue** (largeur et profondeur) de la zone d'efforts.

2.1.3. Les formes

Les formes de la manœuvre sont infinies puisqu'elles **mélangent l'ensemble des combinaisons élémentaires** décrites précédemment dans des proportions déterminées par l'analyse de la situation tactique et de la mission reçue. **Les formes** trahissent cependant **l'idée générale** de la manœuvre (phasage, attitude et directions) et **la géométrie** de la répartition des moyens dévoile en partie **l'intention du chef** (efforts).

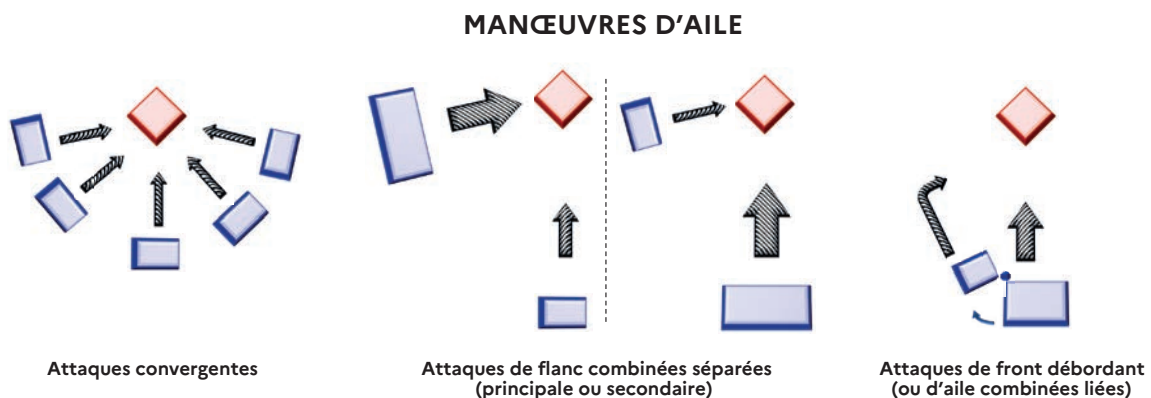
Du point de vue de leurs formes, les manœuvres peuvent être pourtant divisées en deux grandes classes :

- **les manœuvres d'aile**⁷¹ ;
- **les manœuvres centrales.**

La forme de la manœuvre est définie par sa direction par rapport à une approche du dispositif ennemi.

2.1.3.1. La manœuvre d'aile

Les manœuvres d'aile consistent essentiellement dans la combinaison de deux ou plusieurs directions convergentes en vue d'attaquer l'ennemi de plusieurs côtés à la fois. L'idée générale consiste dans l'intention d'opérer un mouvement indirect latéral pour atteindre l'ennemi par une de ses approches plus vulnérable que son front. C'est la recherche de la zone de moindre résistance.



⁷¹ Au sens de la ligne de moindre attente du dispositif qui contient les flancs et les arrières.

On peut classer les manœuvres d'aile en trois catégories :

- **les attaques convergentes** partant d'une base enveloppante qui provoque la submersion omnidirectionnelle du dispositif ennemi ;
- **les attaques de flanc ou sur les arrières** combinée mais séparée, principale ou secondaire, qui recherche l'exploitation massive ou précise d'une vulnérabilité du flanc adverse ;
- **les attaques de front débordant** liée au front par pivotement aux extrémités qui consiste à tourner l'ennemi en saisissant une opportunité créée par le choc frontal.

La forme principale d'une manœuvre combinée est définie par sa direction par rapport au dispositif ennemi et par le point d'application de son effort dans l'espace de manœuvre.

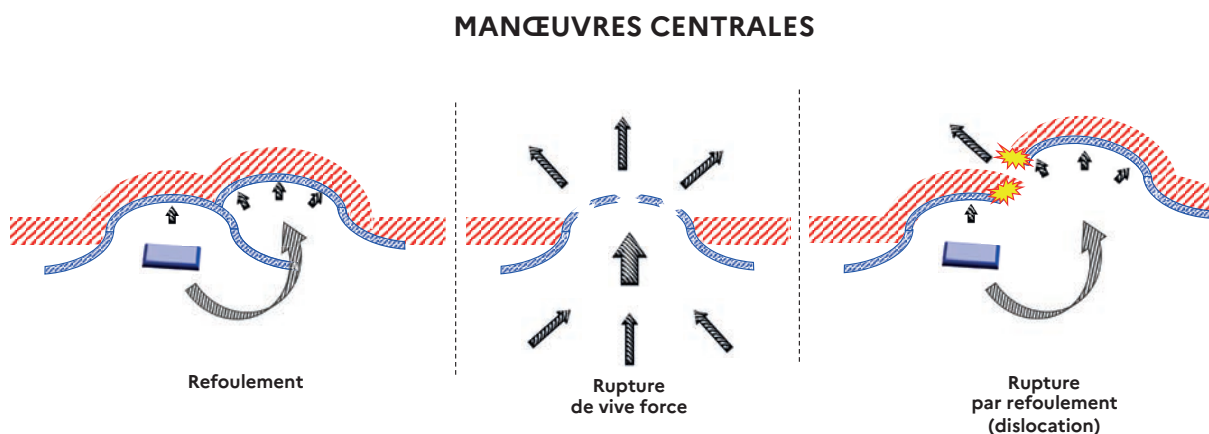
Les manœuvres d'aile sont constituées d'actions élémentaires qui partagent des buts génériques :

- **dans la préparation** : de repérer le dispositif ennemi, de fixer son front, de le déborder jusqu'à une base sur la direction d'attaque, éventuellement de l'affaiblir à distance (modelage) ;
- **dans l'exécution** : appuyer et couvrir l'attaque, neutraliser le flanc et absorber la réserve ;
- **dans l'exploitation** : redresser la direction de l'attaque et tomber en garde, élargir le front par attaque générale (consolider) ou approfondir le front par attaque brusquée par dépassement (relancer).

Les manœuvres d'aile sont soumises à des conditions de **couverture** et de **coordination** (soudure) liées au **défilement oblique** implicite dans l'approche de flanc ou enveloppante du dispositif ennemi. Ce type de manœuvre nécessite de la **profondeur latérale** idéalement à couvert de l'ennemi et bénéficie toujours d'un **effort de renseignement et d'effets à distance**.

2.1.3.2. La manœuvre centrale

Les manœuvres centrales consistent essentiellement dans la concentration sur le front adverse des combinaisons d'actions directes convergentes et divergentes. L'idée générale consiste dans l'intention d'opérer un mouvement direct central pour repousser le front ennemi.



RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

On peut classer les manœuvres centrales en deux catégories :

- **rupture** de vive force ou résultant d'une dislocation spontanée ou provoquée (le nouveau front est imposé) ;
- **refoulement** par efforts alternés (le nouveau front est un compromis).

La rupture consiste à attaquer successivement en convergence puis en divergence afin de créer un intervalle dans le dispositif continu de l'adversaire et rompre ainsi les liens de coordination entre les unités qui le composent.

Les manœuvres centrales sont constituées d'actions élémentaires ayant pour chaque catégorie des buts différents à cause de l'éventualité ou non de la percée du front adverse :

- **dans la préparation :**
 - prendre contact avec le front du dispositif ennemi, fixer son front, regrouper les moyens sur la base d'attaque, éventuellement affaiblir le front à distance (modelage) ;
- **dans l'exécution :**
 - pour les manœuvres centrales à rupture (percée) ; appuyer et couvrir l'attaque aux extrémités, percer le front ou engager sa réserve pour créer ou exploiter une dislocation du front ;
 - pour les manœuvres centrales à refoulement (pas de percée) : appuyer et couvrir l'attaque d'un point du front, tomber en garde sur la partie du front conquis et reconstituer une réserve ;
- **dans l'exploitation :**
 - pour les manœuvres centrales à rupture (percée) ; attaquer dans des directions divergentes en profondeur et refouler les extrémités pour élargir le front de la rupture, tomber en garde ;
 - pour les manœuvres centrales à refoulement (pas de percée) ; appuyer et couvrir l'attaque d'un autre point du front lié au premier, tomber en garde sur la partie du front conquis et redresser le front général de la zone acquise.

La différence fondamentale entre la rupture et le refoulement réside dans **la capacité à percer** ou non le front adverse. Ainsi la rupture a davantage vocation à porter **un coup décisif** à l'ennemi en ouvrant la profondeur de son dispositif et conduit à sa neutralisation. Dans le refoulement, c'est **la conquête de l'espace** de manœuvre qui importe pour chasser l'ennemi d'une position ou d'une **zone stratégique** pour la poursuite de la campagne.

2.2. LES DISPOSITIONS

Les dispositions de combat règlent les **intervalles tactiques** entre les manœuvres. Ce ne sont pas ni des modes tactiques, ni des actions de combat mais plutôt **des postures tactiques** liées à l'engagement dans un **environnement non-permissif** et **sous menace** ennemie.

Ces séquences de **transitions tactiques** ne font pas l'objet de manœuvres propres ou d'ordres particuliers mais elles sont suffisamment importantes pour imposer **une préparation** et des **consignes générales comme particulières** qui permettent de garantir que les phases de combat débiteront dans les **conditions les plus favorables à l'unité** (potentiel physique et moral, appuis et soutiens tactiques et techniques).

Les dispositions de combat concernent donc toutes les modalités d'exécution d'actions de transitions tactiques regroupées dans trois domaines majeurs :

- **la sûreté ;**
- **le contact ;**
- **les relèves.**

2.2.1. La sûreté

La mise en sûreté de l'unité ne constitue pas un mode tactique opératoire au sens propre car il ne participe pas de la manœuvre s'opposant directement à un ennemi. C'est davantage une posture tactique qui impose de réfléchir aux dispositions matérielles et à la posture intellectuelle visant la protection de la force hors contact avec l'ennemi. Ce mode tactique peut se définir in fine comme une disposition tactique.

Nonobstant le caractère permanent et universel de la mise en sûreté, les modalités de protection de la force hors du contact requièrent la mise en œuvre d'actions et de mesures de coordination qui en font une mode tactique à part entière. À ce titre, il s'étudie selon :

- **ses caractéristiques ;**
- **ses principes ;**
- **sa conduite.**

La mise en sûreté est l'attitude tactique visant à prendre les dispositions de combat nécessaires à la protection rapprochée de la force hors manœuvre. Elle organise principalement les mesures de surveillance et d'auto-défense essentiellement lors des stationnements et des mouvements.

2.2.1.1. Les caractéristiques de la sûreté

La mise en sûreté vise **la sauvegarde tactique de l'unité** par l'adoption d'attitudes faisant **contre-mesure aux actions inattendues de l'ennemi**. Hors contact, elles cherchent à éviter d'être surpris **dans une phase de vulnérabilité** de l'engagement où l'unité n'est pas à même de mettre en œuvre instantanément et de façon optimale tout son potentiel de combat.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

En dehors des phases d'engagement au combat, la mode tactique de mise en sûreté répond à deux préoccupations essentielles visant la préservation de l'unité :

- éviter **la surprise brutale** par le déclenchement massif des feux ennemis ;
- éviter **la surprise tactique** par le déclenchement soudain de la manœuvre ennemie.

La sauvegarde tactique correspond aux dispositions individuelles et collectives mis en œuvre par une unité hors combat pour la préserver des surprises de l'adversaire et qui lui permettent donc d'empêcher une attrition imprévue de son potentiel de combat hors contact avec l'ennemi.

La mise en sûreté répond ainsi à des phases de **vulnérabilité** liée le plus souvent à **des réarticulations** (changements de missions, déploiements, projections, remises en condition opérationnelle) où l'unité est **soustraite** temporairement à la **cohérence d'un dispositif** de manœuvre prêt au combat mais demeure dans un environnement hostile. Dans ce contexte, l'essentiel de la réflexion doit permettre ainsi de préciser la nature et la forme du dispositif de mise en sûreté.

Hors combat et selon le degré d'exposition à la menace ennemie, les configurations qui nécessitent la mise en sûreté des unités conduisent essentiellement à étudier :

- **leurs stationnements ;**
- **leurs mouvements.**

Même si la mise en sûreté de l'unité ne consiste pas à concevoir une manœuvre permettant d'atteindre des objectifs précis, il n'en demeure pas moins qu'elle nécessite tout de même **une réflexion** tactique liée aux caractéristiques des **itinéraires** et des points de **station** rapportés à la menace. N'envisageant pas d'avoir d'effort à porter sur l'ennemi mais davantage à préserver le potentiel de combat de l'unité, il n'est pas utile de définir **d'effet majeur** pour les dispositions relatives à la mise en sûreté.

2.2.1.2. Les principes de la mise en sûreté

La nature et la forme du dispositif de mise en sûreté varie selon la phase de la manœuvre hors contact nécessitant l'adoption de ce mode tactique. **Les stationnements** et **les mouvements** sont les deux grandes catégories d'attitudes hors de la ligne des contacts qui vont déclencher la réflexion sur les dispositions à mettre en œuvre pour placer l'unité à **l'abri des coups et des vues de l'ennemi**.

La localisation du cheminement ou du point de station dans l'espace de manœuvre et notamment sa capacité à être **sous la zone d'influence** de tout ou partie des effecteurs ennemis détermine les différentes déclinaisons de la mise en sûreté. **La position du pion** de manœuvre au sein du **dispositif de l'échelon supérieur** ainsi que la nature de **sa mission future** et des **effectifs disponibles** modifient notablement **l'ambiance tactique** et par voie de conséquences le type de mise en sûreté à privilégier.

La nature des dispositifs de mise en sûreté se déclinent ainsi en fonction de la posture tactique adoptée hors contact :

- pour les bases de stationnements : **cantonnements d'infrastructure ou de circonstance ;**
- pour les déplacements : **les mouvements sur les axes ou hors des axes.**

La forme des dispositifs prend alors celles de variantes plus ou moins **durcies**, plus ou moins **véloces** et plus ou moins **exigeantes** pour l'unité afin d'éviter les frappes et les assauts de l'ennemi. La différence majeure qui détermine le choix de ces options réside dans **la furtivité** afin d'échapper aux capteurs ennemis et **la réactivité** pour déclencher, en alerte, les mesures de sauvegarde puis de combat afin de résister aux agressions de l'adversaire.

Une base se définit en tactique comme une position de stationnement en opération, plus ou moins prolongé et plus ou moins protégé des unités se trouvant être à l'abri des vues et des effets directs de l'ennemi.

La forme des dispositifs de mise en sûreté hors contact pour les stationnements est :

► Le quartier

Sur les arrières (plus de 60 kilomètres de la ligne des contacts), grande stabilité (couvre au moins deux phases du plan d'opération), proche des routes principales, bénéficiant d'infrastructures de soutien vie réelle et logistique valorisées complètes, bénéficiant de stocks tactiques régulièrement ravitaillés et de sources autonomes de production d'énergie, bénéficiant d'un réseau de communications résilient, disposant d'un poste de commandement fixe et équipé, bénéficiant d'appui de défense sol-air et d'abris anti-bombardements, soumis à un régime de service de garde d'une enceinte fortifiée, disposant d'un système d'alerte et d'intervention rapide et échelonné.

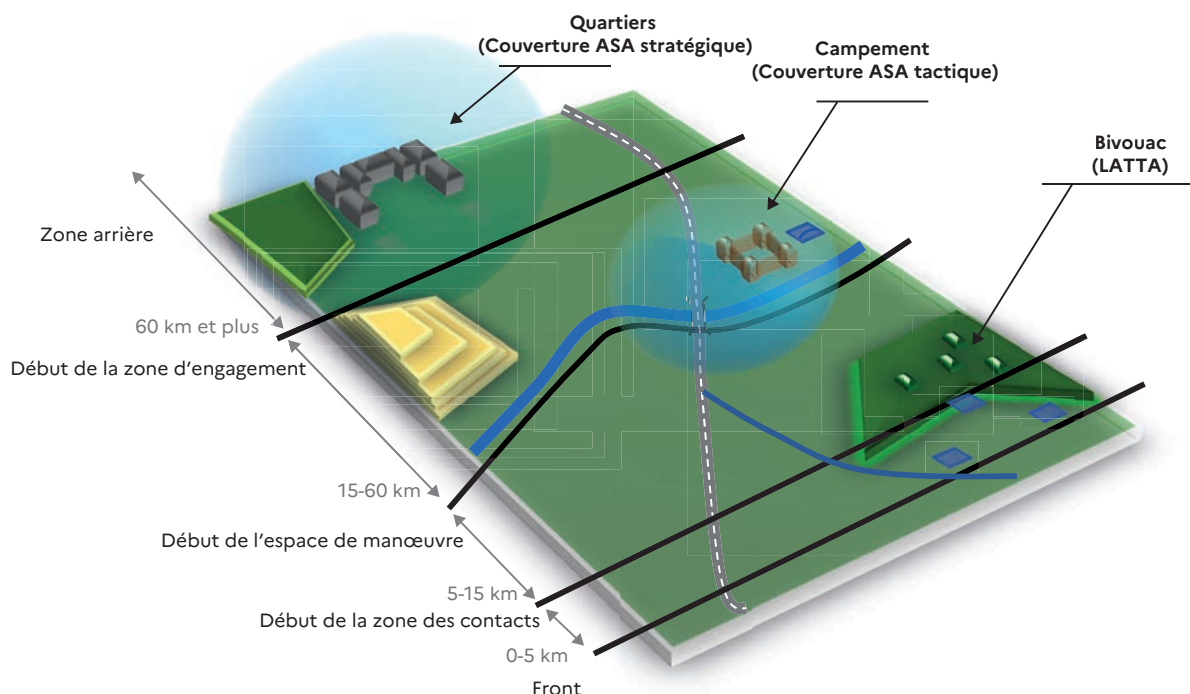
► Le campement

Dans l'espace de manœuvre (entre 30 et 15 kilomètres de la ligne des contacts), stabilité moyenne (couvre au plus une phase du plan d'opération), proche d'une pénétrantes logistique principale, bénéficiant de moyens collectifs de soutien « vie réelle » et logistique mobiles et sommaires (niveau train de combat de l'unité), bénéficiant de stocks tactiques rationnés et de sources autonomes de production d'énergie collective et mobile, bénéficiant d'un réseau de communications tactique, disposant d'un poste de commandement mobile et tactique, bénéficiant d'appui de défense sol-air et d'abris anti-bombardements du niveau de l'unité et dépendant de son articulation capacitaire, soumis à un régime de surveillance d'une enceinte fortifiée de circonstance (murs amovibles, sacs à terre), disposant d'un système d'alerte et d'intervention rapide unique.

► Le bivouac

En retrait de la ligne de contacts (de 15 à 5 kilomètres de la ligne des contacts), faible stabilité (couvre un temps d'une phase du plan d'opération), à l'écart des routes principales, mettant en œuvre les soutiens vie réelle et logistique en dotation individuelle, bénéficiant de rations tactiques de sources autonomes de production d'énergie en dotation initiale, bénéficiant d'un réseau de communications tactique en dotation initiale, déployant un poste de commandement tactique sommaire, bénéficiant d'appui de défense sol-air et d'abris anti-bombardements lié à la dotation initiale, soumis à un dispositif de sentinelle et de patrouille légère d'observation d'un périmètre non fortifié, disposant d'un système d'alerte pour le déclenchement du plan d'intervention du niveau de l'unité.

Stationnement en sûreté



Un déplacement en tactique se définit comme le mouvement d'unités ou de groupes d'unités en opération, plus ou moins dirigé, coordonné, appuyé et soutenu et qui permet d'optimiser le compromis entre la gestion des flux et les caractéristiques de la menace et de la zone d'engagement.

La forme des dispositifs⁷² de mise en sûreté hors contact pour les déplacements est :

► La colonne

A priori loin de l'ennemi, c'est la formation normale pour un déplacement rapide (de l'ordre en moyenne de 50 km/h en véhicules et de 5 km/h à pieds) le long des axes d'un réseau de pénétrantes entre deux points de stationnements⁷³. Elle comprend par conséquent des points d'entrée et de sortie et des possibilités de roclades ou de délestage. Elle nécessite une régulation des flux des mouvements. Elle s'étend naturellement dans la profondeur en fonction de la taille de l'unité à cause notamment de la nécessité de disposer d'un espacement suffisant pour rendre possible les variantes de progression (carrefours). Elle limite considérablement le plein emploi des armes des unités dans la colonne (coupure des lignes de tir et risques d'atteintes fratricides) et peut présenter un danger de fixation sur l'axe en cas d'obstacles programmés (mines, cratères, abattis) ou de circonstances (EEI⁷⁴, destruction élément de tête).

⁷² Il existe des variantes hybrides des basiques proposées qui accentuent certains avantages tout en en réduisant d'autres et qui sont essentiellement spécifiques à certains milieux d'engagement (Montagne, zone bâtie...).

⁷³ Itinéraires programmés, coordonnés et éventuellement équipés en appui à la circulation.

⁷⁴ Engins Explosifs Improvisés.

C'est aussi la formation recommandée hors des axes quand la pression de la menace ennemie autorise une vitesse supérieure au déplacement de combat, comme pour l'infiltration en épousant les caractéristiques du terrain, la progression en terrain coupé (visibilité réduite due à des masques comme en montagne, zone bâtie, progression nocturne). Il faut par conséquent multiplier hors des axes le nombre de colonnes (au moins par 6) à travers champs pour reproduire une fluidité identique à celle d'une progression sur un axe car la rapidité de l'unité est rarement supérieure à la moitié de la vitesse sur route (de l'ordre en moyenne de 30 km/h en véhicules et de 3 km/h à pieds).

► La ligne

Cette formation est adaptée pour franchir un découvert ou une ligne⁷⁵ à proximité de l'ennemi et pour effectuer une progression sans discrétion dans une zone exposée à l'influence de ces effecteurs. Par nature hors des axes, elle adopte le rythme de déplacement le plus rapide possible (de l'ordre en moyenne de 30 km/h en véhicules et de 3 km/h à pieds) aux vues de la nécessité de pouvoir conserver l'alignement. En effet, il est nécessaire pour réagir par le feu, sans mettre en danger d'autres éléments de l'unité ou risquer de scinder le dispositif en deux ou plusieurs éléments. L'étalement compense le défaut de dissimulation du mouvement tout en créant un front marchant capable de délivrer un volume de feu important vers l'avant.

C'est la formation classique pour un assaut et celle recommandée pour une progression tactique par bonds successifs de points d'observation en points d'observation. En effet, la linéarité permet un emploi optimal des armes si la direction de marche fait combat face à l'ennemi. Enfin, la dispersion d'ensemble assure la sauvegarde de l'unité en cas d'attaque soudaine par des feux aériens ou indirect. Cette formation est très délicate et peu recommandée à adopter de nuit.

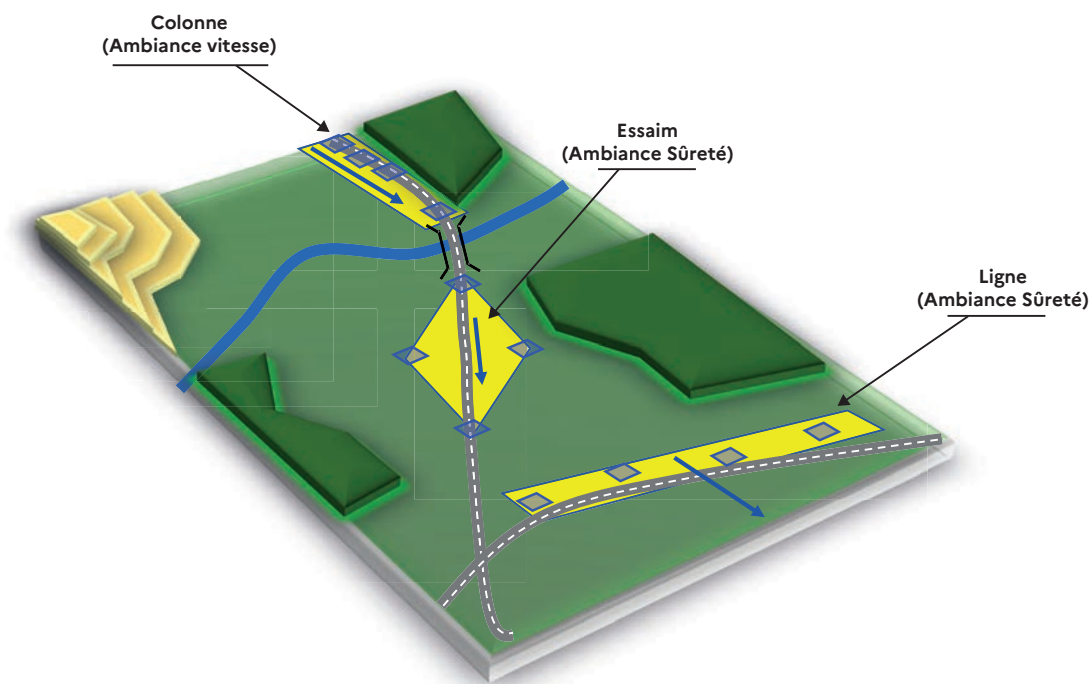
► L'essaim

Cette formation est particulièrement adaptée pour une progression où l'unité agit seule car elle offre la capacité de couverture tous azimuts. Par sa forme, c'est celle qui nécessite le moins de coordination des feux car elle ouvre naturellement les secteurs de tirs vers l'extérieur du centre principal de l'unité. Sa vitesse est réduite en conséquence (de l'ordre en moyenne de 30 km/h en véhicules et de 3 km/h à pieds) du fait notamment de la difficulté à maintenir une direction de marche et une direction dangereuse d'observation sans parallaxe.

Sorte de mole défensif mobile, elle est particulièrement utile en prélude à un arrêt tactique afin de tomber en garde ou à un stationnement de circonstance pour préparer un bivouac. Dans le cadre d'un déplacement en colonne multiple hors des routes d'une grande unité, elle est recommandée pour les sous-unités si la division de la progression impose d'accepter des intervalles entre les axes de progression. Elle est également très efficace pour des actions conduites dans la profondeur du dispositif ennemi.

⁷⁵ Sauf le cas des coupures qui nécessitent une manœuvre propre et spécifique mobilisant généralement tous les moyens des unités et les attentions du commandement.

Déplacements en sûreté



2.2.1.3. La conduite de la sûreté

La conduite de la mise en sûreté suppose **la maîtrise** jusqu'aux plus bas échelons tactiques des **dispositions** élémentaires et individuelles **de sauvegarde**. En ce sens, ces dernières constituent à travers l'entraînement et la maîtrise du fonctionnement des équipements, **le socle d'aptitudes** opérationnelles sur lesquelles s'érigent différentes doctrines d'emploi plus élaborées.

En effet, poursuivi par l'offensive ou la défensive, **la mise en sûreté** représente un mode tactique **incontournable** dans l'articulation des phases de la manœuvre. Elle est même essentielle au maintien en condition opérationnelle car c'est un moment de moindre intensité matérielle et immatérielle. C'est aussi une phase privilégiée pour ravitailler et s'occuper des avaries mineures qui, sans aller jusqu'au relâchement total de la vigilance, permettent de regagner en potentiel. Dans ce cadre, la mise en sûreté représente un véritable **moment de respiration tactique** où l'unité reprend son souffle après le combat.

Comme il a été précisé précédemment, la mise en sûreté vise à éviter **la surprise des feux** et **la surprise tactique**. L'une et l'autre sont déclenchés sur les bases d'un **renseignement d'opportunité** permettant de saisir l'unité dans une configuration de plus grande vulnérabilité que lorsqu'elle est **prête au combat**.

L'objectif de la conduite de la mise en sûreté consiste donc à commander les dispositions selon une cinématique en deux phases :

- **organiser** la résistance du dispositif ;
- **réagir** contre l'atteinte de l'ennemi.

Le plan d'alerte décrit le dispositif de mesures et contre-mesures, immédiates et différées, à mettre en œuvre en réaction à une agression surprise de l'ennemi.

► Phase d'organisation de la résistance du dispositif

La première étape consiste à utiliser le procédé du **harpon** en détachant un élément de l'unité pour **ouvrir l'itinéraire** et **fouiller** la zone de stationnement. Ce détachement doit être léger, furtif et idéalement disposer d'une capacité de déminage de l'arme du génie ainsi que d'une capacité de détection de la menace NRBC⁷⁶. Il comprend au moins un détachement de liaison de chacune des unités concernées par la mise en sûreté. Il faut privilégier les itinéraires offrant suffisamment de pénétrantes pour la taille de l'unité et des rocade permettant les variations. Il organise le **fléchage** de l'itinéraire et le **balisage** de la zone de stationnement. Il prend enfin éventuellement contact avec la population si elle est présente.

La deuxième étape consiste à se déplacer en utilisant le procédé d'escortes, de norias de ravitaillement et de recueil. Les escortes se divisent en **escortes de convoi** ou **escortes d'itinéraire** selon si les éléments de sûreté terrestre et antiaérienne, d'appui à la mobilité et au mouvement et de soutien accompagnent les unités ou se disposent aux points clefs du trajet. Les norias de ravitaillement se divisent en **norias fixes** ou **norias mobiles** selon si les unités passent sur le plot de ravitaillement ou que le ravitaillement livre les unités sur le lieu de stationnement. Enfin, les recueils se divisent en **recueils dirigés** ou **recueils libres** selon si l'unité occupe une zone et une fonction de mise en sûreté du dispositif de son échelon supérieur ou qu'il soit libre de s'implanter comme il l'entend.

La dernière étape consiste à améliorer la sûreté de la zone de stationnement en utilisant des procédés de surveillance fixe par **postes de garde** ou **points d'observation** et de surveillance mobile par des **patrouilles légères d'observation**, ainsi que des procédés de durcissement de la protection rapproché par **la fouille de postes** de combat et la construction **d'abris** contre les bombardements. Il est recommandé d'aborder ces différents postes par l'arrière pour gagner en discrétion.

► Phase de réaction contre une atteinte ennemie

La première étape consiste à organiser un tour de garde entre toutes les unités et d'expliquer le plan d'alerte aux chefs de détachement qui seront chargés de répercuter toutes les dispositions relatives aux différents incidents sous forme de **procédures opérationnelles simplifiées** (LATTA, découverte de pièges, mise sous abris, détection d'agents NRBC, etc.) ainsi que la mission d'intervention avec le rôle de chacun dans le dispositif de mise en sûreté. Il est alors établi un système **d'unité de réaction rapide** dont le rôle est de s'opposer à une manœuvre ennemie, puis le plan de défense du site avec les différentes consignes et mesures de coordination amenant l'ensemble du pion de manœuvre à basculer du mode de mise en sûreté à celui de la défensive. Il est recommandé de procéder à **un exercice d'alerte** pour vérifier la bonne compréhension des plans d'alerte et de défense.

La seconde étape est l'**alerte** et l'engagement de l'élément d'intervention conformément au plan de mise en sûreté du site.

La dernière étape est le changement de mode tactique en application du plan de défense pour basculer en conduite à une mission défensive.

⁷⁶ Nucléaire, Radiologique, Bactériologique, Chimique.

2.2.2. Le contact

Les phases de contact et de rupture de contact avec l'ennemi marquent **le début et la fin des hostilités**. Elles interviennent toujours dans des conditions qu'il convient de rendre les plus favorables possibles mais elles comportent toujours **un aspect imprévisible**. Les dispositions de combat permettent de **raccourcir ce délai de latence** lié à la surprise en adaptant les postures et en **réagissant** convenablement et si possible dans le sens de la manœuvre qui vient.

Si le contact n'est pas déjà établi entre les adversaires, ce dernier résulte de **l'initiative de l'attaquant** qui doit potentiellement :

- **marcher au contact ;**
- **prendre le contact ;**
- **rompre le contact.**

Le contact est la situation d'un élément se trouvant sous l'influence directe des effecteurs de l'ennemi.

2.2.2.1. La marche au contact ou marche à l'ennemi

La marche au contact ne constitue pas à proprement parler une composante de la phase de préparation de l'action principale de la manœuvre. Cependant, elle fait **le lien avec le début de la mission** en conditionnant **la configuration initiale de l'unité** avant le contact. En ce sens c'est déjà une posture ou disposition de combat qui possède sa propre méthode d'exécution.

Le mouvement pour se porter au contact de l'ennemi suit un processus tactique qui **envisage potentiellement le combat** et qui évolue *crescendo* vers **le durcissement des mesures d'auto-protection** de l'unité en se rapprochant de la menace adverse.

Ce processus suit l'évolution progressive des postures tactiques en déplacement et en adoptant successivement les dispositions :

- **de mouvement en sûreté⁷⁷** lorsque la rencontre avec l'ennemi est jugée improbable. L'unité complète adopte un déplacement régulier sans marquer de pause derrière un élément de tête chargé d'ouvrir l'itinéraire ;
- **de mouvement avec soutien** lorsque la rencontre avec l'ennemi est estimée probable. L'unité échelonnée par compartiments de terrain adopte un déplacement régulier en marquant des pauses pour observer le déplacement exposé de l'élément de tête avant de reprendre la progression ;
- **de mouvement avec appui** lorsque le contact avec l'ennemi est jugé imminent. L'unité échelonnée selon les possibilités de variantes de la progression adopte alors un déplacement tactique par bond successifs pour être en mesure de riposter à l'ennemi engageant l'élément de tête.

La marche à l'ennemi est le mouvement d'une unité qui se prépare au contact avec l'ennemi en adaptant sa progression et en adoptant des dispositions pour faire face aux configurations probables de la menace.

⁷⁷ Dispositions développées au chapitre 2.2.1.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La marche au contact de l'ennemi va donc significativement faire évoluer la vitesse de déplacement en fonction des dispositions de mouvement adoptées :

- **ambiance vitesse** pour les mouvements en sûreté qui correspond d'un tiers à la moitié de la vitesse maximale du type de véhicule en déplacement généralement en colonne (30 à 50 km/h) ;
- **ambiance sûreté** pour les mouvements avec soutien qui correspond au dixième de la vitesse maximale du type de véhicule à la vitesse en déplacement en tout chemin généralement en colonne (8 à 12 km/h) ;
- **ambiance tactique**⁷⁸ pour les mouvements avec appui qui nécessite d'adopter la vitesse d'un combattant débarqué en progression, en essaim ou en ligne double.

La marche à l'ennemi est plus facile à développer lorsque l'objectif à atteindre est statique puisqu'une étude judicieuse permet d'imaginer les probables points d'appui de l'ennemi et donne la possibilité d'établir des lignes de coordination qui marqueront les changements d'ambiance de progression.

En revanche dans le cadre du **combat de rencontre** sur un objectif lui-même en progression, la marche au contact devient en quelque sorte **une course aux positions défensives favorables du terrain** jusqu'au contact pour disposer, par anticipation, d'un point d'appui recueilli permettant de couvrir la phase de prise de contact dans des conditions favorables. Cette notion est la défensive tactique est généralement illustrée par des effets majeurs cherchant à « **devancer l'ennemi** » sur une portion de terrain.

2.2.2.2. La prise de contact

L'**initiative** de la prise de contact revient à l'**assaillant**. Pour autant, cette démarche qui ne se résume définitivement pas à tâtonner au hasard, conserve une proportion d'**imprévisibilité** qui peut jouer en sa faveur par effet de surprise. Elle peut également jouer en sa défaveur car il ne dispose que d'une vision théorique de la zone d'engagement et des possibilités qu'elle offre au défenseur.

Dans le cas d'un combat de rencontre entre deux adversaires en mouvement, c'est la capacité de **renseignement** et la **discrétion** qui discrimineront celui des belligérants qui tirera **bénéfice du contact** et ce, en s'installant alors au plus tôt dans une attitude défensive.

La prise de contact se réalise idéalement en position **de défensive tactique** en suivant un processus enchaînant les étapes suivantes :

- **aborder le dispositif** ennemi jusqu'au premier contact ;
- **préciser le contour du dispositif** en renouvelant les contacts sur les côtés du premier front décelé ;
- **conserver le contact avec le dispositif** pour apprécier en permanence son évolution en réaction avec la phase de préparation de la manœuvre.

La défensive tactique consiste à marcher à l'ennemi en le devançant sur des points d'appui échelonnés dans la profondeur (au moins deux) afin de prendre le contact en situation de sûreté maximum.

⁷⁸ C'est la progression de combat où on ne tolère pas de discontinuité du dispositif et donc tous les éléments d'appuis doivent d'avoir des possibilités de vues et de tirs sur l'élément appuyé. « pas un pas sans appui ».

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La prise de contact nécessite de disposer de **capteurs de renseignement** et de **détachements d'avant-garde** capable de faciliter et d'appuyer l'engagement du corps principal de l'unité. Cette appui peut éventuellement être consenti par **les moyens de l'échelon supérieur** normalement déjà déployés au moment du débouché des premiers échelons de manœuvre.

La prise de contact met en œuvre des procédés maîtrisés par des détachements adaptés chargés de :

- **découvrir ou marquer** qui consiste à chercher le renseignement dans la profondeur soit par des capteurs de l'échelon supérieur (découverte) ou spécialisés de l'unité d'avant-garde (marquage) pour assurer la sûreté lointaine ;
- **éclairer** qui consiste pour l'avant-garde à préciser le contact sans déclencher le combat pour assurer la sûreté rapprochée ;
- **reconnaître ou jaloner** qui consiste en offensive (reconnaissance) et en défensive rétrograde (jalonnement) à engager le combat sans discontinuité pour forcer l'ennemi à dévoiler son dispositif.

Prendre, préciser et garder le contact n'est cependant pas une mission exclusive de renseignement. La notion de contact implique qu'il soit réalisé par l'action de combat et donc au bénéfice d'effet des armes. Ainsi, ces dispositions de combat doivent contribuer à **favoriser l'attrition** de l'ennemi et même, s'il n'existe pas de doctrine de contre-reconnaissance dans la culture militaire française, c'est notamment l'instant **de porter atteinte aux outils de prise de contact de l'adversaire**.

2.2.2.3. La rupture de contact

La rupture de contact consiste effectivement à **quitter le front sous contrainte potentiel de l'ennemi** en se repliant le plus souvent par le chemin d'accès emprunté pour aller au contact. Ce n'est pourtant pas un simple demi-tour car **les directions et les trajectoires** étant *de facto* **diamétralement opposées**, il convient d'opérer cette retraite en bon ordre et **en continuant à combattre** l'ennemi qui ne manquera pas de vouloir brusquer sa manœuvre.

Les conditions d'un tel mouvement seront fondamentalement différentes si la décision de rupture intervient à l'occasion **d'un combat de rencontre** ou **à la suite d'une phase intense de combat**. En effet dans le premier cas, le facteur de surprise joue en faveur de **la liberté d'action** tandis que pour le second, l'ennemi va chercher à **conserver le contact** car il peut suivre la manœuvre.

La rupture de contact peut prendre trois formes selon les conditions décrites précédemment :

- **l'esquive** dans le cas d'un combat de rencontre où aucun des belligérants n'a encore acquis l'ascendant. Il s'opère en discrétion si possible et dans la foulée du contact ;
- **retraite appuyée** dans le cas d'un combat installé ou le rapport de force s'inverse mais reste équilibré ou que le dispositif possède un second échelon en appui. Le repli s'opère en deux vagues par appui successifs ;
- **retraite erratique** dans le cas d'un combat installé ou l'ennemi possède un net ascendant ou que tout le dispositif est sous le feu de l'ennemi. L'élément le plus apte à engager l'ennemi déclenche un appui de circonstance pour permettre le repli erratique des autres composantes tactiques sur des points d'appui plus adaptés. Une fois sur ces positions la retraite des derniers éléments suit le mécanisme de retraite appuyée.

Le repli tactique un procédé permettant de rompre temporairement le contact avec l'ennemi en bon ordre et en sûreté jusqu'à une position défensive adaptée.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La rupture de contact est particulièrement préconisée dans les cas suivants :

- **risque de dislocation du dispositif** qui ouvre un intervalle d'infiltration profonde à l'ennemi vers le corps principal ;
- **rapport de force déséquilibré** car significativement défavorable pour des raisons qualitatives et quantitatives ;
- **création d'un vide** notamment dans la défensive rétrograde par coups d'arrêts qui engendre un vide tactique que l'ennemi doit pourtant reconnaître en divertissant *de facto* des moyens.

La rupture de contact à un impact négatif sur les forces morales car les notions de repli, de retraite **symbolisent inconsciemment** une forme de soumission à la volonté de l'ennemi et donc **une forme de défaite. Il n'en est rien.** Rompre le contact est un acte de réarticulation qui n'achève en rien le combat et la volonté de vaincre. Au contraire, c'est un outil précieux pour **maîtriser sa culmination tactique** et forcer celle de l'adversaire. On retrouve alors le principe d'économie des moyens.

2.2.3. La relève

L'intensité du combat use les unités qui nécessitent d'être **désengagées du contact** afin de **recouvrer le potentiel** suffisant pour être réinjectées dans la manœuvre. **La continuité** de l'action et **la préservation des acquis tactiques** impose donc **un renouvellement des échelons au contact** (au moins les deux premiers) qu'il convient d'opérer par le procédé de relève.

Au contact, cette opération se fera **sous contrainte** à la fois **de l'ennemi, du rythme** et du sens (vers l'avant ou rétrograde) de la manœuvre. En conséquence, la relève peut prendre la forme :

- **d'une relève sur position ;**
- **d'une relève par dépassement vers l'avant ;**
- **d'une relève par dépassement rétrograde.**

La relève tactique est une opération de réarticulation qui consiste dans le cadre d'une manœuvre au transfert du rôle tactique d'une unité dite descendante à une unité dite montante.

2.2.3.1. La relève sur position

La relève sur position consiste à remplacer sur une mission statique une unité consommée par une phase de combat avec une unité fraîche de même pied. Ce transfert de responsabilité tactique, échelonné et coordonné ne doit pas représenter une contrainte à la permanence de l'exécution de la mission.

La phasage d'une relève sur position se déroule de la façon suivante :

- **le transfert des consignes de la mission** du chef de l'unité descendante à un détachement de commandement de l'unité montante ;
- **les relèves partielles successives** des subdivisions des unités, poste à poste, aux ordres de l'unité descendante ;
- **le transfert d'autorité de la mission** au chef de l'unité montante après regroupement en arrière du dispositif de l'ensemble de l'unité descendante.

La relève sur position est une réarticulation tactique locale qui consiste au transfert de la mission en cours d'une unité descendante à une unité montante en facilitant son engagement.

La relève sur position possède des invariants qui prévalent pour son bon déroulement sous contrainte de l'ennemi :

- **aborder le dispositif par l'arrière** en discrétion à partir d'une zone de regroupement et d'attente à couvert et sur un axe d'infiltration vers le point d'appui lui-même à couvert ;
- **le chef de l'élément descendant commande** la relève et, en ce sens, il possède le commandement tactique sur l'ensemble des deux unités jusqu'au transfert et ce, pour être à même de réagir si l'ennemi s'engage pendant le processus de relève ;
- **conserver les mêmes consignes** que l'unité descendante au moins pendant la phase d'appropriation de la mission car toutes ces mesures, pas forcément intuitives, résultent en fait de l'expérience développée au fil de l'exécution de la mission.

La relève sur position est un moment de **fragilité tactique** du fait de **l'empilement temporaire des moyens**, des **unités** et de **l'exigence de rigueur** dans l'application des mesures de coordination qui vont souffrir des frictions liées à l'engagement.

2.2.3.2. La relève par dépassement

La relève par dépassement vers l'avant est **un mécanisme offensif** particulièrement efficace dans les phases d'exploitation. En effet, la notion même de débouché signifie la **parfaite maîtrise d'un front ouvert** vers la profondeur du dispositif ennemi. Cette facilitation de la relance de l'action par **appui au débouché** relance le dynamisme de la manœuvre offensive.

Il est primordial de bien comprendre que ce procédé permet **d'anticiper la future phase de la manœuvre** et que par conséquent les éléments montant et descendants exécuteront **tous deux une nouvelle mission** à l'issue de la relève. C'est pourquoi les **ordres de conduite** doivent être déjà transmis et déclinés **avant la relève**.

Le phasage d'une relève par débouché se déroule de la façon suivante :

- **le regroupement** sur une base de départ ou d'assaut en arrière du front et liaison avec l'unité tenant la ligne pour coordination ;
- **le débouché** par des points et axes reconnus appuyer par l'unité dépassée qui reporte ses trajectoires en conséquence ;
- **la réarticulation** pour opérer la transition des missions des unités et se redéployer dans un dispositif adapté à la poursuite de la manœuvre.

La relève par débouché est une réarticulation tactique vers l'avant qui consiste au transfert de la mission future (offensive) d'une unité descendante à une unité montante en appuyant son engagement.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

La relève par débouché possède des invariants qui prévalent pour son bon déroulement sous contrainte de l'ennemi :

- **reconnaissance des itinéraires et points de dépassement** en liaison (partage de réseau) avec l'unité tenant la ligne de front pour affiner les mesures de coordination jusqu'au plus bas échelons ;
- **la simultanéité du débouché** (rocade) si possible dans un échelonnement qui correspond déjà à celui de la mission à remplir après le débouché en faisant effort sur la capacité d'appui interne (ambiance tactique) ;
- **l'appui de l'échelon supérieur** et notamment le bénéfice de ses moyens spécifiques pour masquer le débouché et renseigner dans la profondeur immédiate du déploiement de l'unité qui débouche.

Si **l'ennemi est présent** dès le débouché, l'unité qui traverse le front lance généralement **une attaque** et celle qui tient le front appui son assaut. Si **l'ennemi est absent a priori**, alors l'unité qui traverse le front entame **une marche à l'ennemi**, soit en discrétion par infiltration, soit en force en entamant d'emblée **une reconnaissance** qualifiée d'offensive alors que celle qui tient le front **soutient** son déploiement.

L'unité qui dépasse le front **prend à son compte le combat** dans la profondeur du nouveau front que créer son engagement à partir du moment où l'unité qui tenait le front passe **en soutien**. Ce passage de témoin n'est effectif que lorsque l'ensemble des subdivisions de l'unité ont franchi la ligne de débouché.

2.2.3.3. La relève par recueil

La relève par dépassement rétrograde est **un mécanisme défensif** particulièrement efficace dans les phases de préparation. En effet, la notion même de recueil permet à la fois **l'installation dans la profondeur d'un réseau défensif**, tout en commençant à l'avant une manœuvre de résistance limitée qui ralentit l'action offensive de l'adversaire et modère sa marche vers des points préparés.

Le phasage d'une relève par recueil se déroule de la façon suivante :

- **rupture de contact** après une intensification du combat permettant de gagner les délais suffisants pour rejoindre rapidement et, si possible à couvert, la ligne de recueil ;
- **converger vers les point d'identification et d'accueil** sur la ligne de défense en appliquant les signes codifiés convenus pour la fluidité du recueil ;
- **le regroupement** en base de réarticulation en arrière et à couvert de la ligne de défense en général aux abords d'une zone de ravitaillement.

La relève par recueil est une réarticulation tactique rétrograde qui consiste au transfert de la mission future (défensive) d'une unité descendante à une unité montante en appuyant son désengagement.

La relève par recueil possède des invariants qui prévalent pour son bon déroulement sous contrainte de l'ennemi :

- **colocalisation des postes de commandement** aux moyens d'éléments précurseurs et présents, si possible, au niveau des points d'identification et d'accueil ;

- **jalonnage** (régulation des itinéraires par fléchage) ou **guidage** du recueilli en zone de regroupement pour éviter l'empilement de moyens et l'imbrication avec les unités du dispositif défensif ;
- **compte-rendu de fin de recueil** dès que le dernier élément a été recueilli afin de livrer la profondeur immédiate du front à la responsabilité tactique de la ligne de défense.

Le recueil est une phase de la manœuvre d'ensemble qui nécessite une conception fine et précise aux plus hauts échelons car elle représente évidemment une transition dans le combat et doit créer les conditions d'une réarticulation rapide pour conserver le rythme de la manœuvre.

2.3. LES MODES TACTIQUES

Dans le cadre d'une mission, la conception de manœuvre ou idée de manœuvre formalise une intention et un plan de manœuvre qui visent **globalement** – au sens du but poursuivi par cette action tactique précise – soit à **prendre l'ascendant** sur l'adversaire, soit à **l'empêcher** de le faire. L'atteinte de cet objectif passe par le rapport de force qui consiste à **agresser** l'ennemi ou à **parer** son agression.

Ainsi, c'est bien le but de la mission qui détermine **l'attitude dominante** ou **mode tactique** qualifiant alors le **type de manœuvre** selon sa **finalité** :

- **l'offensive** quand il s'agit de délivrer le combat en prenant l'initiative du déclenchement des hostilités pour porter des coups à l'ennemi. La manœuvre consiste à conquérir des objectifs tactiques dans le cadre d'une mission offensive visant des buts positifs ;
- **la défensive** quand il s'agit d'attendre le combat en laissant l'initiative du déclenchement des hostilités à l'ennemi (le plus souvent) mais en préparant son dispositif pour parer les coups de l'adversaire. La manœuvre consiste à préserver des acquis tactiques dans le cadre d'une mission défensive visant des buts négatifs.

Ces deux modes tactiques se divisent chacun en plusieurs **modes d'actions tactiques** qui se différencient par leurs **différents procédés d'exécution** et qui offrent de produire **des effets spécifiques**. Cette dernière considération découle par essence de la prise en compte **de facteurs de succès** identifiés lors du raisonnement tactique et elle reste dépendante des conditions d'engagement.

À ce stade, il s'avère fondamental de rappeler la différence entre le mode tactique et les modes d'actions tactiques qui ne sont pas du même ordre. En effet, le fait que **la lettre d'une mission** induise naturellement un mode tactique n'exclut en rien que **l'esprit de la mission**, et donc l'intention de manœuvre, puisse s'accommoder d'une alternance de modes tactiques⁷⁹ de nature différente.

Les procédés d'actions tactiques développés dans la suite de ce chapitre sont ceux les plus couramment utilisés et ceux qui permettent d'illustrer le plus pédagogiquement les notions fondamentales des modes tactiques étudiés.

⁷⁹ Cette notion est sacralisée dans le célèbre adage : « la meilleure défense, c'est l'attaque ! ».

2.3.1. L'offensive

L'offensive est le mode tactique ou « ...la **détermination du temps incombe à l'attaquant** ». Mode de la manœuvre **des buts positifs**, il offre **l'initiative** du déclenchement des hostilités avec pour conséquence *a priori* de s'engager avec **un potentiel maximum de combat**. L'application des principes de l'action militaire bénéficie *de facto* du facteur de succès de **posséder l'initiative**. Un des enjeux pour l'attaquant consiste à la **préserver** afin de maîtriser sa propre culmination.

Le mode tactique offensif se distingue par :

- **ses caractéristiques ;**
- **ses modes d'actions ;**
- **sa conduite.**

L'offensive est le mode tactique utilisé pour atteindre ses objectifs malgré la résistance de l'ennemi.

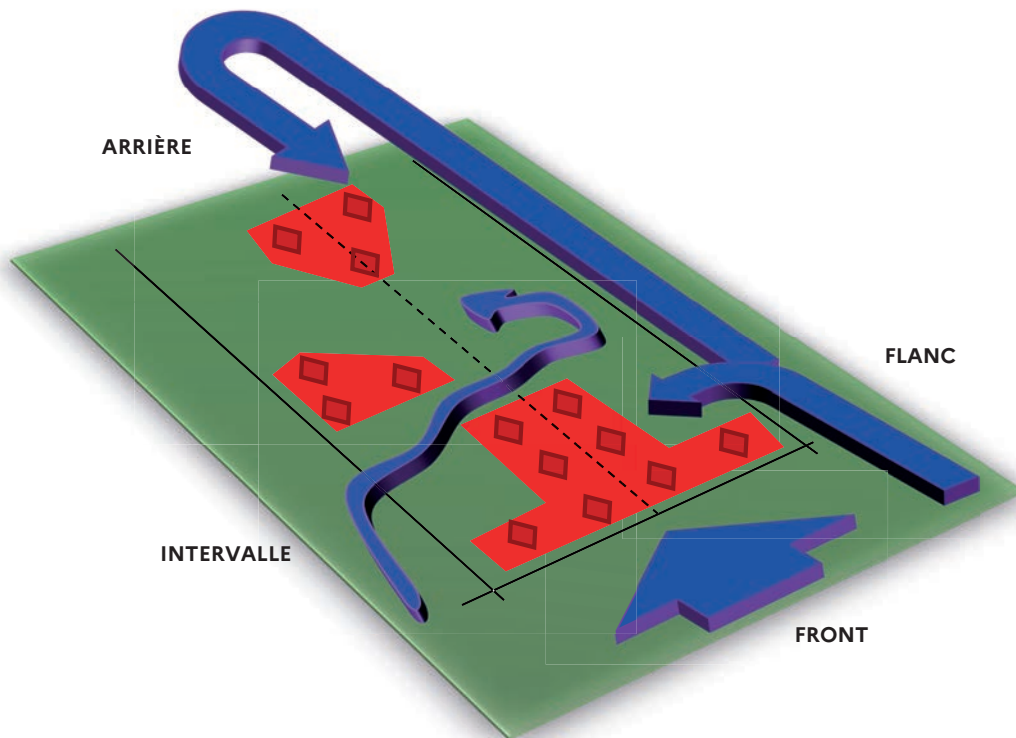
2.3.1.1. Les caractéristiques de l'offensive

La notion de **buts positifs** consiste à atteindre ses objectifs malgré l'adversaire. En tactique, l'attaquant va donc s'efforcer d'appliquer les principes d'action tactiques afin de maîtriser sa culmination avec une efficacité maximum. En particulier, il cherchera à **garantir la cinématique** de sa manœuvre en **conservant l'initiative** et ce, **sans divertir des moyens à d'autres tâches** que celles envisagées dans **son intention**.

L'engagement s'opère avec **le plein potentiel de combat** et en choisissant **l'instant et les points d'application** de l'offensive. Le dispositif est donc parfaitement apte à libérer son intensité tactique maximale sur un ennemi qui ne sait pas où engager sa réserve. Dès lors **l'ultime préparation** au déclenchement de l'offensive consiste à **forcer l'ennemi à divertir** sa réserve sur objectif annexe par une manœuvre de diversion.

La création du rapport de force favorable au **succès de l'attaque** préconise statistiquement de disposer d'un **ratio de trois contre un**. Les engagements passés démontre qu'une unité **perd deux tiers de son potentiel de combat** en fin d'offensive (attrition, égarement, consommation excessive, relâchement psychologique). Ainsi, quand bien même l'action ne porterait aucune attrition sur le défenseur qui contrerait l'assaut, alors **l'équilibre résiduel serait d'un contre un** permettant de ne pas voir l'attaque refoulée.

Approches de dispositifs



Le mode tactique offensif adopte trois types **d'intentions relatives à l'espace** :

- **approches de front** qui adoptent la forme de manœuvres centrales dans des directions parallèles, convergentes ou divergentes qui cherche au mieux la rupture du front, au moins son refoulement ;
- **approches de moindre attente** (latérales ou arrières) qui adoptent la forme de manœuvres d'aile dans des directions convergentes qui cherchent l'enveloppement ou dans des directions parallèles qui cherche la rupture des flancs ;
- **infiltration par intervalle au centre ou sur les ailes** qui adopte la forme de manœuvres d'aile ou centrale dans des directions divergentes après infiltration.

L'attaque est une déclinaison du mode tactique offensif qui consiste à détruire les moyens de combat et prendre les positions de l'ennemi.

Rationnellement, l'attaque est plus faible que la défense puisque les conditions de succès passent en particulier par l'établissement d'un rapport de force favorable qui est **très consommateur en potentiel de combat**. En résumé, une victoire coûte chère. Cependant, il ne faut pas sous-estimer **l'ascendant moral** que confère **le rôle d'attaquant** tant il est clair qu'il galvanise les troupes au prétexte de la maîtrise de l'art d'employer la force avec ruse (intelligemment).

Le mode tactique offensif propose essentiellement trois **concepts d'actions offensives** :

- **l'attaque**, où l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant à **interrompre ou à retarder la cinématique de l'attaque** ;

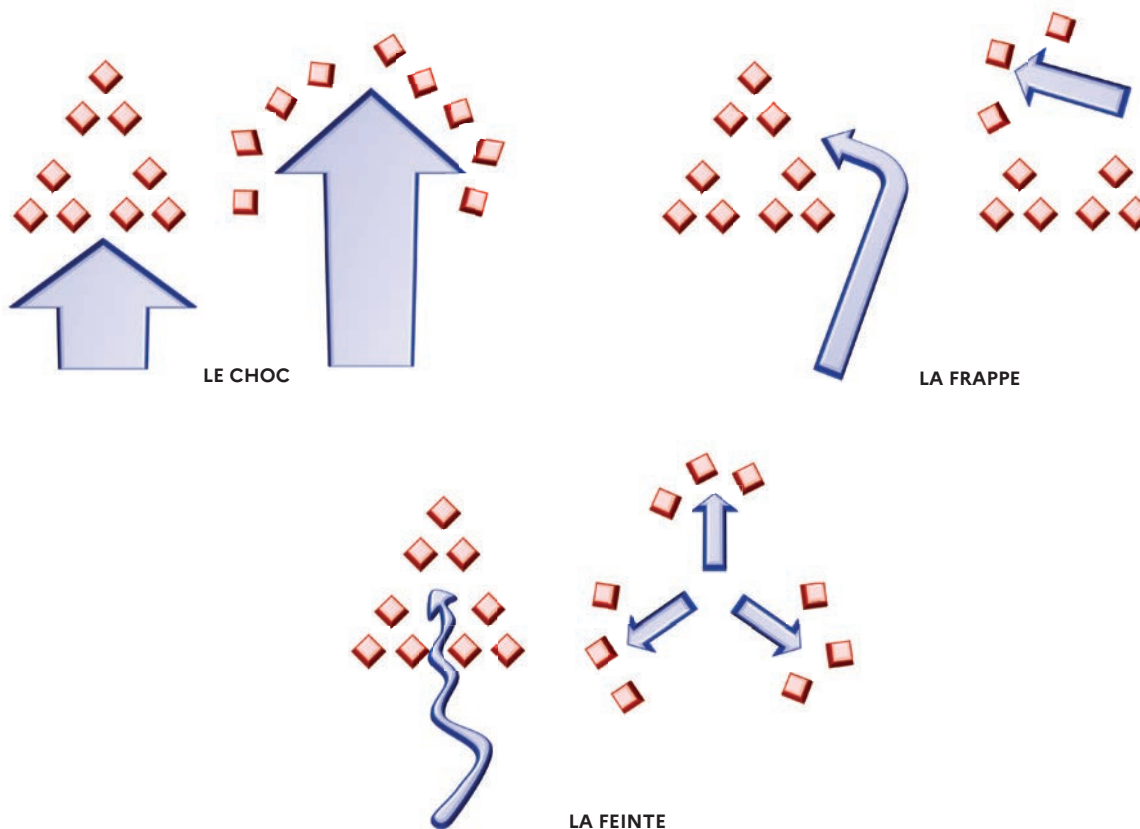
- **la conquête**, où l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant en **la destruction en réaction de tout élément tentant de porter atteinte à l'intégrité du dispositif** à défendre ;
- **la réduction**, où l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant **la destruction en réaction à tout élément ayant porté atteinte⁸⁰ à l'intégrité du dispositif** à défendre.

Dans ce contexte, **la possession d'emblée de l'initiative** garantit au moins la liberté d'action mais la nécessité de **concentration des efforts** prend d'une façon ou d'une autre le pas sur l'économie des moyens ne serait-ce que pour **conserver l'initiative**. En fonction du développement de l'attaque, la traduction de **ce déséquilibre** d'application des principes d'action tactiques signifie **l'engagement éventuel de sa réserve** si elle existe.

2.3.1.2. Les modes d'action de l'offensive

Les modes d'actions de l'offensive sont définis par la finalité et le type de manœuvre qu'ils formalisent par **leur différence de combinaisons, d'efforts et de formes**. Si tous les modes d'actions défensifs s'opposent fondamentalement aux intentions de l'ennemi d'atteindre ses objectifs, ils n'ont pas tous sur lui les mêmes effets tactiques et le même « **coût** » opérationnel pour le défenseur. En ce sens, les modes d'action défensifs sont autant d'options différentes qui permettent de **modifier la possession de l'initiative du combat**. En revanche chacun d'entre-eux ne l'influence pas dans les mêmes proportions.

Modes d'actions offensifs



⁸⁰ La contre-attaque peut résulter d'une feinte visant à laisser l'ennemi pénétrer le dispositif pour le livrer à une contre-attaque dans une zone choisie par le défenseur.

RFT 3.2.1 – Précis de tactique générale

L'offensive se décline essentiellement en **trois modes d'actions** qui engendrent des procédés spécifiques :

- **le choc**, dont la finalité consiste à repousser et écraser par la force l'opposant par inertie. Méthode directe qui privilégie la conquête de l'ascendant par concentration des efforts pour gagner le rapport de force le plus souvent par une manœuvre centrale (ou combinée à dominante centrale) ;
- **la frappe**, dont la finalité cherche à atteindre un point vulnérable de l'adversaire par mouvement latéral. Méthode indirecte qui privilégie la supériorité locale et temporaire par liberté d'action pour réduire rapport de force le plus souvent par une manœuvre d'aile (ou combinée à dominante d'aile) ;
- **la feinte**, dont la finalité vise à transpercer la défense ennemie par infiltration. Méthode indirecte qui privilégie la victoire par économie des moyens pour disloquer le dispositif par l'intérieur le plus souvent par manœuvres dans des directions divergentes.

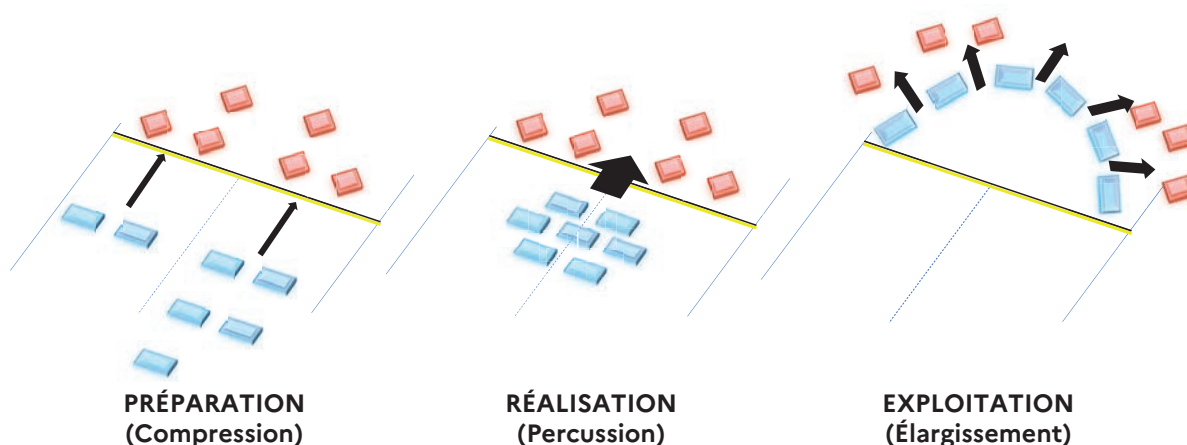
La diversion n'est pas une variante du mode d'action offensif de feinte. C'est une manœuvre de déception complémentaire à la manœuvre principale qui se conçoit exactement selon les modes d'action offensifs proposés mais dont le but n'est pas celui poursuivi par la mission mais bien d'induire l'ennemi dans l'erreur d'appréciation.

Les procédés les plus courants de l'offensive comprennent :

► pour l'action de choc :

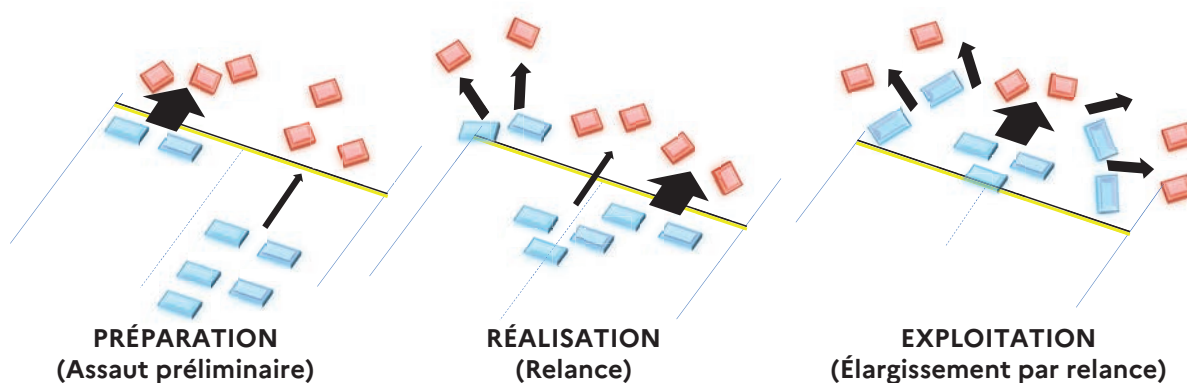
- **l'attaque en force** : procédé d'action qui consiste à percuter massivement le dispositif de l'adversaire pour provoquer la rupture de sa garde et culbuter son corps principal (une vague maximale d'assaut) ;

L'ATTAQUE EN FORCE



- **l'attaque brusquée ou dans la foulée** : procédé d'actions qui consiste à entamer progressivement le dispositif de l'adversaire sans attendre de disposer de toutes les forces disponibles (pas de compression) pour débiter le plus rapidement possible la réduction successive de tous ses échelons (plusieurs vagues d'assaut successives).

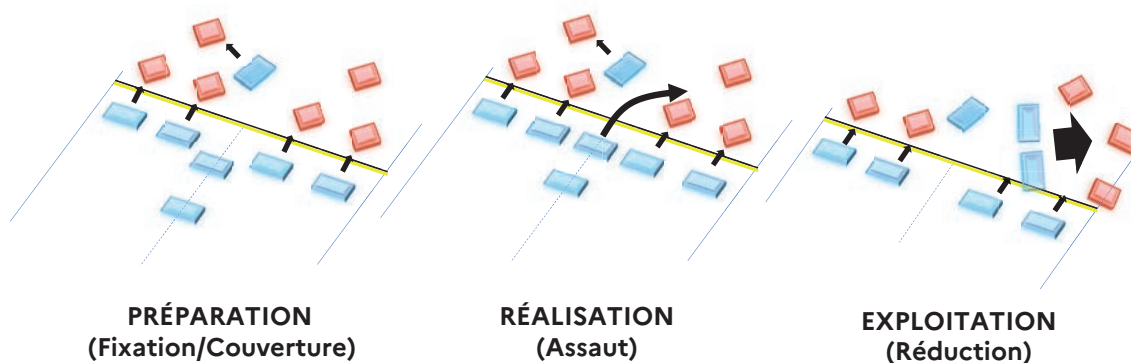
L'ATTAQUE BRUSQUÉE



► pour l'action de frappe :

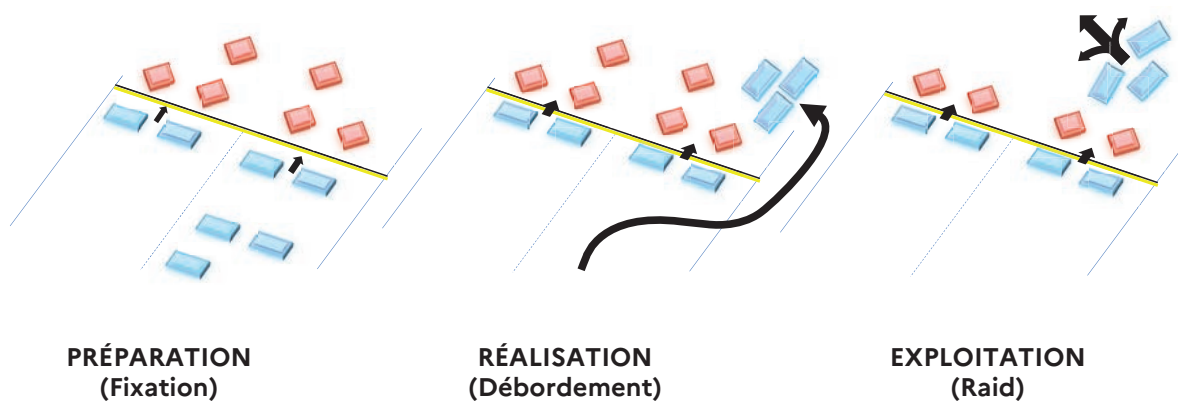
- **la réduction de résistance** : procédé d'action qui consiste à immobiliser un adversaire sur une position isolée pour mener son assaut par une approche plus vulnérable après débordement ;

LA RÉDUCTION DE RÉSISTANCE



- **le raid** : procédé qui consiste en une attaque profonde sur un objectif identifié et localisé après un large débordement.

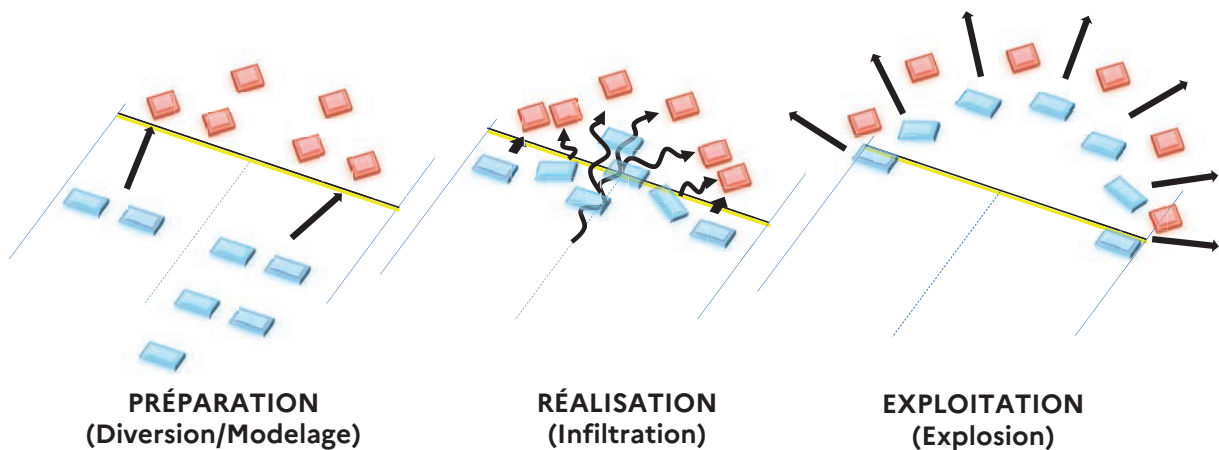
LE RAID



► pour l'action de feinte :

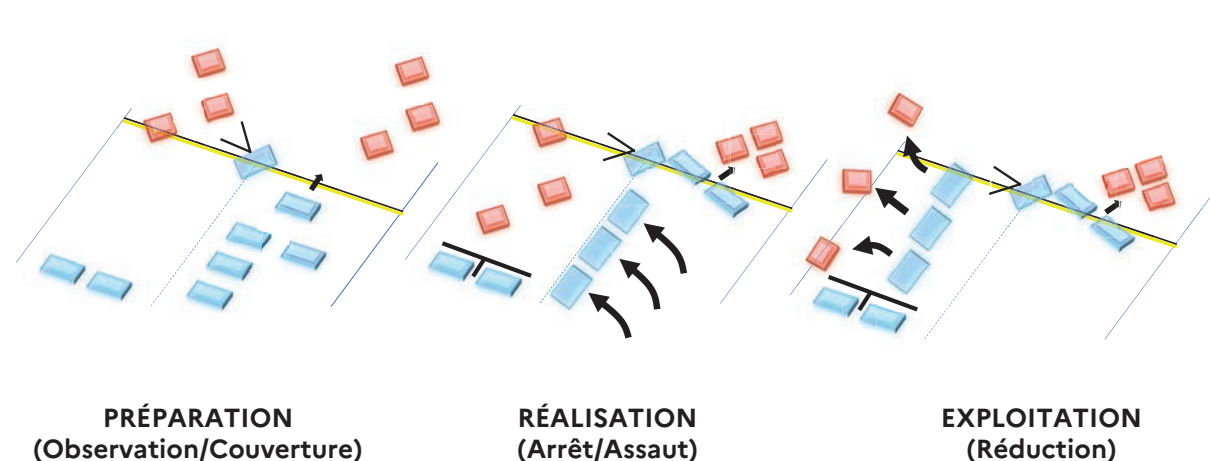
- **l'attaque en souplesse** : procédé d'actions qui consiste à s'infiltrer en discrétion par les approches vulnérables ou les intervalles jusqu'au cœur du dispositif adverse afin de le faire imploser par déclenchement successif ou simultané d'attaques divergentes ;

L'ATTAQUE EN SOUPLESSE



- **l'interception** : procédé d'actions (similaire à la nasse en défensive) qui consiste à intercepter en discrétion l'adversaire en marche à l'ennemi ou en attaque dans une zone de déclenchement brutal de feux directs et indirects destructeurs.

L'INTERCEPTION



Les modes d'action offensifs sont à discriminer par rapport au rôle de l'unité dans la manœuvre de son supérieur et qui est contraint par **un cadre espace-temps** qui participe à la cohérence de la manœuvre. Au niveau de la conception de manœuvre de l'unité, il est intéressant de les confronter **aux facteurs de succès de vitesse, de surprise et de simplicité.**

2.3.1.3. La conduite de l'offensive

La conduite de l'offensive est clairement facilitée dans ses premiers moments **par la jouissance de l'initiative**. La capacité du l'attaquant à **provoquer la rupture** du front approché et à **exploiter immédiatement** en direction du corps principal est déterminante pour la suite du combat. Elle dépend de la faculté de l'attaquant à **analyser le renseignement pendant l'action** pour réorienter les directions d'attaque. Elle nécessite de **connaître la zone où il achèvera son assaut et l'attitude qu'il devra y adopter**.

L'assaillant va traverser dans sa direction d'attaque **quatre zones successives** ; une zone périphérique de **surveillance**, une zone de **couverture**, une zone de **résistance principale** et une zone de **combat résiduel** (généralement en rupture). Cette configuration impose que l'attaque puisse bénéficier **d'une articulation en deux échelons**.

En effet, **le premier, fort du tiers** environ de l'unité doit donc lever le verrou de la couverture et livrer un débouché pour la seconde vague qui lui emboîtera immédiatement le pas. **Le deuxième échelon, fort des deux tiers** environ de l'unité s'accommodera alors de l'achèvement de la mission en décidant ou pas la poursuite des ennemis en retraite.

L'offensive se réalise par l'exécution de deux actes différents difficilement conciliables en pleine assaut par une seule unité :

- **la reconnaissance de l'espace de manœuvre** qui impose de doser l'équilibre entre l'agilité nécessaire à la foudroyance de l'attaque et la stabilité d'un poste d'observation pour des compte-rendu exploitables. Cette fonction peut être déléguée à des moyens annexes lors de l'assaut (notamment aérien si possible) ;
- **le combat de rencontre** qui impose une conduite des feux et du mouvement précise et réactive mais aussi une coordination fine avec les moyens demeurés en appui.

La conduite de l'offensive observe quatre phases successives d'actions élémentaires :

- **l'approche** : période dédiée au regroupement en sûreté du corps principal de l'attaque en base d'assaut avant l'engagement ;
- **le contact** : instant de prise de contact et d'engagement pour reconnaître le front choisi pour la rupture et jalonner l'élément d'attaque sur sa direction d'assaut tout en renseignant les appuis indirects pour faciliter le débouché ;
- **l'attaque** : période de combat par assauts successifs des deux échelons de l'élément d'attaque visant le dispositif de couverture puis le point de résistance principal ;
- **l'exploitation** : période d'amplification de l'attaque dans la profondeur (poursuite) ou dans la largeur (réduction) en opérant un redressement général des directions d'attaque en fin de bond pour pré orienter le dispositif en garde face à la future direction du front.

L'exploitation tactique consiste à amplifier les résultats acquis grâce à l'achèvement du but poursuivi pour la mission. Elle peut prendre une forme latérale ou profonde. Elle est limitée à la norme d'engagement de l'unité chargée de l'exploitation.

Les actions de poursuites sont conduites de façon planifiées ou spontanées, sur ordre ou à l'initiative du chef d'unité. Cette précision donne tout son sens à la bonne compréhension **du rôle de l'unité** au profit du supérieur et de **son intention**. Cette opportunité **ne doit pas s'opérer hors gabarit des appuis indirects** de l'unité pour pouvoir effectuer une rupture en cas de contre-attaque ennemie.

Les actions d'élargissements sont conduites pour stabiliser le front conquis en bénéficiant des possibilités du terrain enfin reconnus. Elles impliquent une **progression oblique dangereuse** en cas de contre-attaque ennemie et c'est pourquoi il est plus raisonnable de les mener seulement **après l'installation effective d'une ligne de défense** face au front.

2.3.2. La défensive

La défensive est le mode tactique où « **la détermination de l'espace** incombe à la défense... »⁸¹. Mode de la manœuvre **des buts négatifs**, il impose d'attendre le déclenchement des hostilités avec pour conséquence de s'engager avec un **potentiel de combat relatif**. L'application des principes d'action tactiques **sans** bénéficier du facteur de succès dit de **l'initiative** est chaotique, notamment dans les premiers instants de la manœuvre, où l'enjeu de la réaction devient vite de **reconquérir sans cesse cette initiative** pour maîtriser les conditions de la culmination.

Le mode tactique défensif se distingue par :

- **ses caractéristiques ;**
- **ses modes d'actions ;**
- **sa conduite.**

La défensive est le mode tactique utilisé pour empêcher l'ennemi de réaliser ses objectifs.

2.3.2.1. Les caractéristiques de la défensive

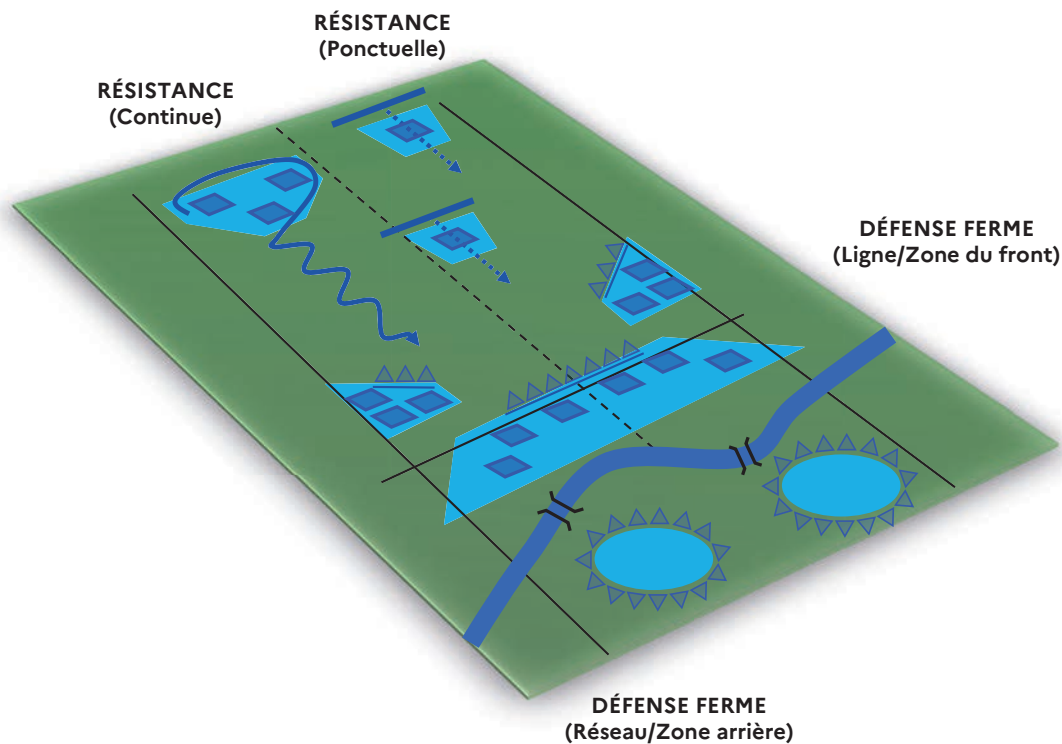
La notion de **buts négatifs** correspond à l'idée d'empêcher l'ennemi d'atteindre ses objectifs. En tactique, le défenseur va donc s'efforcer **de nier à l'ennemi** la possibilité d'appliquer les principes d'action tactiques afin de forcer sa culmination avec une efficacité moindre. En particulier, il cherchera à **interrompre la cinématique** de la manœuvre adverse en **neutralisant au moins l'initiative** de l'assaillant, au mieux en recouvrant l'initiative.

Puisque l'engagement s'opère sans disposer *a priori* du plein potentiel de combat de ses unités, le défenseur va donc principalement avoir pour intention de **réarticuler son dispositif** pour l'adapter à l'approche de l'attaquant. **L'absorption de l'impact** de l'offensive adverse doit donc permettre de compenser ce retard caractéristique de la position du défenseur. L'objectif consiste à disposer des délais suffisants à retrouver un potentiel de combat permettant de **recouvrer la maîtrise de l'engagement de ses moyens** (et donc de sa propre culmination tactique).

⁸¹ Clausewitz.

La défense consiste ensuite à employer tous les moyens et méthodes disponibles pour empêcher, résister à, ou détruire une attaque ennemie. L'essence de cette manœuvre réside dans la **dispersion de l'énergie adverse** qui participe de l'accélération de sa culmination **sans s'accompagner de la réalisation des effets** nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. Le ratio de rapport de force préconisé est **d'un contre deux** pour le succès de la défense et d'autant plus si on **constitue une réserve défensive**.

Postures de dispositifs



Le mode tactique défensif adopte deux types **d'intentions relatives au temps** :

- **la défense limitée** ou **résistance** qui cherche la perturbation de la culmination de l'attaquant pour briser son offensive par épuisement de son potentiel de combat **dans la durée** ;
- **la défense ferme** qui cherche à conserver l'intégrité du dispositif en résistant aux assauts de l'assaillant par la maîtrise de sa propre culmination et la destruction de l'ennemi **sans notion de durée**.

La résistance est une déclinaison du mode tactique défensif qui consiste à livrer un combat retardateur pour échanger avec l'attaquant du temps contre de l'espace de manœuvre tout en provoquant l'attrition de son potentiel de combat.

Le mode tactique défensif ne préjuge pas de l'intention générale de la manœuvre, voire de l'engagement. Au combat, le mode tactique défensif correspond surtout à s'opposer à la volonté de l'adversaire en lui niant la possibilité d'atteindre ses objectifs. Conceptuellement, c'est l'attaquant qui décide de perdre le combat en ne relançant pas d'attaque devant son incapacité à faire plier la défense.

Le mode tactique défensif propose essentiellement **trois concepts d'actions défensives** :

- **la résistance (ou combat retardateur)**, ou l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant à **interrompre ou à retarder la cinématique de l'attaque** ;
- **la défense**, ou l'influence du défenseur va se porter sur la réalisation d'effets visant en **la destruction en réaction de tout élément tentant de porter atteinte à l'intégrité du dispositif** à défendre ;
- **la défense-offensive**, ou l'influence du défenseur va se porter sur la combinaison d'actions de défense ferme ou limitée et de contre-attaques visant à briser la direction principale de l'assaillant.

Dans ce contexte la possession d'emblée de l'espace de manœuvre permet une meilleure application des principes d'action tactiques car elle exonère de divertir des ressources pour l'acquérir, elle permet de le valoriser, elle facilite la surveillance de ses approches et la préparation de zone favorable aux contre-attaques.

2.3.2.2. Les modes d'action de la défensive

Les modes d'action de la défensive sont définis par une seule finalité par rapport aux agissements de l'assaillants. Ils adaptent donc **leurs efforts et leurs formes en réaction** aux manœuvres ennemies. La véritable discrimination intervient dans **la profondeur, la continuité et l'élasticité** du dispositif de défense.

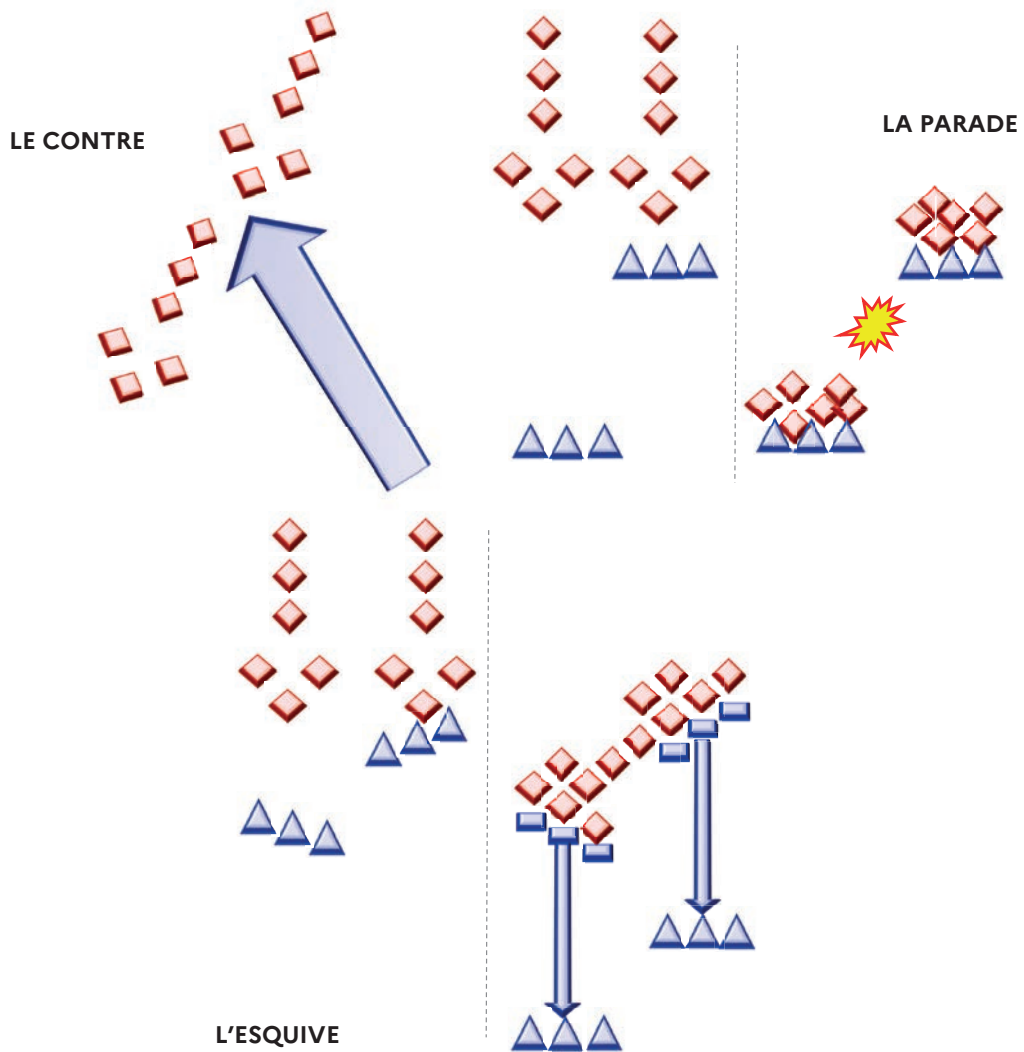
Tous les modes d'action défensifs s'opposent ainsi fondamentalement aux intentions de l'ennemi d'atteindre ses objectifs. En revanche, ils n'ont pas tous les mêmes effets tactiques sur l'ennemi et les mêmes « **coûts** » **opérationnels** pour le défenseur. En ce sens, les modes d'action défensifs sont autant d'options différentes qui permettent de **modifier la possession de l'initiative du combat**. Mais, chacun d'entre-eux ne l'influence pas dans les mêmes proportions.

L'acte défensif n'a d'autre but que d'empêcher l'attaquant de développer sa manœuvre selon les principes d'action tactiques. Cette opposition peut intervenir soit dans le **déni d'accès** à l'espace de manœuvre, soit dans **l'atteinte à la cohésion ou à l'élan** de l'attaque ou, tout simplement, dans **l'incertitude et l'imprécision** du contact.

La défensive se décline donc essentiellement en **trois modes d'action** qui engendrent des procédés spécifiques :

- **le contre**, dont la finalité consiste à refouler par la force l'assaillant par inertie. Méthode directe privilégiant la conquête de l'ascendant par concentration des efforts pour gagner le rapport de force localement le plus souvent par une manœuvre de défense offensive ;
- **la parade**, dont la finalité consiste à briser la cohérence de l'attaque ennemie en cherchant soit à forcer son orientation oblique par mouvement dans la profondeur pour provoquer sa dislocation ou cloisonner sa marche pour provoquer son entassement sur une ligne de défense ferme ;
- **l'esquive**, dont la finalité vise à éviter ou à se soustraire au contact de l'ennemi par le mouvement. Méthode directe qui crée contre l'ennemi un vide tactique dans le temps et dans l'espace par économie des moyens et, le plus souvent, via une manœuvre de défense limitée.

Modes d'actions défensifs



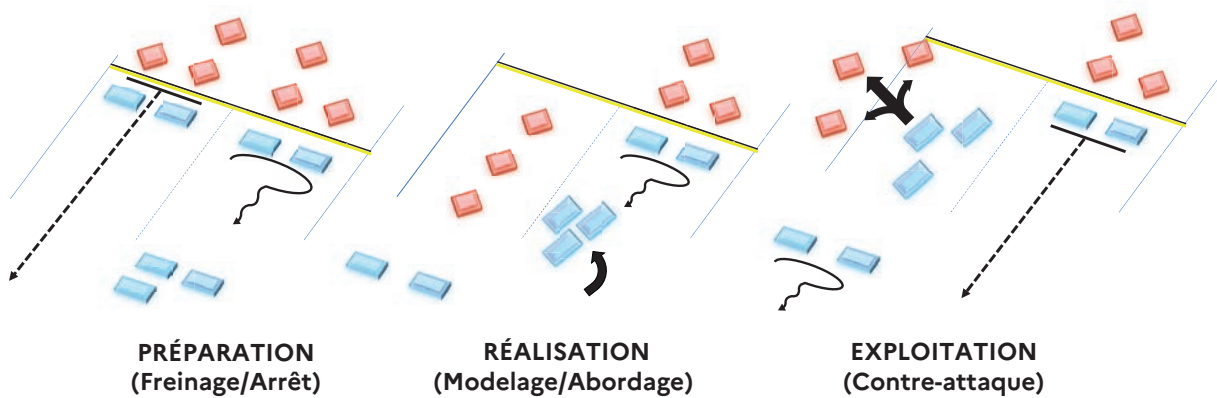
La dislocation d'un dispositif résulte de l'échelonnement de la progression d'une unité jusqu'à un point de rupture induit ou provoqué par l'adversaire qui brise la cohérence de la forme de l'attaque et stoppe son élan.

Les procédés les plus courants de la défensive comprennent :

► pour l'action de contre :

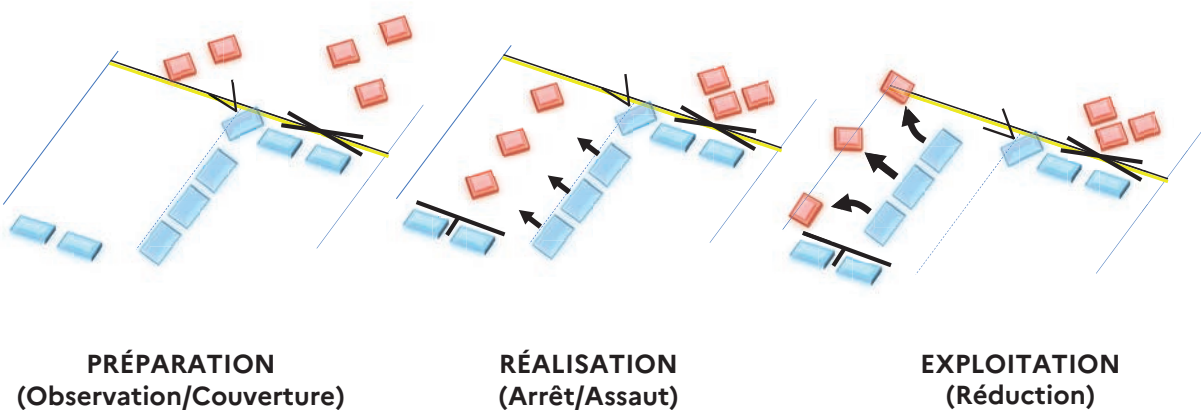
- **la contre-attaque** : procédé d'actions qui consiste à briser l'élan et à couper les directions de l'attaque d'un ennemi échelonné dans la profondeur ;

LA CONTRE-ATTAQUE



- **la nasse** : procédé d'actions (embuscade) qui consiste à attirer en discrétion l'adversaire en marche à l'ennemi ou en attaque vers une zone de déclenchement brutal de feux directs et indirects destructeurs.

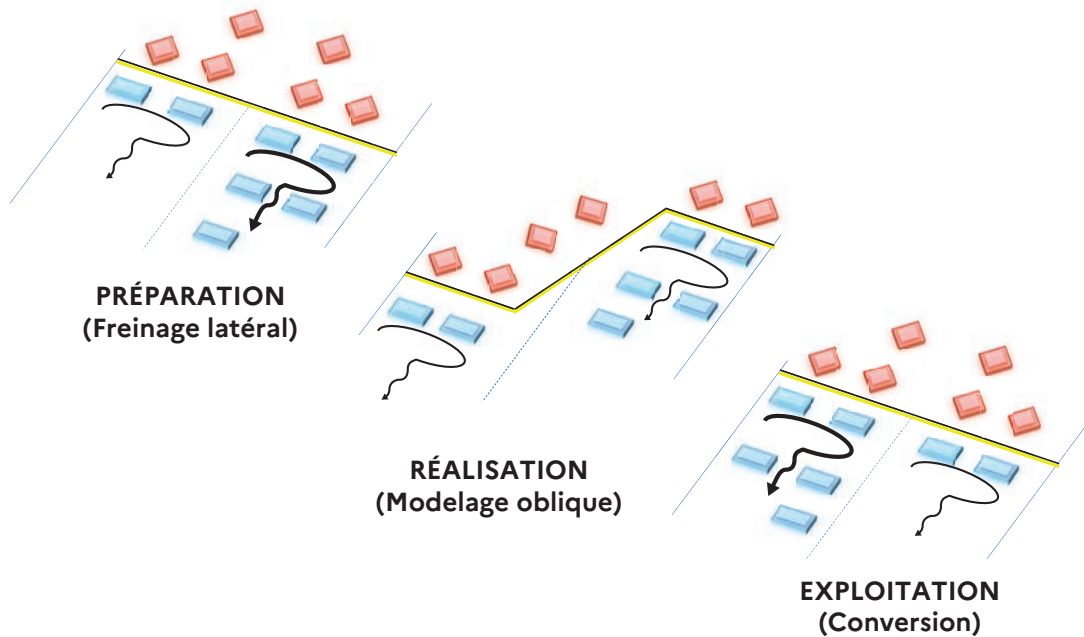
LA NASSE



► pour l'action de parade :

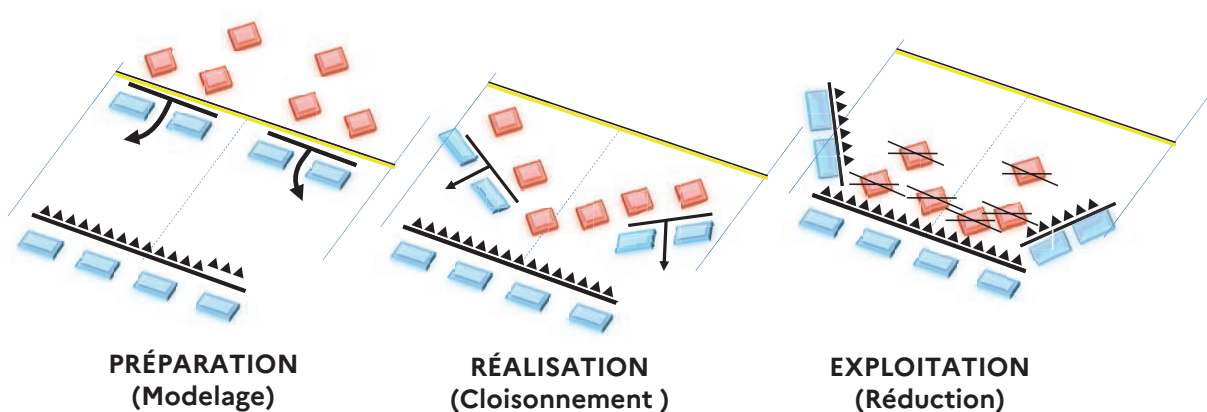
- **le freinage** : procédé d'actions qui consiste à ralentir la progression de l'ennemi en provoquant son attrition en restant à son contact pour l'échelonner dans la profondeur ;

LE FREINAGE



- **l'interdiction** : procédé d'actions qui consiste à empêcher l'ennemi de disposer d'une zone.

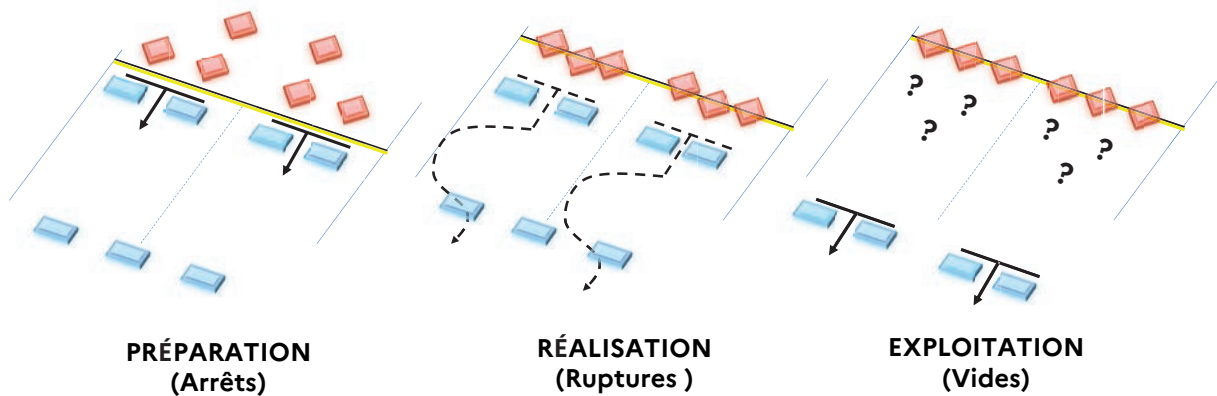
L'INTERDICTION



► pour l'action d'esquive :

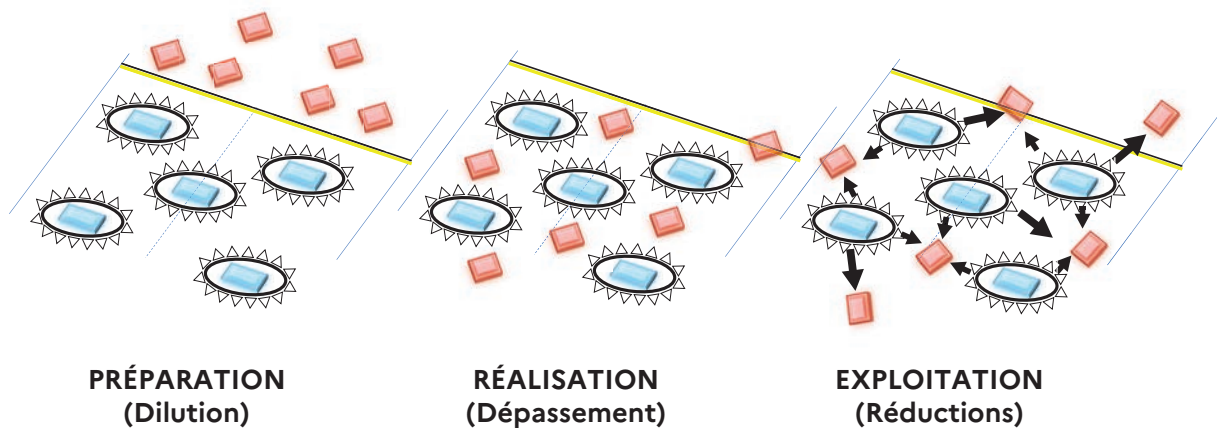
- **le coup d'arrêt** : procédé d'actions qui consiste à stopper brutalement la progression d'un ennemi sur ses directions d'attaque suivi d'une rupture rétrograde rapide du contact pour créer un vide tactique en avant du front de relance de l'attaque ;

LE COUP D'ARRÊT



- **la défense d'usure**: procédé d'actions qui consiste à occuper une zone dans la profondeur pour diluer l'ennemi dans un réseau de points d'appui en se laissant dépassé.

LA DÉFENSE D'USURE



Les modes d'action défensifs sont à discriminer par rapport à l'intention du supérieur qui est souvent guidée dans ces circonstances par **l'exploitation de l'échec de l'offensive adverse** et des capacités de relance en réserve de l'opération. Au niveau de la conception de manœuvre de l'unité, il est intéressant de les confronter **aux facteurs de succès de discrétion, de foudroyance et de simplicité.**

2.3.2.3. La conduite de la défensive

La conduite de la défensive est clairement facilitée, **après la surprise du contact**, par la **connaissance de la zone d'engagement**. La capacité du défenseur à absorber le premier choc va être déterminante pour la suite du combat. Elle dépend de la faculté du défenseur à donner de la profondeur à son dispositif au moins dans la **surveillance de ses approches**. Elle justifie dans ce sens la constitution de détachements de garde qui doivent être dynamique et vigilant malgré l'attente liée au rôle de défenseur.

En fonction des moyens disponibles, cette articulation périphérique hypothèque pourtant la **constitution d'une réserve** qu'il faudra tout de même consentir pour réagir aux attaques non prévues. L'équilibre entre cet **impératif de surveillance** et la **mise en veille d'une force de réaction** est un compromis difficile à entretenir dans la durée en conservant le même niveau d'efficacité tactique et de sûreté. La rotation des sous-unités sur ces différents rôles est recommandée.

La défensive se réalise par l'exécution de deux actes différents mais solidaires l'un de l'autre :

- **le contrôle de l'espace de manœuvre** qui repose sur un dispositif fixe (postes) et mobile (patrouilles) de surveillance et d'observation, des points de résistance et de défense mais aussi une réserve d'intervention ;
- **la conduite des feux** qui repose sur une planification anticipée des zones d'effort de feux directs et indirects et des mesures de coordination.

La conduite de la défensive observe quatre phases successives d'actions élémentaires :

- **l'attente** : période dédiée à la surveillance de l'ennemi, à la réalisation d'un dispositif de sûreté et à l'organisation de la position de résistance ;
- **le contact** : instant de prise de contact et d'engagement pour jalonner l'ennemi et rechercher ses directions d'attaques ;
- **la défense** : période de combat visant l'arrêt et la destruction de l'assaillant avec ou sans occupation du terrain (lutte sur position ou retraite).

Le combat rapproché est une phase d'imbrication des unités jusqu'au niveau du combattant individuel où l'influence de la tactique s'efface pour laisser l'esprit guerrier guider l'action.

Les actions retardatrices sont conduites selon ce phasage générique d'exécution de la défensive au détail près que la **résistance sera limitée**. En outre, la perspective finale résidera dans **une rupture** de contact décidée lorsque le **délai de résistance planifié** et donc de retard infligé à l'ennemi en progression, sera atteint.

Les actions de couverture et de flanc-garde⁸² s'organisent selon le même schéma d'exécution de la défensive au détail près que **la durée de l'action dépend de l'action principale**. En outre, sans intervention de l'ennemi, le rôle du détachement en charge de l'action se résume à **une surveillance des approches latérales** du corps principal.

⁸² Dans le cas de la flanc-garde la profondeur s'entend dans le sens de la largeur du dispositif) et dépend des mesures de coordination avec les unités adjacentes s'il y en a.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'emploi des forces terrestres est régi par les ambitions définies au niveau politique, sous forme de contrats opérationnels qui sont ensuite déclinés pour chacune des composantes des forces armées.

Ce faisant, la modélisation de la manœuvre et la doctrine ne sauraient pourtant envisager d'atteindre des objectifs sans disposer des capacités et des ressources requises pour vaincre dans le domaine tactique.

Ainsi, comme l'histoire l'a toujours montré, les succès tactiques sur les champs de bataille reposent sur l'emploi des agents de combats, avec méthode et discernement, selon une formule combinant opportunément les capacités suivantes :

- **des moyens adaptés ;**
- **une organisation efficace ;**
- **une doctrine réaliste ;**
- **une formation cohérente.**

Ces capacités doivent être développées et employées en respectant les principes d'action tactiques, tout en tenant compte des facteurs de succès nécessaires à la réussite d'une manœuvre particulière.

Celle-ci, combinaison du choc, du feu et du mouvement, doit intégrer des combinaisons interarmes voire interarmées d'effets matériels et immatériels à partir de la ressource offerte par les différentes fonctions tactiques, leurs capacités et aptitudes.

Le cœur du succès, quel que soit le niveau, du corps d'armée à la section reposera sur la décision du chef et sur son intention ou effet majeur, seul garant de la cohérence des différents pions de manœuvre et de la prise de l'ascendant face à l'adversaire.

Directeur de la publication : général de division Pierre-Joseph GIVRE
CDEC
1, place Joffre - Case 53
75700 PARIS SP 07
☎ secrétariat : 01 44 42 51 02

Directeur de rédaction : colonel Frédéric JORDAN ☎ 01 44 42 36 05

Co-rédacteurs : lieutenant-colonel Christophe GUÉ (1^{re} partie)
colonel Frédéric JORDAN (2^e partie)
lieutenant-colonel Sébastien RALLON (3^e partie)

Crédits photos couverture : © armée de Terre
Infographie : lieutenant-colonel Sébastien RALLON, M^{me} N. THORAVAL-MÉHEUT (p. 70)
Maquette : Sonia RIVIÈRE/CDEC/DAD/PUB

Diffusion & Relations avec les abonnés : sergent Jamila FARAJY, CDEC/DAD/PUB ☎ 01 44 42 43 18

Impression - Routage :
EDIACA
76, rue de la Talaudière - CS 80508
42007 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1
☎ 04 77 95 33 21 ou 04 77 95 33 25
Tirage : 2 619 exemplaires

Dépôt légal : Avril 2022
ISSN de la collection « Document de Doctrine » 2427-707X
ISBN du volume (version imprimée) 978-2-11-155044-5
ISBN du volume (version électronique) 978-2-11-155045-2
La version électronique de ce document est en ligne sur les sites Intradef du CDEC à l'adresse <http://portail-cdec.intradef.gouv.fr>
Les documents classifiés ne peuvent être téléchargés que sur des réseaux protégés.



CENTRE DE DOCTRINE
ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT

<http://portail-cdec.intradef.gouv.fr>

